



**HAL**  
open science

# La voile pour tous ; Étude des adhérent×e×s d'un club nautique associatif nantais et de leur appropriation de la pratique de la voile

Mathieu Férand

## ► To cite this version:

Mathieu Férand. La voile pour tous ; Étude des adhérent×e×s d'un club nautique associatif nantais et de leur appropriation de la pratique de la voile. Sociologie. 2023. dumas-04220631

**HAL Id: dumas-04220631**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04220631>**

Submitted on 28 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **La voile pour tous**

Étude des adhérent·e·s d'un club nautique associatif nantais et de leur appropriation de la pratique de la voile



Je remercie, dans le cadre de ce mémoire, l'ensemble des personnes qui ont participé à sa réalisation :

Mon directeur de mémoire, Sébastien Fleuriel, pour son accompagnement et ses conseils

Karine, secrétaire au CVAN, pour son aide à la diffusion des questionnaires

Franz, Émeric et Christophe, permanents du CVAN, pour leurs accompagnements, aides et conseils, ainsi que l'ensemble des moniteurs et monitrices du CVAN m'ayant permis de les accompagner sur l'eau.

L'ex-présidente Caroline et l'actuel président Laurent, ainsi que tous les membres du comité directeur du CVAN, pour m'avoir accordé leur confiance

Ma copine, Esther, pour ses relectures

L'ensemble de mes camarades de promotion et plus particulièrement Margot, Julie, Jolon et Gabriel, pour leurs remarques, conseils et aides tout le long de la conception de ce mémoire.



## Table des matières

Introduction.....	7
I. Un cadre organisant la pratique.....	11
A. Un seul club en plusieurs.....	11
1. Les CVAN.....	11
a. Les usages différenciés de l'association.....	11
b. La pratique libre : la devanture oubliée.....	13
c. La planche à voile.....	18
2. Le CVAN : des divisions unies.....	21
a. Des groupes semblables.....	21
b. L'aviron comme fédérateur.....	22
c. Le vent : un cadre naturel perturbant.....	24
B. La vie de l'association : maintien et reproduction du groupe.....	25
1. Un travail de cohésion de l'institution.....	25
a. La « convivialité » ou : les repas, goûters et barbecues.....	25
b. La mobilisation des bénévoles.....	26
2. La question du renouvellement : le maintien d'un milieu.....	28
a. Une entrée par recommandation.....	28
b. Un contrôle par l'expérience et la compétence.....	31
c. Un renouvellement d'adhésion partiel ?.....	32
II. Un sport de classe supérieure régi par ses propres normes.....	35
C. La voile et ses pratiquant·e·s.....	35
1. La domination masculine.....	37
2. « Un sport de bourgeois encadré par des smicards ».....	39
D. Un capital économique peu mobilisé.....	41
1. Le poids du capital culturel.....	42
a. Une association à hauts diplômés.....	42
b. L'éclectisme culturel : la voile, une pratique parmi d'autres.....	43
2. Le capital scolaire : ou quand les bon·ne·s élèves font de bons navigateurs et bonnes navigatrices.....	45
a. L'éducation nationale et l'enseignement supérieur sont sur un bateau.....	45
b. Niveau scolaire e(s)t niveau technique.....	45
E. Des styles de pratiques conformes aux normes ?.....	49
1. Le travail de socialisation de l'institution.....	49
a. Un tri des adhérent·e·s ?.....	49
b. La légitimation des pratiques.....	50

c. Une culture de référence ignorée.....	51
2. Entre aventure et sensation.....	52
a. Le dériveur monotype : la star du CVAN.....	54
b. Risque-sensation ou sécurité-promenade ?.....	59
3. La technique comme idéal ?.....	60
a. Une pratique compétitive.....	65
b. ... rejetée par les adhérent·e·s.....	66
III. Une pratique orientée par l'histoire de l'institution.....	69
F. La voile militante : socio-histoire du CVAN.....	69
1. Des racines loin du club actuel.....	74
a. Une histoire oubliée.....	74
b. La FSGT et les amis de la nature.....	76
2. La voile pour tous.....	77
a. Une création militante.....	77
b. La lutte contre la voile bourgeoise du SNO.....	79
3. La transformation du CVAN en un club fédéral.....	80
a. Le début de la fin.....	80
b. 1985 : de la FSGT à la FFV.....	81
G. CVAN d'hier et d'aujourd'hui : La voile pour toutes les classes supérieures.....	83
1. Une transformation sociale du CVAN.....	83
a. L'évolution géographique des pratiquant·e·s vers des milieux plus aisés.....	83
b. Une « hystérésis » des modes de pratique pour les ancien·ne·s ?.....	89
2. Un groupe social situé en bas des hiérarchies du champ de la voile.....	94
a. Une population de prétendants à la pratique.....	94
b. Des usager·e·s non propriétaires de leurs supports.....	95
3. À l'opposé de la pratique intensive.....	96
a. Les beaux jours : période de (non) fréquentation.....	96
b. Une association de découverte.....	97
Conclusion.....	99
Bibliographie.....	103
Sources.....	103
Références.....	104
Annexes.....	107
*Vocabulaire et définitions.....	107
Archives.....	113
Questionnaire.....	129

### **Entretiens :**

Page 14 : Entretien avec Philippe : une pratique libre isolée

Page 19 : Entretien avec Raphaël : la planche à voile pour s'occuper

Page 46 : Entretien avec Carla : une pratique de classe tardive

Page 52 : Entretien avec Iris et Diane : la pratique de classe dès l'adolescence

Page 61 : Entretien avec Maxime : la compétition non compétitive

Page 69 : Entretien avec Roger : une mémoire du CVAN

Page 90 : Entretien avec Albert : le CVAN tel qu'il fut

### **Méthodologie :**

Page 9 : les observations et entretiens

Page 35 : les licences fédérales et le baromètre des pratiques sportives 2018

Page 41 : l'enquête par questionnaire et l'analyse secondaire de données

Page 75 : les archives

### **Usage de l'écriture épiciène :**

La langue française ne distingue pas les groupes masculins des groupes rassemblant à la fois le masculin et le féminin. En sociologie et en sciences sociales, faire la différence entre un groupe entièrement masculin et un groupe masculin et féminin nous semble important, le genre jouant souvent un rôle social. Nous avons donc choisi de rédiger ce mémoire avec une écriture épiciène. Seuls les concepts et catégories déjà construites par d'autres n'ont pas été modifiées, à moins d'être redéfinies dans notre travail (intitulés des catégories socio-professionnelles, concept d'héritier...).



*Localisation du CVAN et des clubs de voile et d'Aviron à Nantes*

*source : Prises de vues satellitaires ou aériennes des territoires. IGN*

# Introduction

À l'origine de ce travail, se trouve une pratique personnelle de la voile. Activité découverte via l'école, puis poursuivie dans un club municipal, nous finissons par passer un monitorat de voile et encadrons, en tant que saisonnier, depuis près de 3 ans. Nous sommes maintenant adhérents d'un club de voile associatif : le Centre de Voile Amitié Nature. La découverte, en parallèle, de la sociologie amène rapidement de nombreuses interrogations sur la pratique et notre pratique de la voile, ainsi que sur l'association. Nous réalisons ainsi des travaux d'observation de régates en première année de licence et des entretiens avec plusieurs collègues. Vers avril 2022, nos collègues et le comité directeur se posent des questions sur la pratique de leurs adhérent·e·s, les éventuelles absences de renouvellement d'inscription, ou encore les difficultés de recrutement de saisonniers. Nous décidons donc de réaliser notre mémoire sur cette association. À ce stade, aucune de ces questions ne sont sociologiques, et nous ne pouvons nous contenter de les reprendre telles quelles.

Il est d'emblée décidé de ne pas travailler sur les endurant·e·s voile. Nous sommes trop proches de nos collègues pour pouvoir aborder le sujet sereinement. De plus, une thèse a déjà été réalisée récemment sur le sujet par Etienne Guillaud<sup>1</sup>. Nous nous orientons donc sur l'étude de l'association et de ses adhérent·e·s. La première étape a été d'identifier les prénotions<sup>2</sup> que nous avons. Nous considérons l'association comme populaire et formant des navigateurs et navigatrices à un très bon niveau. Il est donc décidé de s'intéresser à ces prénotions et surtout de s'y attaquer. Ce mémoire traite donc des pratiquant·e·s, de leurs caractéristiques sociales et de leurs modes de pratique.

Au début des années 2000, Cécile Créac'h a soutenu une thèse sur la pratique de la voile<sup>3</sup>. Elle explique dans ce travail que cette pratique, à l'origine partagée par les pêcheurs et aristocrates, s'est embourgeoisée. Les classes supérieures, au cours des XIXe et XXe siècles ont exclu les classes populaires de la pratique et défini les standards d'une « bonne » façon de naviguer. Ce qui ne correspond pas à ces « bonnes » façons, définies par une élite, existe alors plus difficilement. La voile est une pratique distinguée, celle de la classe loisir<sup>4</sup> montrant sa

---

1 Etienne Guillaud, « De l'attrait à l'usure : les trajectoires professionnelles des éducateurs sportifs en nautisme » (Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2018).

2 Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895.

3 Cécile Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers : enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation » (Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003).

4 Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, éd. par Raymond Aron, trad. par Louis Evrard, Tel 27 (1899; repr., Paris: Gallimard, 1978).

richesse ; mais aussi celle de croisiéristes cherchant l'aventure, le frisson ; ou encore une compétition entre gentilshommes. La pratique de la voile a donc plusieurs définitions légitimes, tout simplement parce que le terme « voile » recoupe plusieurs réalités : la croisière, le dériveur léger\*<sup>5</sup>, la planche à voile, et aujourd'hui les nouveaux supports que sont les kitesurfs\*, kite-foils\*, windfoils\*, wingfoils\*. Nous considérerons ici la voile comme la pratique de dériveurs légers et de planches à voile. Cette discipline est par ailleurs aujourd'hui bien représentée dans la région des Pays de la Loire, et particulièrement en Loire-Atlantique, comme le rappelle Étienne Guillaud en introduction de son travail<sup>6</sup>.

Le CVAN, situé à Nantes, en Loire-Atlantique est une association revendiquant certaines spécificités. La voile y est conçue « pour tous » et forme même son slogan : « La voile pour tous ». La navigation se fait en rivière, sur un plan d'eau considéré comme avantageux pour un bon apprentissage de la pratique. L'association avance ces spécificités, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elles soient vraies. La pratique de la voile répond à un certain nombre de normes, comme nous l'avons vu précédemment. Nous allons alors nous intéresser ici aux « manières socialement différenciées de pratiquer le « même sport »<sup>7</sup> et étudier les « styles de pratique »<sup>8</sup> comme le suggère Bernard Lahire pour l'étude des sports. Nous nous approcherons donc d'une analyse en termes de réception culturelle<sup>9</sup>, appliquée au sport. Nous pouvons encore présenter l'analyse comme un moyen de ne pas se contenter d'associer la voile à des groupes sociaux mais de s'orienter plutôt vers les différentes modalités de pratiques selon l'âge, le club, le genre, comme le suggère Charles Suaud<sup>10</sup>. Il faut cependant bien garder à l'esprit que dire les effets d'un cadre, d'une association, d'un contexte, ne signifie pas dire la singularité et la spécificité. Chacune des caractéristiques rapportées ici est susceptible d'exister ailleurs. Ce travail n'est pas une comparaison avec d'autres clubs.

Comment une pratique définie par ses propres normes peut-elle être orientée différemment au CVAN ? C'est la question qui se pose ici. Nous verrons, dans un premier

---

5 Les mots marqués par un astérisque \* sont définis en annexe

6 Guillaud, « De l'attrait à l'usure ».

7 Société de sociologie du sport de langue française. Congrès international, éd., *Dispositions et pratiques sportives: débats actuels en sociologie du sport*, Sports en société (Paris: L'Harmattan, 2004), 29.

8 Société de sociologie du sport de langue française. Congrès international, 29.

9 Bernard Lahire, « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle », *Idées économiques et sociales* 155, n° 1 (2009): 6-11, <https://doi.org/10.3917/idee.155.0006>.

10 Charles Suaud, « Espace des sports, espace social et effets d'âge », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 79, n° 1 (1989): 2-20, <https://doi.org/10.3406/arss.1989.2903>.

temps, que le cadre de la pratique joue pour beaucoup dans sa définition. Dans un second temps, il ne faudra pas oublier que les normes du champ de la voile ne sont pas sans effets. Puis, pour finir, nous nous attarderons sur l'histoire de l'association et ses effets sur les pratiques actuelles.

## **Méthodologie : les observations et entretiens**

Cette enquête est avant tout ce que Stéphane Beaud et Florence Weber appellent une enquête par distanciation. Connaissant déjà le milieu, nous avons pu y avoir un accès facile mais il a fallu apprendre à s'en détacher pour mieux l'observer. Pour cela, tout ce qui pouvait être observé a été noté pour ensuite être retravaillé de façon à produire des grilles d'observations en fonction des éléments les plus saillants.

Comme le rappelle également Flora Bajard, il y a bien un doute à avoir sur notre capacité à être objectif dans ce travail mais il ne faut pas non plus surestimer cette possibilité. La connaissance du milieu est un avantage important pour entrer sur le terrain. Il faut ensuite réussir à se faire oublier. Pour cela, un point important est de chercher à contredire les enquêtés quand ils suivent des idées générales. En effet, en ayant habituellement la posture du moniteur de voile, il est possible que les réponses que nous obtenions soient orientées. Il est donc nécessaire de les traiter avec recul et de proposer la contradiction, montrer que toutes les pensées sont possibles.

Les observations se sont concentrées sur quatre éléments différents : les pratiques d'encadrements des moniteurs et monitrices, les pratiques des adhérent·e·s, la fréquentation de l'association, et les événements organisés. L'idée était de réussir à objectiver de l'extérieur une pratique qui, selon Jean-Paul Russier, est caractérisée par une vision onirique et l'idée de coupure avec le monde et donc est difficile à objectiver en entretiens. Ces observations permettent de le faire en observant les actions.

En ce qui concerne le groupe observé, il a été décidé de se concentrer uniquement sur les adhérent·e·s de l'association pratiquant la voile. Il existe également de la location, des cours de voile scolaires, des stages à la semaine l'été, un groupe de pratique de stand up paddle, ou encore des offres faites aux écoles et comités d'entreprises. Toutes ces pratiques ont été ignorées car ne concernent que des passages occasionnels ou non liés à la voile et ne

sont donc pas pertinentes pour étudier les modes d'appropriation de la pratique de la voile au CVAN.

Les entretiens ont été faits avec des enquêté·e·s choisi·e·s empiriquement, selon leur groupe de pratique. Il ne s'agissait pas d'avoir un échantillon représentatif de l'association, mais bien d'analyser leurs pratiques en elles-mêmes, par rapports à leur parcours biographique et fréquentation de l'association. Il faut bien entendu se méfier de l'illusion biographique dont parle Pierre Bourdieu, et pour cela insister sur les événements passés et les faits plutôt que les émotions et ressentis. Les entretiens ont tous été anonymisés et certaines informations omises voir modifiées. Ces changements ont été réalisés de façon à ne pas modifier les analyses et les caractéristiques des profils.

Bajard, Flora. « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? » *Genèses* 90, no 1 (2013): 7-24. <https://doi.org/10.3917/gen.090.0007>.

Beaud, Stéphane, et Florence Weber. *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Guides repères. Paris: La Découverte, 1998.

Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, no 1 (1986): 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>.

Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, no 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

# I. Un cadre organisant la pratique

Nous montrerons ici que le cadre de la pratique permet de l'organiser. Pour expliquer ce que nous entendons par cadre, nous reprendrons la définition d'Erving Goffman<sup>11</sup> : il s'agit ici de parler des éléments qui définissent les situations dans lesquelles les participant·e·s évoluent. Ces éléments peuvent être sociaux (organisation de la pratique par l'association, présence d'autres groupes, modes d'entrée...) ou naturels (effets du vent, météo...). Nous ne parlerons pas ici de la superposition de ces cadres, de leurs modalisations ou transformations, mais bien de leurs effets sûrs et interprétations par les adhérent·e·s.

## A. Un seul club en plusieurs

Nous aurions pu écrire « plusieurs clubs en un seul » pour marquer la division en groupes distincts du CVAN qui n'aurait d'unité que son existence légale. Or, ce n'est pas le cas. Ce que nous comptons montrer ici, c'est que malgré une division en groupes distincts et isolés les uns des autres, le même esprit et les mêmes principes les animent. Il y a donc un seul club parmi tous les groupes constituant l'association et ce sous l'effet du cadre organisationnel de l'association.

### 1. Les CVAN

#### a. *Les usages différenciés de l'association*

Comme dit précédemment, l'association est divisée. Ces divisions se font de plusieurs manières. Il y a tout d'abord les divisions en groupes de pratiques. Les adhérent·e·s, après s'être inscrit·e·s au club, peuvent payer un supplément pour s'inscrire dans un cycle de cours. Ces cycles d'une dizaine de séances à l'automne ou au printemps sur les samedis ou mercredis sont conçus selon des tranches d'âge, des types de supports, et parfois même des niveaux de pratique. Chaque groupe a ainsi des pratiques différentes. Ils communiquent peu entre eux et, bien que naviguant sur le même plan d'eau, sont toujours séparés les uns des autres.

Dans ces groupes on trouve tout d'abord les jeunes (7 à 10 ans), pratiquant en Optimist\*, le mercredi après-midi. Il s'agit avant tout d'une récréation, d'une fête et de l'occasion de discuter. Le discours pédagogique du moniteur ne les intéresse pas, de même

---

11 Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, trad. par Isaac Joseph, Michel Dartevelle, et Pascale Joseph, Le sens commun (Paris: les Ed. de Minuit, 1991).

que les aspects sportifs de la pratique. Dans la même journée, le mercredi après-midi toujours, le groupe des jeunes pratiquant·e·s en Pico\* se caractérise par une division interne en deux sous-groupes : les grandes filles (14 à 16 ans) expérimentées, cherchant la performance, les sensations, rencontres et discussions ; les jeunes garçons (10 à 13 ans environ) plus ou moins débutants, se promenant, profitant de quelques sensations et jouant entre eux. Les samedis matin, les adultes, pratiquant le Laser\* en perfectionnement, suivent à la lettre les consignes et naviguent de façon précise. On pourrait parfois y voir de la natation synchronisée mais avec des bateaux. La prise de risque, les rires et les moqueries lors de chutes sont d'usage. En parallèle, les adultes navigant en 420\* débutant·e·s sont plus en difficulté, peu sûr·e de leurs mouvements et cherchent avant tout à se maintenir, trouver leur équilibre. Le vent les porte plutôt qu'il n'est maîtrisé. Le samedi après-midi, un autre groupe d'Optimist\* navigue mais, contrairement au premier groupe, celui-ci est plus orienté vers la performance. Le groupe de Pico\* du samedi déteste la compétition et refuse de participer aux régates\* (à l'exception de quelques membres). Les sensations et la prise de risque sont à l'honneur. Les pratiquant·e·s en Laser\* compétition se préparent de façon autonome et ne retrouvent leur moniteur que sur l'eau, leur pratique est compétitive, orientée vers la performance, mais ils jouent aussi à utiliser leurs supports de façons non prévues à cet effet, et ce dans l'objectif de montrer leur maîtrise de ce dernier. Un autre groupe d'Optimist\* pratiquant en compétition est combatif, crie beaucoup et se permet tout ce qu'il est possible de faire dans le cadre du règlement pour mettre hors compétition les adversaires.

Ce que nous montrent ces différentes descriptions, c'est que chaque groupe a son propre mode de pratique. Celui-ci peut sembler être issu d'effets d'âge, de niveau ou même de supports, mais, même lorsque ces éléments sont identiques, on observe des disparités (il s'agit ici des groupes de Pico\* et d'Optimist\* des mercredis et samedis). L'encadrement est alors en cause, comme nous le verrons plus tard. Le cadre organisationnel pousse ainsi à un croisement des catégories d'âge, niveaux de pratique, types de supports et encadrement, définissant alors différents modes de pratiques.

Le découpage en groupes n'est pas le seul élément. On observe au CVAN des « usages personnalisés du club ». Cette expression est celle d'un enquêté navigant en pratique libre. La pratique libre est ce à quoi les adhérent·e·s ont droit pour avoir pris leur adhésion au club : la possibilité de prendre un support et de naviguer quand le club est ouvert et sous réserve d'avoir le niveau. Ainsi, une partie des pratiquant·e·s ne suit pas de stages et navigue uniquement librement. En plus des usages pour l'apprentissage de la voile (420 samedi matin,

Optimist samedi après-midi, jeunes garçons en Pico le mercredi, groupe 420 du samedi après-midi), le perfectionnement (Laser du samedi matin, grandes filles en Pico le mercredi, Laser le samedi après-midi), le divertissement (Optimist du mercredi après-midi, Pico du samedi après-midi, planche à voile du samedi après-midi) et la compétition (les groupes compétition en Laser, Optimist et Hansa\*), il existe d'autres usages de l'association dans le cadre de la pratique libre ou même en dehors.

### ***b. La pratique libre : la devanture oubliée***

La pratique libre, telle qu'elle est nommée au CVAN, est accessible à tous et toutes. Ainsi, tout type de personne y prend part, mais de manières différenciées.

Celles et ceux qui ne suivent aucun cycle et viennent pratiquer librement sont ou des retraité·e·s et cinquantenaires, parmi les plus âgés du club, ou des étudiant·e·s. On observe ainsi différents usages, entre la promenade, le sport, l'entraînement. Dans l'ensemble, celles et ceux qui pratiquent en semaine sont inactifs et inactives ou ont des emplois permettant de pratiquer en semaine via des disponibilités ou temps partiels. Ces pratiquant·e·s sont atomisé·e·s et pratiquent indépendamment.

Une partie vient également le week-end, en même temps que les cycles du samedi ou le dimanche, quand pratiquent également en libre les autres adhérent·e·s qui assistent aux cycles. Cette possibilité de pratique libre est mise en avant par le CVAN mais semble peu développée. Mais avec les présences du week-end, peu de personnes viennent, et ce malgré un nombre important de personnes qui aurait le niveau technique pour venir, d'après les encadrant·e·s. Ce que nous appelons ici pratique libre, en reprenant le terme utilisé par le CVAN, ne correspond pas à un seul groupe mais à plusieurs. On y trouve des hommes très jeunes ou âgés pratiquant de façon atomisée, des membres des cycles de pratique du samedi matin se déplaçant en s'organisant via le Whatsapp (groupe de discussion collectif sur téléphone portable utilisant l'application Whatsapp) de leur groupe sans communication avec les autres groupes, des propriétaires de bateaux se servant de l'association pour les entreposer, des compétiteurs et compétitrices venant s'entraîner. Il existe aussi un groupe officiel, géré par un membre du bureau, pour organiser la pratique libre. Ce groupe fonctionne via une liste de diffusion par mail et peu de personnes en font partie. Pour l'intégrer, il faut déjà connaître son existence et trouver la personne en charge ou se voir proposer de l'intégrer par la personne responsable. Il y a donc beaucoup d'usages différents de l'association, que ce soit dans les cycles ou en dehors.

## Entretien avec Philippe : une pratique libre isolée

Philippe est un homme d'un cinquantaine d'années, de profession intermédiaire et diplômé d'un master de gestion. Il ne correspond donc pas tout à fait au profil type des pratiquant·e·s de la voile, tel que défini par Cécile Créac'h, du fait de sa catégorie socio-professionnelle, mais son niveau de diplôme marque un certain capital culturel.

Philippe entre tardivement dans la pratique. Il est ce que Cécile Créac'h appelle un prétendant. Ne commençant qu'à partir de ses 30 ans, il doit tout apprendre, y compris ce qui semble le plus évident pour les « héritiers » de la pratique qui ont intégré et incorporé les connaissances et techniques nécessaires. Comme beaucoup de prétendant·e·s, tout son apprentissage passe par des clubs de voile. Il s'agit en l'occurrence ici de clubs associatifs ou publics. De même, il ne pratique qu'un seul type de support, le dériveur léger. Son statut de prétendant est très marqué quand, alors qu'il navigue depuis plus de 15 ans, nous lui demandons s'il a un bon niveau.

*« Euh alors pffffffffffffff. Bah à force on commence à avoir quelques quelques connaissances, quelques. Voilà je navigue bien ? non je pense pas, je pense pas que je sois un. Je sais pas. »*

L'intégration et l'incorporation de ce que Cécile Créac'h appelle l'« habitus marin » n'est pas évidente pour les prétendant·e·s. Et si pouvoir avoir un bon niveau est possible, se reconnaître comme ayant un bon niveau est très difficile. Toujours dans la même idée, sa connaissance de la course au large, culture de référence dans la pratique de la voile, est faible voir inexistante.

*« Non, non, je connais. Je ne suis pas très. J'ai pas une très grande connaissance des skippers à part. Les les voilà ceux dont on entend parler beaucoup quoi. euh Voilà. Après en bateau je suis pas très fort non plus. Voilà. Pffffff. »*

Cependant, tout ne l'éloigne pas des pratiquant·e·s « classiques ». Comme pour beaucoup, la voile est vue et décrite par les techniques employées. De plus, comme l'explique Jean-Paul Russier, la description par l'idée de sensation est commune parmi les pratiquant·e·s.

*« Après j'aime bien, j'aime bien aller sur les, j'aime bien, j'aime bien aller sur le 420. Euh voilà, quand il y a un peu, quand on peut*

*faire sortir le spi, quand il y a plus de, il y a plus de choses à faire. J'aime bien partager avec quelqu'un. Le bateau quoi. Même si voilà de temps en temps faire un peu de Laser et avoir de bonnes sensations, c'est sympa aussi. Mais le Laser, ça commence à être un peu dur quoi. Pour. Ben voilà, c'est moins confortable. »*

Il est même difficile pour Philippe de bien qualifier sa pratique et ce qu'il lui plaît.

*« Ouais, je sais pas trop. Hum. Euh... ..Ma je. Non. Je sais pas comment les décrire. Être en. Ouais... Ben ouais. Quoique encore, quand ça sert à faire le , cette notion de vitesse ce vent un peu. Un peu de vent quand il y a du vent qui souffle un peu vite quoi. Mais en même temps, avoir euh voilà, être resté. Rester quand même en sécurité quand même... euh D'ailleurs, c'est ce qui. C'est ce qui est intéressant dans dans les sessions, les sessions de voile avec avec un moniteur qui est là quoi, puisque en fait, et qui vont lui, il peut déjà, il peut nous emmener plus loin à faire des et faire des trucs qu'on ne ferait pas, qu'on ne ferait pas tout seul. Et en même temps bah c'est un peu la voilà la sécurité quoi. Il suffit parce que bon, on a quand même. »*

Plutôt que de chercher à produire un discours sur ce qu'il fait, il se rattache à des modalités très concrètes et des questions de sécurité. C'est, comme le dit Bernard Lahire, le propre des classes supérieures de produire des discours et de pouvoir donner leur avis sur tout, tandis que les classes populaires vont plus avoir un rapport ethico-pratique à leurs pratiques. Or, bien qu'étant de classe moyenne, Philippe a des origines populaires. Cette origine n'est peut-être pas sans lien avec sa pratique au CVAN.

En effet, Philippe n'est pas venu pratiquer au CVAN par hasard. Il naviguait auparavant dans le club municipal voisin, mais celui-ci a arrêté son activité. Il a alors pris son adhésion eu CVAN sans prendre de cours et navigue librement. Avec le recul, il explique ce choix comme évident et on peut y voir une forme d'illusion biographique puisqu'il pense qu'il aurait pu venir au CVAN dans tous les cas.

*« P : Euh voilà, il y a aussi qui fait du Laser, beaucoup de Laser. Qui était là pas longtemps. L'autre jour là, ... voilà. Je connaissais*

*déjà des gens qui étaient. Et puis moi ça me. Ça me trottait un petit peu d'être de passer en libre.*

*M : C'est parce qu'il y avait l'idée de pratique libre que tu es venu au CVAN?*

*P : Ouais »*

Toujours est-il que cette association correspond à son profil de découverte de la voile. Le CVAN comme association de prétendant·e·s à la voile promettant de faire naviguer tout le monde. Cependant, une chose lui manque rapidement, c'est le collectif. Ayant volontairement choisi, pour des raisons économiques, de ne pas s'inscrire dans un cycle, il ne peut que faire partie des pratiquant·e·s en libre atomisé·e·s.

*« Mais déjà faudrait. Il faudrait déjà avoir plus de rencontres pour se connaître. Quoi. Savoir qui fait , qui est. En fait, moi je pense que le le la difficulté c'est bah la pratique libre. C'est sympa de venir, mais mon problème c'est qu'on ne se connaît pas quoi. Moi j'ai vu deux ou trois personnes qui. Et voilà qui ont l'air sympa et tout. Avec qui on s'est dit bah tiens, la prochaine fois prochaine, voilà, à bientôt! Quoi. Mais. Alors voilà. Mais comme il n'y a pas de rencontre. De de date. »*

Habitué à une pratique de groupe, le manque de cohésion lui pose problème. La vie de l'association lui semble alors non existante. Son profil permet ici de mettre l'accent sur deux choses importantes : la pratique libre est atomisée, et bien qu'étant une pratique sportive sur des supports solitaires, la voile se pratique ici en groupe.

Comme une partie des adhérent·e·s du CVAN, Philippe est en ascension sociale. Son père était employé et sa mère était au foyer. La pratique de la voile semble donc découler de cette ascension, et le CVAN, comme club de prétendant·e·s, de même que les autres clubs dans lesquels il a pratiqué, lui permettent de s'y initier.

Une autre caractéristique particulière de ce club est son site de pratique. Rivière bordée d'arbre, le plan d'eau est réputé pour ses effets de site et son vent tournant. Si ces conditions de vent sont considérées comme détestables par la plupart des clubs, ce n'est pas le cas du CVAN qui y navigue et doit donc les défendre. Philippe défend donc ce vent, mais, en le faisant, il apporte des précisions sur la façon dont le vent doit être pour être idéal et

laisse la porte ouverte à l'idée que le vent n'est peut-être pas si bon que cela au CVAN. La spécificité avec laquelle il décrit les conditions favorables encourage cette analyse.

*« Euh ... Ah bas. Oui, j'en. Un petit vent du Nord ...ou du sud. Voilà. Bien, bien, voilà. Bien dans l'axe. Puis voilà. Mais pas forcément. Voilà, je dirais pas, pas. Voilà. Je ne sais pas combien. Ouais. Je dirais entre dix et quinze nœuds. Tranquille, Voilà un vent qui qui qui qui fasse. Voilà qui. Qui fallait s'avancer, mais pas non plus forcément des grosses conditions de. »*

La compétition fait bien entendu partie des pratiques rejetées, peu appréciées. Vue comme élitiste, celle-ci est plus proche des modes de pratique du SNO, un autre club de l'Erdre mais regroupant des propriétaires de bateaux aisés. La seule compétition acceptée est celle amicale et elle est par ailleurs très appréciée. En parlant du SNO, Philippe ne connaît pas ce club mais en a entendu parler par d'autres adhérent·e·s. Leurs opinions ne sont pas ici favorables, ce qui relève de l'opposition historique entre ces deux clubs de voile. Ce club reste reconnu comme un grand club, ce qui correspond à sa légitimité dans le champ de la voile.

*« De toute façon je connais, je ne sais pas du tout. Non, que c'était bon. Un petit peu, ... Comment dire, un petit peu. Comment ce comment les qualifier le SNO? Bah oui, tout d'abord. Bon en bien, c'est que c'est un bon, un club qui qui forme de bons. de bons navigateurs. Voilà et puis ils ont eu des. Je crois qu'il y a quand même des quelques marins qui ont eu. Qui ont participé aux Jeux Olympiques ou des choses comme ça. Ou qu'on gagné des des. Qui ont eu des prix quoi. Je sais pas exactement mais. Et euh voilà puis après en mal, bah c'est que c'est un petit peu bah l'intégration est pas forcément évidente quoi. Enfin je veux voilà c'est un petit peu. Enfin, ils sont un petit peu un peu fermés quoi, ils se font un petit peu entre eux quoi. Enfin voilà. Donc. Voilà, on sent, on sent que c'est. Voilà enfin, on a l'impression que ce n'est pas des vrais, que c'est n'est pas facile d'accès quoi en fait. Voilà. mais après, je ne sais pas. »*

Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, n° 1 (1986): 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>.

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers : enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Lahire, Bernard. « Lectures populaires : les modes d'appropriation des textes ». *Revue française de pédagogie* 104, n° 1 (1993): 17-26. <https://doi.org/10.3406/rfp.1993.1285>.

Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

### **c. La planche à voile**

La planche à voile est une discipline particulière, et même si nous la traitons ici sous le terme de voile avec la pratique de dériveurs légers, il est important de s'attarder sur ses spécificités un instant. Apparue plus tardivement, la discipline et ses promoteurs et promotrices ont été en conflit avec la fédération pour le contrôle des modes de pratique<sup>12</sup>. Cette pratique a d'ailleurs toujours été considérée comme en coupure totale avec les autres pratiques de la voile. Cependant, au CVAN, cette coupure spécifique ne s'observe pas directement pour la simple raison que tous les groupes sont coupés les uns par rapport aux autres. Pour se rendre compte de cette séparation, il faut discuter avec les véliplanchistes, qui vont alors parler de « nous » pour se désigner et de « eux » pour le reste de l'association. La coupure est donc là. Dans l'autre sens, les véliplanchistes ne sont que très rarement mentionné·e·s par les autres groupes. Cette pratique semble d'ailleurs être peu présente au CVAN, puisque les cycles sont peu fréquentés, la compétition a été supprimée et les conditions de navigation sont très décriées par ce groupe (même s'il ne s'agit pas du seul comme nous le verrons plus tard).

Cette pratique est aussi très liée à l'usage de la plage<sup>13</sup>. Plage qui n'existe pas en rivière, ou du moins au CVAN. Les pratiquant·e·s en mer se montrent au public et se servent de la plage comme zone de repos, de discussions, d'observation des autres. Au CVAN, cet usage de la plage est remplacé par des arrêts au milieu du plan d'eau. Les véliplanchistes\* sont ainsi nombreux et nombreuses à s'arrêter, laisser tomber leur voile et discuter pendant les séances.

---

12 Denis Jallat, « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux », *Sciences sociales et sport* 4, n° 1 (2011): 65-91, <https://doi.org/10.3917/rsss.004.0065>.

13 Denis Jallat, « Planche à voile et plage », *Géographie et cultures*, n° 82 (20 septembre 2012): 45-59, <https://doi.org/10.4000/gc.1332>.

## Entretien avec Raphaël : la planche à voile pour s'occuper

Raphaël est un lycéen issu de classe supérieure. Ses deux parents sont médecins et il se projette sur des études longues. Il donne également des cours particuliers sur son temps libre. Sa famille n'est pas seulement aisée, elle est aisée et pratique la voile depuis un moment. Raphaël est donc ce que Cécile Créac'h appelle un « héritier ». De ses propres termes, il a une famille de « voileux ». Son père possède un bateau et pratique la voile depuis un moment. Sa pratique est cependant plus tardive que d'autres héritier·e·s puisqu'il a commencé à naviguer vers ses 14 ans. Il se met alors à la planche à voile. Du fait de ce choix, il se retrouve alors, pour pratiquer dans la région nantaise, obligé de venir au CVAN, seul club proposant cette pratique.

Il commence tout d'abord à pratiquer avec son père en planche ainsi que sur l'habitable familial. Comme la plupart des personnes commençant la pratique jeune et héritières de la voile, il a une pratique multisupports et fait occasionnellement du Laser. Comme le montre Jean-Paul Russier, la notion de sensation est importante pour décrire son ressenti et les raisons de son attachement à la pratique. Les mouvements de la planche apportant de l'instabilité sont recherchés.

*« Le planning c'est merveilleux ! » (Le planning : planche qui se décolle de la surface de l'eau sous la vitesse et plane légèrement, rendant le support plus instable)*

Il marque fortement la rupture avec les autres supports de pratique du CVAN en insistant sur une opposition entre les véliplanchistes et les non-véliplanchistes, notamment en ce qui concerne les repas et goûters. Le groupe s'organise en autonomie pour se retrouver après chaque séance et partager des gâteaux, à l'écart des autres. On retrouve ici l'idée de coupure entre la planche et les autres de Denis Jallat.

*« C'est vrai qu'on est le seul groupe à faire ça. On fait des. Des goûters. Non en fait c'est une très bonne idée qu'ils ont eu Morgane et Énora. Parce que oui, encore une fois. C'est ça montre bien qu'on est pas dans le truc de perfs, compétition etc. Mais plutôt on oppose cool et c'est une activité pour le plaisir. Et c'est ce qui démontre aussi des gens qui sont là, qui sont là avec nous parce qu'ils*

*découvrent. En fait, il y a énormément de débutants, ils ne sont pas là pour devenir les meilleurs. Juste apprendre et découvrir. Et donc ouais, les goûters à chaque fin de séance, c'est quand même super parce que ça rejoint la même idée que le pique nique en fait. Puisque bah c'est sympa de. Donc de faire un recap, d'être entre nous et de profiter au delà de la planche à voile et seulement de l'activité. En fait, c'est tout ce qui tourne autour qui est l'ambiance et l'ambiance. C'est alimenté par par ces goûters, par ces pique-niques, par la raclette qu'on va faire. C'est des trucs en plus quoi. »*

Il est même prévu l'organisation d'une raclette, évènement souvent organisé pour l'ensemble de l'association, mais uniquement pour les véliplanchistes.

Bien que coupé des autres groupes de pratique, Raphaël n'en reste pas moins intégré dans le CVAN. La régata n'est pas appréciée, il ne vient que pour du loisir. La « convivialité » terme revenant souvent pour décrire l'association lors de l'enquête, est reconnue et appréciée. Il se sent en lien avec l'association.

*« C'est comme ça que j'ai connu le CVAN et l'ambiance étant très très cool. Les gens sont sympas. »*

De même, bien qu'il ne connaisse pas le SNO, il a bien intégré que ce n'était pas un club de voile apprécié du CVAN mais qu'il avait tout de même une certaine renommée et légitimité.

Tout n'est cependant pas rose pour Raphaël, et bien qu'il ne mette pas cela sur le dos du CVAN, naviguer dans ce club lui pose problème. Les conditions météo ne lui conviennent pas du tout, et il semblerait que beaucoup de planchistes partagent cet avis. En effet, lors de l'enquête, il s'agit des pratiquant-e-s les plus critiques en ce qui concerne les conditions de navigation. La comparaison avec la mer est fréquente et le vent instable les faisant chuter de leurs planches décrié.

*« Ben oui, parce que t'es comme ça, tu sais t'as le vent qui rentre dans ta voile, t'es bien t'es calé et d'un coup hop, il vient de l'autre côté. Donc soit il vient de l'autre côté parce que à cause des arbres, etc. Donc tout d'un coup il y a une risée qui vient de l'autre côté, bam! Donc tu te prends le vent au lieu de venir du sud. Il vient du nord où alors il vient, il se décale. En fait, il bouge tout le temps en*

*tout cas. En tout cas aux CVAN, il bouge tout le temps. Et donc c'est embêtant et il y a très peu souvent de disons bonnes conditions »*

Pour ajouter à cela, bien que la planche lui plaise, la pratique n'est pas de son choix mais est imposée par ses parents pour « l'occuper ». La situation lui convient semble-t-il, mais ne laisse aucun doute sur son départ si l'occasion de naviguer dans de meilleures conditions se présente ou sans l'obligation parentale.

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Jallat, Denis. « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980: représentations, jeux et enjeux ». *Sciences sociales et sport* 4, n° 1 (2011): 65-91. <https://doi.org/10.3917/rsss.004.0065>.

Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

## **2. Le CVAN : des divisions unies**

Nous avons pu voir que le CVAN était divisé en plusieurs groupes, recoupant parfois les groupes de pratique institutionnels. L'ensemble de ces découpages tient au cadre organisationnel de l'association, associant support, âge, encadrant·e et niveau de pratique. L'association n'a cependant pas comme unité que son existence légale. Ses divisions, malgré leurs différences, se ressemblent pour la plupart et forment un CVAN plus uni que divisé.

### **a. Des groupes semblables**

Malgré leurs différences, les groupes de pratiques sont en réalité très semblables et leurs pratiquant·e·s pourraient même être interchangeables. L'enquête réalisée par questionnaire ne montre aucune différence de classe selon les groupes de pratique. Les styles de pratiques restent différents mais n'empêche pas de retrouver de nombreux points communs.

Les événements organisés par le club sont fréquentés de tous et toutes. Les pratiquant·e·s restent cependant majoritairement avec leur groupe d'origine sans trop de contact avec les autres. Seuls deux groupes sont plus proches et échangent régulièrement. Il s'agit des deux groupes du samedi matin, tous deux groupes d'adultes et seuls présents à ce moment. Leur proximité n'existe qu'à terre, une fois en navigation, ils se séparent.

Tous les groupes, à l'exception des pratiquant·e·s atomisé·e·s naviguant en libre, naviguent en groupe, et ce même en dehors des cycles prévus à cet effet. La pratique libre est aussi l'occasion de naviguer à plusieurs. Certain·e·s s'organisent via leur whatsapp ou via la liste de mail pratique libre avant de pratiquer, d'autres trouvent sur place des partenaires de pratique. Même pour celles et ceux qui pratiquent seuls, il leur arrive d'attendre la présence d'autres pratiquant·e·s pour aller sur l'eau, et ce même sans navigation de groupe. Ainsi, je me retrouve un dimanche sur le site de navigation. Un habitué se présente au club mais décide d'attendre que du monde arrive. Une heure après, il repart faute de présence. Cette volonté de pratiquer en groupe est bien illustré par l'entretien réalisé avec Philippe. L'apprentissage en groupe semble en être la source. La plupart des adhérent·e·s, ayant suivi des cours, recherchent ce cadre de pratique. Ce n'est pas sans lien avec le fait que le CVAN soit un club de découverte de la voile et une école de voile importante en taille.

On peut également ajouter que l'ensemble des groupes sont des groupes soudés en interne et partageant ce que les adhérent·e·s appellent la « convivialité ». Cette convivialité se traduit par l'organisation de repas, goûters au sein des groupes (dont l'exemple le plus aboutit est l'organisation d'une raclette par les véliplanchistes), mais également par les discussions. Tous les groupes sont des lieux de discussions entre adhérent·e·s. Dès qu'un temps mort apparaît (absence de vent, remorquage des bateaux) ou dès que les pratiquant·e·s le souhaitent en arrêtant volontairement leur activité, il y a discussion. Les sujets sont les erreurs de chacun·e, qui sont moquées, ou tout simplement les vies personnelles et quotidiennes. Ces sujets sont identiques quels que soient les groupes. Les rires s'entendent et les sourires se voient.

Il ne s'agit pas ici de dire que tous les groupes sont identiques, juste parce qu'ils pratiquent en groupe, discutent et assistent aux mêmes évènements. Il s'agit plutôt de dire que ces éléments montrent que ces différents groupes, malgré leurs disparités, ne sont pas si différents que ça. Ce sont d'autres éléments, caractéristiques du cadre de la pratique au CVAN, qui vont participer à montrer les grandes similitudes entre les groupes.

### ***b. L'aviron comme fédérateur***

Un élément important de l'union des différents groupes de pratique est l'identification, en plus de celle à son groupe de pratique, au groupe des adhérent·e·s. Cette identification ne se fait pas par adhésion au groupe mais comme rejet d'un autre. Ainsi, en s'opposant à d'autres, les pratiquant·e·s formulent un « nous » contre « eux ». Ces oppositions n'existent

pas au sein du CVAN (à l'exception de la planche à voile par rapport aux autres pratiquant·e·s), mais sont au moins deux à l'extérieur de l'association. L'une des deux est contre le SNO (Sport Nautiques de l'Ouest) et nous reviendrons dessus par la suite. L'autre opposition n'est pas contre un club mais contre l'ensemble des pratiquant·e·s de l'aviron sur l'Erdre.

La zone de navigation est traversée par plusieurs supports. Le RIPAM (Règlement international pour prévenir les abordages en mer) prévoit, selon les types de supports, des règles de priorité. Ainsi, les bateaux à moteur non manœuvrants, ceux avec un gros tirant d'eau, sont prioritaires. Ils s'annoncent régulièrement par un signal sonore en arrivant, réduisent leur allure et attendent d'avoir le passage pour avancer. Selon cette réglementation, ce sont les seuls sur l'Erdre (avec les bateaux en panne) à avoir priorité sur des voiliers. Ainsi, les autres bateaux à moteurs zigzaguent entre les supports et les avirons sont censés faire de même. Or, sans pratiquer l'aviron, on peut rapidement voir que ces supports sont peu manœuvrant et ont un inconvénient majeur lorsqu'il s'agit d'éviter les autres : installé dos à la marche, il ne leur est pas possible de voir vers qui ils avancent. On ajoute à cela le passage régulier et important à travers la zone de navigation du CVAN de ces supports, la nécessité pour les voiliers de traverser à plusieurs reprises la rivière pour pouvoir avancer dans certaines configurations, les angles morts des bateaux liés à la voile, le manque de maîtrise de certain·e·s débutant·e·s, et on obtient tout ce qu'il faut pour des conflits, collisions et incidents. Nous pourrions tout simplement parler en termes de conflit d'usage, la confrontation n'est pas vue comme telle par les adhérent·e·s.

Les avirons sont vus comme des problèmes, des obstacles, qui pourraient très bien ne pas passer à cet endroit. Le manque de politesse leur est reproché, ce qui n'empêche pas les adhérent·e·s de les regarder de travers lorsque ces derniers passent et de ne pas les saluer. Il est régulièrement répété par l'ensemble des moniteurs de les éviter, et ce suffisamment fort pour se faire entendre des avirons. Ainsi, tout se passe comme s'il était plus important de faire entendre aux pratiquant·e·s de l'aviron qu'ils sont sur le chemin, que de faire entendre aux adhérent·e·s qu'il y a un obstacle. Les enquêté·e·s râlent contre eux et leur présence. Sur le ton de la blague, ils parlent parfois même de les attaquer, percuter. « On s'en fout d'eux », précise alors un jeune adhérent de 9 ans. D'autre proposent de se mettre en groupe pour les arroser. L'ensemble des pratiquant·e·s de l'aviron est vu comme un seul même groupe posant problème auquel est opposé le CVAN. L'union se fait alors contre eux, et ce malgré l'absence de communication entre les groupes de pratique au sein du CVAN.

### *c. Le vent : un cadre naturel perturbant*

Un dernier élément fédérant les groupes sans concertation de leur part est le vent. Le plan d'eau où naviguent les adhérent·e·s du CVAN est plus étroit que d'autres, provoquant un vent tournant et irrégulier. Ces conditions de vent ne sont pas considérées comme bonnes, ou même passables : Ce vent est impraticable et pose problème, naviguer sur ce site est quelque chose à ne pas faire. C'est ce que montre Cécile Créac'h<sup>14</sup>, qui précise également que le CVAN, naviguant sur ces lieux, ne peut tenir ce discours. Au contraire, les adhérent·e·s vont défendre ces conditions comme permettant une progression technique, une meilleure maîtrise du support et comme étant une difficulté surmontable. Nous n'allons pas trancher ici et déterminer s'il y a des bonnes ou des mauvaises conditions de vent. En effet, le vent, par nature, n'est ni bon ni mauvais. Ces qualifications ne sont que les résultats des interprétations du cadre naturel fait par les pratiquant·e·s du CVAN ou d'ailleurs.

Ce qui a été observé par Cécile Créac'h au début du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir la défense du vent sur le site comme utile et permettant l'apprentissage, se retrouve encore aujourd'hui. Cependant, cette vision n'est pas la seule. Tout·e·s les adhérent·e·s considèrent aujourd'hui le vent comme un obstacle, un inconvénient majeur gênant leur pratique. Cela peut sembler contradictoire, mais en réalité les deux idées s'articulent. Elles correspondent à l'articulation de la norme, dans le champ de la voile, de ce qu'est un bon vent, avec le vent du cadre naturel de la zone de navigation. Ce cadre oriente en effet les conceptions des adhérent·e·s vers une défense des conditions. Dans le cas contraire, il serait absurde de continuer à naviguer sur un site que l'on ne défend pas. D'un autre côté, les conceptions du champ, transmises par les encadrant·e·s et pratiquant·e·s venant de l'extérieur, tendent à les orienter vers une critique forte de ces conditions.

On peut relever trois formes d'articulation de ces deux conceptions. La première consiste à ne pas les articuler et à considérer le vent comme un inconvénient. Il s'agit ici de la conception des véliplanchistes. Il est à noter que, d'après des collègues pratiquant à la fois la planche à voile et le dériveur léger, il est beaucoup plus difficile de s'adapter techniquement à ces conditions de vent en planche à voile. On y trouve là peut-être la raison de cette conception ne laissant aucune place à un discours de défense de l'environnement. Les deux autres conceptions consistent à penser les conditions de vent comme difficiles et à avoir intégré ce fait, puis tenir par-dessus un discours sur les avantages de ces conditions. La différence entre ces deux articulations se fait entre celles et ceux qui laissent d'abord ce qui

---

14 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

est intégré ressortir, et celles et ceux avec plus d'expérience, qui pensent d'abord à tenir le discours attendu avant de laisser paraître ce qui est intégré.

Ce qui nous permet d'affirmer ici que la défense du vent n'est que discours, et que sa reconnaissance comme difficile est intégrée, est justement le discours de défense du vent. Ce discours est toujours tenu par rapport à l'idée que le vent est meilleur ailleurs. On nous explique alors que naviguer ici permet d'être plus performant à l'extérieur, là où le vent est mieux. On a aussi des discours présentant uniquement une défense des conditions de vent. Ces derniers ne parlent pas directement de problèmes liés au vent, mais précise les bonnes conditions de pratiques. Ces conditions sont celles avec le vent tournant le moins possible sur le plan d'eau. Ainsi, malgré un discours de défense, lié au cadre de la pratique, les conditions de vent jugées comme optimales restent dépendantes des définitions du champ de la voile. Elles correspondent à la configuration où le vent est le moins jugé comme perturbant.

Cette intégration de la perception du vent comme étant « nul » se voit aussi dans les pratiques. Lorsque le vent se fait plus fort, les adhérent·e·s se montrent plus impatient·e·s, heureux et heureuses, les plus jeunes s'exclament et trépignent. Cette perception est transmise par les encadrant·e·s qui se trouvent démotivé·e·s en absence de vent ou lorsque celui-ci a la mauvaise orientation.

Ce qui fait l'union ici des adhérent·e·s n'est pas juste cette considération de mauvaises conditions de pratique (considération commune avec l'ensemble du champ de la voile), mais est aussi ce discours permanent de justification, comme s'il fallait expliquer pourquoi iels naviguent ici. Cette justification est commune à l'ensemble de l'association (exception faite d'une large partie des véliplanchistes) et ce malgré la diversité des groupes.

## **B. La vie de l'association : maintien et reproduction du groupe**

Nous avons pu voir comme les cadres organisationnels et naturels unifiaient la pratique en faisant un seul club de plusieurs. Nous allons voir maintenant comme l'action institutionnelle de l'association permet de maintenir en partie le groupe des adhérent·e·s.

### **1. Un travail de cohésion de l'institution**

#### ***a. La « convivialité » ou : les repas, goûters et barbecues***

Marc Pelletier parle des collectifs navigants et, bien que ce ne soit pas ici notre objet d'étude, ce qu'il nous apprend sur cette pratique, qui fait partie de la voile, peut nous être

utile. En l'occurrence, un point important de la cohésion du groupe sont les beuveries et les repas<sup>15</sup>.

Au CVAN, un terme revient souvent : la convivialité. La plupart des adhérent·e·s décrivent l'association comme conviviale, amicale, accueillante, voir comme une famille. En creusant un peu plus les discours, on constate vite que les moments de convivialité sont des moments de repas et de boissons. Bien que les repas ne soient pas les seuls éléments constitutifs de la convivialité, ils en sont une part importante. Ces moments servent d'appuis pour les discussions, échanges, et interactions au sein du groupe, voire même occasionnellement en dehors du groupe. Ainsi, une partie des adhérent·e·s, quels que soient leurs âges (à l'exception des plus jeunes en Optimist), organisent d'eux-mêmes des repas et goûters avant et ou après les sessions. À ces repas sont parfois conviés les encadrant·e·s. D'autres sont organisés par les encadrant·e·s, pour leurs groupes. Dans ces deux premières situations, chacun·e ramène un élément à partager. Ce mouvement est donc entretenu par tous et toutes et se perpétue. L'association organise parfois d'elle-même ces moments et fournit alors nourriture et boissons pour un goûter. Cela peut-être à la fin d'une journée de cycle ou lors de régates. Cette dynamique des repas et goûters permet, au sein de l'association et de chaque groupe, de créer et d'entretenir cette « convivialité ». On retrouve donc ici l'idée de Pelletier des beuveries et repas soudant les groupes, les beuveries en moins. Il est tout de même important de noter que l'alcool reste présent à la plupart des évènements impliquant des adultes et organisés par des adultes, encadrant·e·s ou par l'association.

### ***b. La mobilisation des bénévoles***

Il se dit parmi les encadrant·e·s voile et les membres du bureau que l'activité bénévole n'existe plus, qu'elle a disparue. Le manque d'aide se fait ressentir et la situation économique du club, parfois en faible excédent à la fin de l'année, est souvent justifiée par l'absence de participation (ainsi que par les baisses de subventions récurrentes). Les bénévoles sont attendu·e·s sur l'entretien des bateaux, l'organisation d'évènements et les ouvertures exceptionnelles de l'association lorsqu'aucun permanent n'est présent. Dans l'ensemble, la mobilisation de bénévoles est vue comme un problème, et ce n'est pas nouveau.

En effet, les archives montrent des dossiers d'inscriptions remplis de phrases marquées en gras insistant sur la nécessité et l'obligation de donner de son temps à

---

15 Marc Pelletier, « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants », in *excellences sportives: Économie d'un capital spécifique*, par Sebastien Fleuriel et Jean-Michel Faure, Éditions du Croquant, 2010, 19-44.

l'association<sup>16</sup>. Un autre exemple de fiches d'inscription, distribuées 10 années après, montre la présence d'un questionnaire dans lequel les adhérent·e·s doivent renseigner leurs disponibilités et les actions réalisables pour aider l'association<sup>17</sup>. 10 ans plus tard, les rapports d'activités, destinés à être diffusés aux adhérent·e·s, font état d'un manque de participation. Le texte paraît même culpabilisant et correspond au discours toujours présent sur le manque de bénévoles. Cette brève histoire permet ici de dire deux choses. Tout d'abord le problème de bénévolat, tel qu'il est vécu par l'institution, n'est pas récent et s'exprime dans les mêmes termes depuis probablement le début. Ensuite, on peut supposer que ce problème n'en est pas réellement un. En effet, l'association existe encore malgré ces plaintes régulières, et, comme nous allons le montrer, les adhérent·e·s participent tout de même.

Lors des observations, il apparaît assez rapidement que personne ne se déplace pour aider et s'investir dans l'association en dehors des membres du bureau. On serait alors tenté de croire que le bénévolat n'existe plus. Cependant, en discutant avec les responsables (encadrant·e·s et membres du bureau), on se rend rapidement compte que les attendus pour les bénévoles ne sont pas réalisables sans accompagnement et formation. En effet, l'entretien du matériel requiert un minimum de compétences techniques. Or, ces compétences techniques ne se trouvent pas chez les adhérent·e·s, qui pour beaucoup découvrent la pratique. La demande de bénévolat n'est pas compatible avec la source de bénévoles potentiel·le·s. Cependant, cela ne veut pas dire que personne ne participe dans l'association et que les adhérent·e·s ne sont que consommateurs et consommatrices de la pratique.

L'organisation et l'encadrement d'évènements, de même que des ateliers d'entretiens du matériel mobilisent. La différence avec les attentes de l'association est que les adhérent·e·s ne viennent que s'il leur est demandé de venir. Quand un mail est envoyé pour demander de l'aide pour changer les voiles des 420, participer à l'hivernage des bateaux, organiser une régat\*, ou encore réparer d'anciens bateaux, les adhérent·e·s se déplacent alors en nombre. Pour ces évènements, entre 10 et 20 personnes, pour beaucoup n'ayant pas aidé auparavant, viennent et participent activement. Les consignes sont données par les responsables avec parfois des démonstrations pour les travaux techniques, puis tout le monde se met au travail. Le travail est d'ailleurs réalisé plus rapidement que prévu par l'association. Ainsi, un encadrant s'étonne de la rapidité de réalisation et doit insister pour qu'une pause soit faite afin de participer à la convivialité de l'association (c'est-à-dire prendre un verre de cidre). On voit

---

16 « dossier inscription », 1983. Archive du CVAN.

17 « fiches renseignement 89-90 », 1989. Archive du CVAN.

donc que les bénévoles ne se déplacent pas pour aider, sauf quand il leur est demandé. Nous pouvons donc dire qu'ils se déplacent bel et bien.

Ces adhérent·e·s mobilisé·e·s reprennent volontiers le discours de manque de participation, alors même qu'ils sont visé·e·s par ce discours, pour expliquer leur motivation. Ce faisant, iels critiquent les autres qui ne viennent pas et expliquent volontiers que personne ne veut aider. On observe, bien entendu, que tel n'est pas le cas. Ce discours semble en réalité servir de motivation et de moyen de se distinguer du reste des adhérent·e·s, le tout encouragé par l'institution.

Dans son travail sur les clubs de tennis, Anne-Marie Waser explique que les associations fonctionnent avec un noyau actif (le bureau), et qu'autour gravitent des personnes plus ou moins actives selon les périodes. Le reste de l'association est peu investi<sup>18</sup>. On retrouve ce modèle ici. Le bureau actif se plaint du manque de participation, le cercle autour d'adhérent·e·s actifs et actives (qui sont critiqué·e·s par le discours de manque de bénévoles pour ne pas être venu de leur propre chef) reprennent ce discours pour expliquer leur implication et critiquent celles et ceux qui ne viennent pas. On peut observer ici qu'il y a une mobilisation des adhérent·e·s, malgré le discours sur le manque d'implication, et que ce discours sert en partie à la mobilisation. L'institution travaille donc à une forme de cohésion entre adhérent·e·s. Cet élément permet aussi de montrer que l'association n'est pas faite de consommateurs et consommatrices pur·e·s et désintéressé·e·s, comme cela peut être le cas dans le travail d'Anne-Marie Waser pour un club de tennis universitaire où les pratiquant·e·s ne viennent que pratiquer<sup>19</sup>.

## **2. La question du renouvellement : le maintien d'un milieu**

Un dernier point important concernant la pratique des adhérent·e·s au regard du cadre organisationnel est le renouvellement des pratiquant·e·s. Ce point va de pair avec les questionnements de l'association sur le renouvellement et le départ de ses adhérent·e·s.

### ***a. Une entrée par recommandation***

Au début des années 2000, Cécile Créac'h pose que les adhérent·e·s du CVAN entrent via leur cercle amical ou professionnel<sup>20</sup>. L'entourage est alors imité pour entrer dans la pratique.

---

18 Anne-Marie Waser, « Sociologie du tennis: genèse d'une crise 1960-1990 », Logiques sociales (Paris, l'Harmattan, 1995).

19 Waser.

20 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

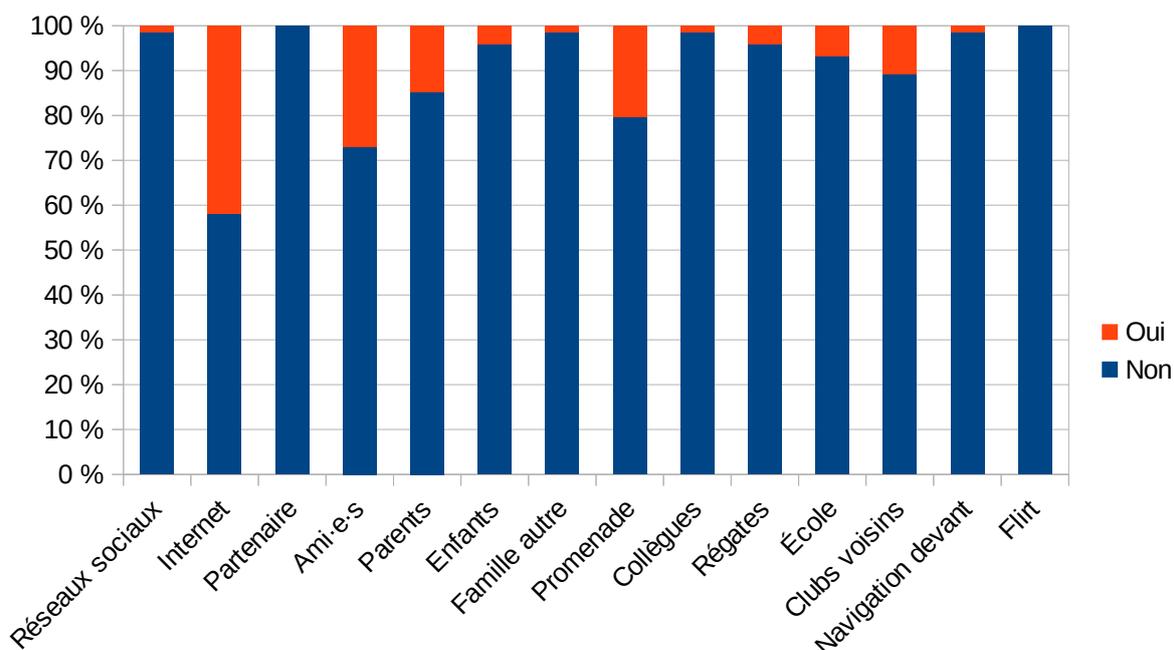


Figure 1: Moyens de découverte du CVAN

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent.e.s du CVAN

Champs : questionnaire : adhérent.e.s

Interrogé.e.s sur la façon dont iels sont rentré.e.s au CVAN, les adhérent.e.s ont apporté des réponses variées.

On retrouve dans un premier temps l'idée de Cécile Créac'h d'une association constituée d'ami.e.s et de membres de la famille. En effet, la découverte de l'association par des ami.e.s est le deuxième moyen de découverte. L'entrée par les parents, enfants ou autres membres de la famille, si l'on cumule les trois, a aussi son importance. Ces différents modes de découverte, au vu du lien étroit entre classes sociales et groupes de pairs permettrait alors de maintenir une hétérogénéité sociale au CVAN. Cette hétérogénéité permettant, d'après Anne-Marie Waser, de maintenir la cohésion d'un club<sup>21</sup>. Cependant, ce ne sont pas les principaux moyens de découverte de l'association.

En effet, le premier moyen est Internet. Moins développé au début des années 2000, époque où l'association commence à s'équiper informatiquement, il est normal à ce moment que cette possibilité n'existe pas. Ce mode d'entrée n'est pas marqué socialement, ou du moins cela n'apparaît pas dans les résultats de l'enquête par questionnaire. On ne sait donc pas grand-chose de ces entrant.e.s. Nous pouvons supposer que la discussion avec le secrétariat lors de l'inscription, ou la visite du site, sélectionne certains profils plus que

<sup>21</sup> Waser, « Sociologie du tennis ».

d'autres, le choix d'un club n'étant jamais aléatoire mais toujours lié à la rencontre entre les dispositions et l'offre social de l'association<sup>22</sup>.

Deux autres éléments importants participent au renouvellement des adhérent·e·s de l'association : le passage et la fermeture d'un club voisin. Le CVAN a la particularité d'être sur un lieu ouvert au passage, avec un certain nombre de promeneurs et promeneuses. Lors des observations, il arrive fréquemment de les voir s'arrêter pour se renseigner. Le même mode de sélection que la découverte via internet se met probablement en place. Nous n'avons cependant pas le moyen de le savoir ici, la rencontre des individu·e·s ayant choisi de ne pas s'inscrire étant plus complexe.

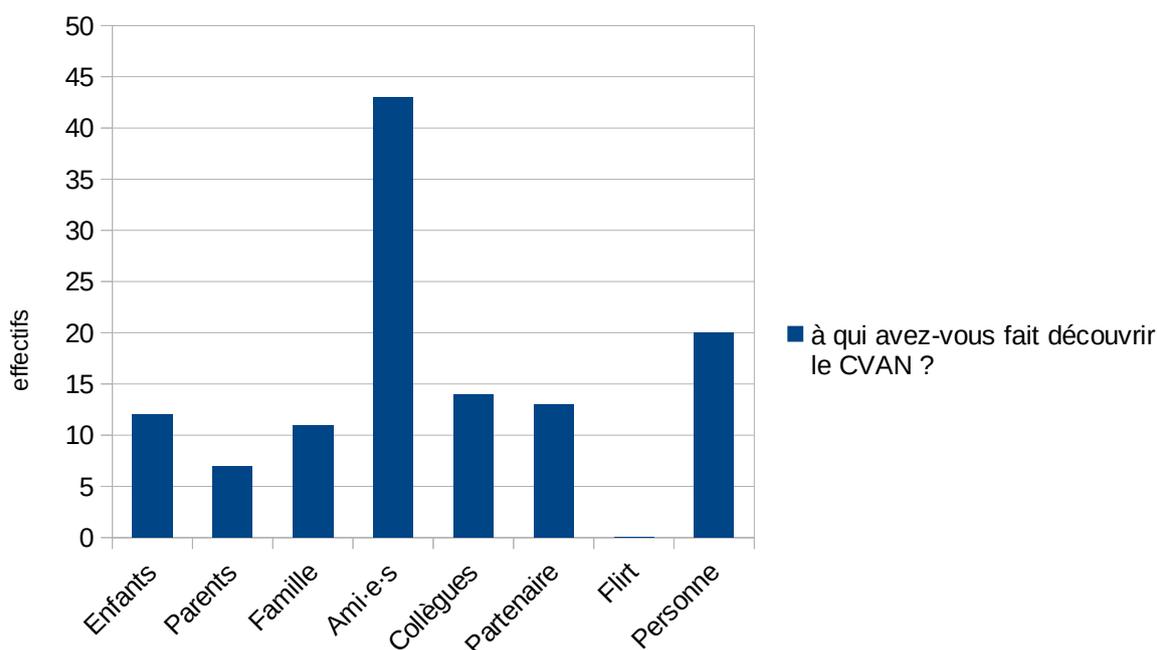


Figure 2: À qui les adhérent·e·s du CVAN font découvrir l'association (que la personne adhère ensuite ou non)

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent·e·s du CVAN

Champs : questionnaire : adhérent·e·s

Il est intéressant de voir que l'association est un lieu qui est partagé par ses adhérent·e·s. En effet, seul·e·s 16 % des interrogé·e·s n'ont fait découvrir le CVAN à personne. Ce partage de sa pratique peut s'expliquer par le cadre institutionnel. En effet, l'association est à proximité de la ville de Nantes, permettant un accès facilité. De plus, il est proposé pour un tarif réduit (10 € par personne) de faire naviguer des invité·e·s toute la journée ou moins. Une partie des personnes ayant découvert venant possiblement compléter le groupe des adhérent·e·s l'année d'après.

<sup>22</sup> Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

Un dernier élément intéressant est celui des rencontres amoureuses. La question de la découverte par des partenaires ou flirts est posée dans le questionnaire. Les réponses sont inexistantes, montrant ainsi que l'association n'est pas un lieu de rencontre amoureuse. Cette idée est d'ailleurs renforcée par la rareté de couples se formant au CVAN. La question n'a pas été posée par hasard. En effet, tous les membres anciens de l'association interrogés déclarent la même chose : le CVAN était une agence matrimoniale. Selon eux, puisqu'il s'agit exclusivement d'hommes, beaucoup de jeunes femmes venaient pour « trouver un mari » et c'était un lieu où il « y avait des plans cul ». Des histoires de mariages, tromperies, divorces et séparations sont racontées et semblent caractériser le CVAN des années 70-80. On retrouve des traces jusqu'à la fin des années 90, puisque dans les archives de l'association se trouvent des faire-part de naissance et des invitations à des mariages, destinés aux adhérent·e·s.

### ***b. Un contrôle par l'expérience et la compétence***

Dans un club sportif, on peut trouver des rapports de domination liés à la compétence sportive<sup>23</sup>. Les adhérent·e·s expérimenté·e·s ont un statut hiérarchique plus important et ainsi un pouvoir sur le reste du groupe. Ce pouvoir de la compétence est marqué au CVAN. En effet, dans les groupes de pratique, les adhérent·e·s ayant déjà de l'expérience sont sollicité·e·s pour participer à l'encadrement du cours et bénéficient d'une plus grande autonomie.

Cette autonomie se caractérise par une distance physique lors de l'équipement et de la préparation du matériel. Les adhérent·e·s concerné·e·s gréent\* à l'écart des autres, parfois en choisissant directement leur matériel sans demander à l'encadrement. Une fois en navigation, iels se retrouvent légèrement à l'écart des autres, souvent en tête du groupe. Iels forment donc souvent un groupe à part au sein du groupe de pratique. Le meilleur exemple est celui des filles du mercredi après-midi en Pico qui suivent parfaitement ces descriptions. Elles sont rejointes en cours de saison par d'autres membres du groupe montant en compétence et niveau technique. Les encadrant·e·s viennent aussi moins souvent vers les expérimenté·e·s, et quand iels le font, les explications sont toujours personnalisées et détaillées, là où des explications plus générales sont faites aux autres.

La participation à l'encadrement se fait de deux façons : à l'initiative des expérimenté·e·s et à l'initiative des encadrant·e·s. Les expérimenté·e·s, en navigation ou à terre, vont toujours aider les adhérent·e·s en difficulté en passant à proximité et si l'encadrant·e se trouve trop loin. Iels deviennent alors eux-mêmes encadrant·e·s mais de façon plus officieuse. En retour, les adhérent·e·s vont avoir tendance à solliciter plus facilement les personnes vues

---

23 Waser, « Sociologie du tennis ».

comme compétentes. Sur le terrain, de par notre statut antérieur d'encadrant, l'observation a ainsi dû s'accompagner de conseils aux adhérent·e·s sur leurs pratiques de la voile. Il a bien entendu été tenu compte de ces effets dans l'observation et les pratiques après conseil ont été ignorées ou minorées. Quand les encadrant·e·s prennent l'initiative de mobiliser les expériment·é·s, iels les adoubent dans leur rôle, et ce de plusieurs manières : donner la réponse à une question difficile après que personne n'ait pu répondre, demander une démonstration, mettre en navigation sur un support double avec un·e débutant·e, proposer de faire partie des groupes compétition, ou encore orienter vers les formations d'encadrant·e·s.

La compétence n'est pas le seul élément qui fait qu'un·e adhérent·e·s va avoir un pouvoir de domination sur le groupe. L'expérience et la position au sein du bureau va le permettre aussi. Ainsi, quand on demande aux adhérent·e·s de citer l'ensemble des personnes qu'iels connaissent, on retrouve les encadrant·e·s, les membres du groupe mais aussi de membres du bureau et les adhérent·e·s les plus investi·e·s dans l'association.

Ces personnes, proches des encadrant·e·s, ont la possibilité d'orienter l'activité d'un groupe ou d'organiser des événements. De ce fait, iels participent à orienter les types de pratiques et à sélectionner indirectement les adhérent·e·s qui peuvent rester.

### *c. Un renouvellement d'adhésion partiel ?*

Nous avons pu voir jusqu'à maintenant que le fonctionnement en groupes distincts n'empêchait pas des pratiques similaires, que les adhérent·e·s partageaient le même rejet de la pratique de l'aviron et conditions météo mais que malgré cela iels restaient pour la convivialité. Celles-ci étaient dues au fonctionnement de l'association et ses pratiques en termes d'organisation d'évènement et de mobilisation de bénévoles. Le recrutement du groupe passait par les groupes de pairs et les pratiques étaient sous contrôle de l'expérience. On pourrait s'attendre à ce que la population d'adhérent·e·s reste la même d'une année à l'autre et fonctionne sous l'effet de sa cohésion. Cependant, on constate, en analysant la base de donnée des inscriptions au CVAN<sup>24</sup>, que près de la moitié des adhérent·e·s sont nouveaux et nouvelles. Or, le nombre d'adhésions varie peu d'une année à l'autre (autour de 200) selon la fédération française de voile<sup>25</sup>. Il y a donc un renouvellement important.

---

24 Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature, [Consulté le 05/05/2023]

25 Base de données licences – Fédération française de Voile, 2022, [consulté le 10/05/2022] URL : <https://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/>

C'est alors que d'autres paramètres entrent en compte dans l'orientation des adhérent·e·s au CVAN. La planche à voile ne semble pas adaptée au lieu, le vent est très critiquable pour les adhérent·e·s, la compétence et l'expérience sélectionnent les pratiques et une grande majorité des adhérent·e·s découvrent via internet l'association et ne s'y trouvent finalement peut-être pas. Il faut alors se demander au regard de quoi ces différents éléments agissent. Depuis quel point de vue la planche à voile et les conditions de vent sont inadaptées ? Depuis quelles normes sont orientées les pratiques ? Quelle orientation sélectionne parmi les arrivant·e·s découvrant via internet ? L'ensemble des réponses à ces questions sont à chercher dans les normes régissant le champ de la voile.



## **II. Un sport de classe supérieure régi par ses propres normes**

Nous allons maintenant aborder les normes du champ de la voile et ses effets sur la pratique des adhérent·e·s du CVAN.

### **C. La voile et ses pratiquant·e·s**

Dans un premier temps, il nous faut aborder le profil social des pratiquant·e·s de la voile.

#### **Méthodologie : les licences fédérales et le baromètre des pratiques sportives 2018**

Comme l'explique Cécile Créac'h dans son travail, les travaux sur le profil social des pratiquant·e·s de la voile sont insuffisants voir anciens. 20 ans plus tard, c'est toujours le cas. Il y a peu d'études, d'enquêtes ou de travaux récents permettant de décrire les pratiquant·e·s de la voile.

Le premier outil qui a été trouvé est le baromètre des pratiques sportives 2018. Cette enquête, réalisée par le ministère des sports, interroge près de 4000 français·e·s âgé·e·s de plus de 15 ans et résidant·e·s en France. Des questions sont posées sur le niveau de revenu, les sports pratiqués, la fréquence de pratique, l'âge, la catégorie socio-professionnelle et le genre. L'enquête peut alors sembler pertinente pour déterminer quels groupes sociaux font de la voile. Mais, si on ne sélectionne que les personnes faisant de la voile et/ou de la planche à voile, on trouve un effectif d'une cinquantaine d'individu·e·s. Les résultats sont donc peu fiables, d'autant plus qu'une partie des questions n'est pas répondue. On trouve donc des scores de non-réponse de près de 30 %. Nous avons pu tout de même exploiter cette enquête, non pas en tant que preuve à part entière, mais en tant qu'élément complémentaire aux travaux anciens réalisés sur la voile. Ainsi, en associant les deux, nous pouvons apporter des estimations sur le profil des pratiquant·e·s.

Une autre source d'information importante est le fichier fédéral répertoriant les licences actuelles et passées. Sur le site de la fédération française de voile, on peut trouver

une page « statistiques » communiquant plusieurs informations sur les licences en terme de type de licence, nombre, genre, type de support et club d'appartenance. Le tout aux échelles nationales, régionales, départementales et au niveau des structures. Cependant, les variables utilisées dans les tableaux ne sont pas définies, on ne peut savoir avec précision quelle donnée correspond au nombre de licencié·e·s et le champ des analyses en terme de genre et de type de support n'est jamais expliqué. Nous avons essayé de contacter la fédération pour en apprendre plus, sans retour de leur part à ce jour. Les informations restent cependant exploitables. En effet, en prenant à chaque fois une variable différente du fichier semblant se rapporter au nombre de licencié·e·s, on obtient des résultats similaires. Nous pouvons donc approcher l'évolution du nombre de licences. Les analyses en terme de genre et de type de pratique, même sans préciser le champ peuvent être utilisées avec le recul nécessaire. Il a finalement quelques informations supplémentaires à prendre en compte. Tout d'abord, la fédération indique que les données avant 2004 ne sont pas fiables. Ensuite, la part de femmes reste stable depuis 2010 mais on observe une augmentation inexplicable entre 2009 et 2010 après une longue période stable avant 2009. Là aussi, nous ne savons pas pourquoi, mais nous pouvons supposer un changement de méthode de relevé ou de calcul plutôt qu'une réelle explosion des effectifs féminins. Pour finir la catégorisation en terme de type de support semble peu fiable puisque cette information n'est pas demandée lors de la prise de licence et ne peut être relevée que lors de participations à des compétitions. Tout le monde ne participant pas, l'information devient inexploitable. Concernant les pratiques sportives ou non sportives, Claude Lafabrègue a pu constater, il y a plus de 15 ans, qu'il y avait un décalage important entre les licences marquées comme compétition et le nombre de compétiteurs et compétitrices réel. Pour finir, il ne faut pas oublier que certaines structures ne sont pas affiliées à la Fédération française de voile, et ce y compris pour certain·e·s adhérent·e·s du CVAN affilié·e·s à la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail).

Malgré toutes ces difficultés, nous pouvons exploiter ces données, sans oublier leurs modes de production.

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Lafabrègue, Claude. « Qui Construit Les Données Du Sociologue ? Les Problèmes Posés Par l'analyse Secondaire Des Fichiers Des Licences Fédérales ». *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 86, n° 1 (1 avril 2005): 55-82. <https://doi.org/10.1177/075910630508600105>.

## 1. La domination masculine

Quand il s'agit de voile, les femmes sont dominées, à la fois en termes de nombre et en termes de pratique.

Au niveau national, le baromètre des pratiques sportives 2018<sup>26</sup> et la base de données fédérale<sup>27</sup> nous apporte la même information : il y a 30 % de femmes qui pratiquent la voile. Nous pouvons alors estimer que ce résultat est juste, puisque malgré leurs manques de précision respectifs, les deux sources, construites séparément, apportent la même information.

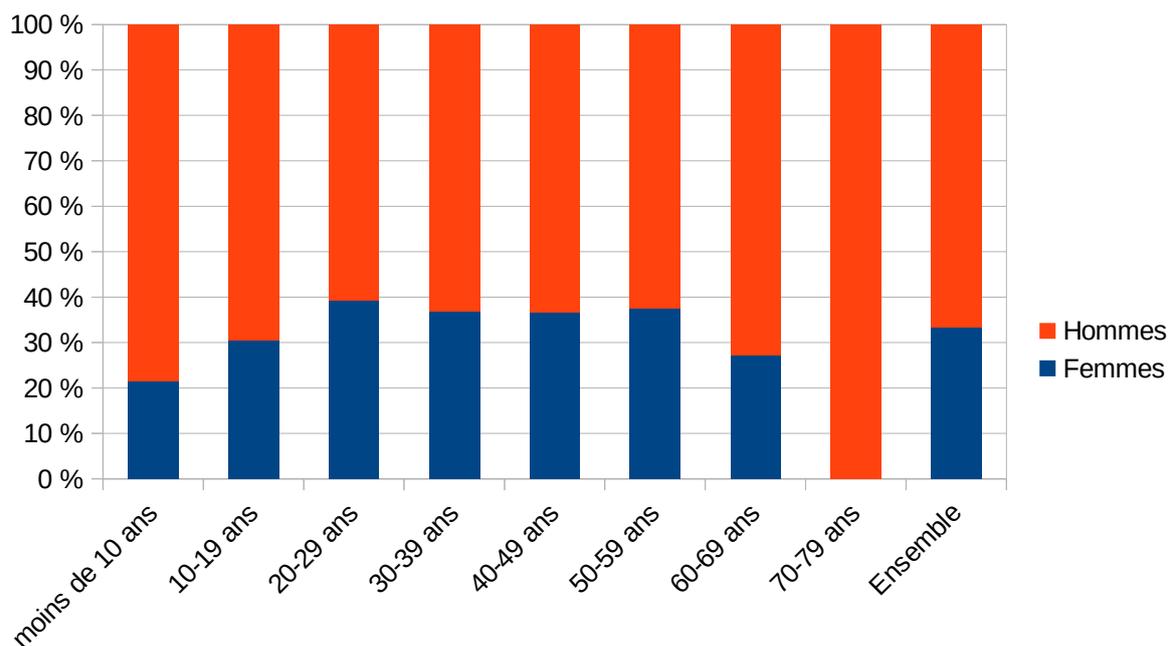


Figure 3: Genre des adhérent·e·s du CVAN selon leur tranche d'âge

Source : Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature,, [Consulté le 05/05/2023]

Champ : ensemble des adhérent·e·s du CVAN de 2022 (test du Khi2 : non significatif)

Au CVAN, où une partie des licencié·e·s le sont auprès de la FSGT, on retrouve les mêmes proportions. Il ne semble donc pas y avoir pratique plus féminine. Il est à noter que l'effectif des adhérents de plus de 70 ans est de 2, ce qui explique l'absence de femmes affichée. Il ne semble pas y avoir de différence notable entre les classes d'âge, ou du moins on ne peut en prouver directement. La légère sur-représentation des hommes pour les moins de

26 Baromètre national des pratiques sportives - 2018, CREDOC, MEDES - Ministère des Sports [producteurs], ADISP [diffuseur]

27 Base de données licences – Fédération française de Voile, 2022, [consulté le 10/05/2022] URL : <https://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/>

19 ans semble tout de même être en accord avec les connaissances sur le sujet montrant une plus faible pratique féminine à cet âge-ci, mais la légère sur-représentation des femmes entre 20 et 29 ans par rapport à l'ensemble contredit l'idée d'une baisse de pratique liée à l'entrée dans la vie maritale<sup>28</sup>. On observe tout de même une association dominée par les hommes, et ce malgré la présence de femmes au bureau, à la présidence ou parmi les encadrant·e·s saisonnier·e·s et le secrétariat.

Dans la pratique, les femmes semblent dominées. La voile se construit autour d'une vision du « vrai » marin très masculiniste, avec une vision de l'aventure et de la navigation sur plusieurs jours construite sur un foyer et une vie à bord patriarcal : Monsieur navigue pendant que madame cuisine et obéit<sup>29</sup>. Les femmes s'éloigneraient, pour cette raison, de la pratique de la voile. Dans la voile, les femmes sont ramenées à leur féminité et à une forme de peur et d'incapacité à contrôler leurs émotions face aux éléments.

Cette vision de la femme dans la voile se retrouve en partie au CVAN. En effet, lors des cycles, en cas de conditions de navigations difficiles et de difficultés d'un équipage, ce sera l'homme qui se verra attribué le rôle de contrôle du bateau. De même, les filles et femmes ont tendance à rester plus effacées dans les conversations, discours. Pour les plus jeunes, ce ne sont pas elles qui chahutent, elles sont minoritaires et face à de jeunes garçons se vantant de leur machisme. Ces comportements ne semblent pas propres à la pratique de la voile, et n'être que ceux qui sont déjà en vigueur dans le cadre scolaire.

Il y a cependant deux éléments importants qui viennent contredire cette domination au CVAN.

Tout d'abord, la compétence. Une femme avec un bon niveau de pratique va se retrouver en position de force par rapport aux autres. Il faut ajouter à cela que ce sont souvent elles qui ont la compétence dans des groupes, ce qui n'est peut-être pas sans lien avec le niveau scolaire qui est directement associé à la réussite dans la pratique comme nous le verrons plus tard. Dans la même logique que celle de la réussite scolaire féminine ne conduisant pas à une orientation dans les formations prestigieuses<sup>30</sup>, si les femmes réussissent mieux à avoir un bon niveau de pratique, elles sont moins nombreuses en pratique

---

28 Mathilde Didier, Brice Lefèvre, et Valérie Raffin, « Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020 », *Insee référence* Édition 2022 (2022): 27-37.

29 Stéphanie Brulé-Josso, « Les plaisanciers et le vrai marin », *Ethnologie française* 42, n° 4 (27 août 2012): 733-45, <https://doi.org/10.3917/ethn.124.0733>.

30 Christian Baudelot et Roger Establet, *Allez les filles !*, Points 128 (Paris: Éd. du Seuil, 1993).

compétitive. Ce mécanisme ne remet cependant pas en cause la domination des hommes, mais montre simplement son fonctionnement au regard de la domination par la compétence.

Pour finir, on peut s'attendre, dans un environnement s'inspirant de pratique très masculiniste, à ce qu'il y ait des violences sexuelles et sexistes marquées. Il existe bien des comportements misogynes chez les plus jeunes, comportements que l'on retrouve dans le cadre scolaire, mais rien d'exacerbé ici. L'observation et l'enquête par questionnaire ne relèvent aucun cas de violence sexuelle ou sexiste. Il ne faut cependant pas conclure hâtivement à une absence de ces violences. En effet, la position de l'enquêteur masculin peut ne pas faciliter la prise de parole ou la réponse à des questions sur ces situations. On peut tout de même conclure à une absence de sur-représentation de violence au CVAN par rapport au monde social.

## **2. « Un sport de bourgeois encadré par des smicards »**

Lors des recherches préparatoires, avant même le choix précis du sujet, nous avons interrogé de façon informelle des encadrant·e·s de la voile sur la pratique. Un collègue a ainsi pu nous dire que le problème de la voile était d'être un « sport de bourgeois encadré par des smicards ». Nous ne nous intéressons pas ici à la réalité de la situation des encadrant·e·s de la voile, celle-ci étant déjà abordée par Etienne Guillaud<sup>31</sup>. Cependant, cette caractérisation de la pratique comme étant une pratique bourgeoise est la préoccupation de cette partie de notre travail.

Dans son travail, Cécile Créac'h nous met en garde contre l'idée de démocratisation, très répandue dans les discours, y compris universitaires<sup>32</sup>. Selon elle, il ne faut pas confondre une augmentation de nombre de pratiquant·e·s avec une ouverture à d'autres groupes sociaux. Elle qualifie la pratique de la voile, au début des années 2000, comme une pratique de classe supérieure, nécessitant des capitaux culturels et économiques importants. Cette pratique est décrite dans les années 70 comme une pratique distinctive de classe supérieure<sup>33</sup>. Les équipages étudiés par Marc Pelletier correspondent également à cette définition<sup>34</sup>. Christian Pociello, ayant étudié l'espace social des sports, confirme ce rôle de la pratique de la voile<sup>35</sup>.

---

31 Guillaud, « De l'attrait à l'usure ».

32 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

33 Pierre Bourdieu, *La distinction: critique sociale du jugement*, Collection « Le sens commun » (1979; repr., Paris: Éd. de Minuit, 2007).

34 Pelletier, « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ».

35 Christian Pociello, *Sports et société: approche socio-culturelle des pratiques*, Collection Sport + enseignement 49 (Paris: Vigot, 1981).

Se pose tout de même la question de la classe sociale des pratiquant-e-s aujourd’hui. La seule source dont nous disposons est le baromètre des pratiques sportives<sup>36</sup>, mais la faible taille de l’échantillon donne des résultats peu satisfaisants. Il semblerait tout de même que la pratique soit dominée par les classes supérieures, ce qui correspond aux résultats du siècle dernier.

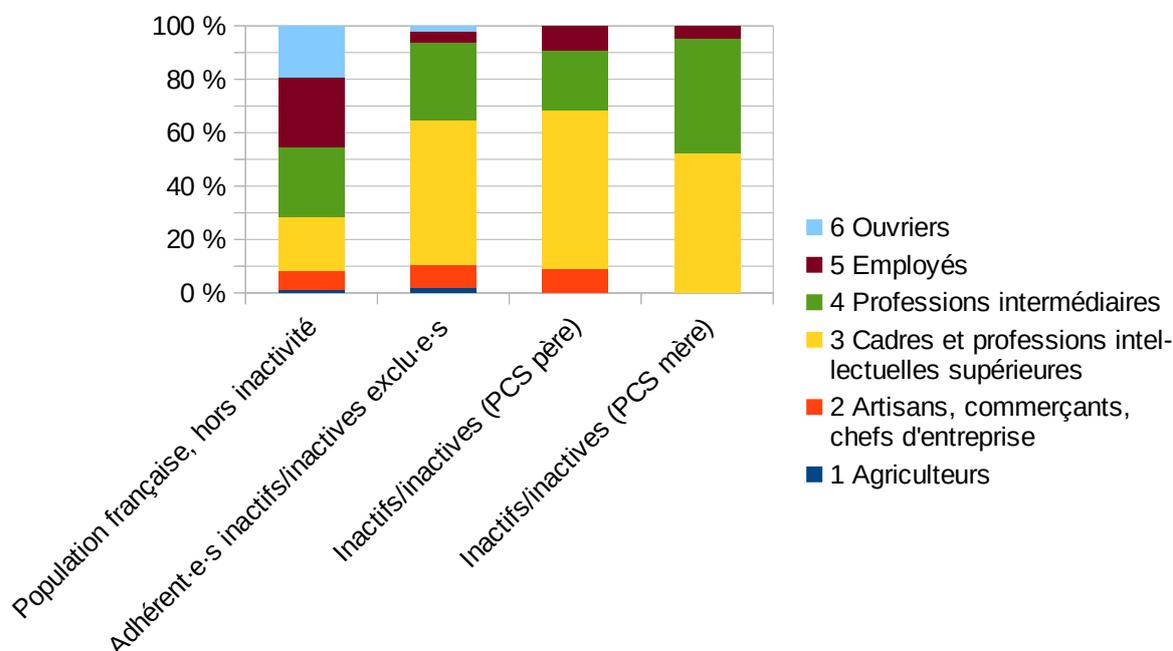


Figure 4: Groupe socio-professionnel des adhérent-e-s du CVAN et de l'ensemble de la population française en 2022

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent-e-s du CVAN ; Insee, enquête Emploi, 2022

Champs : questionnaire : adhérent-e-s (effectifs 74, dont 48 hors inactivité, 22 avec PCS père et 21 avec PSC mère // enquête emploi : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 25 à 64 ans. (effectifs : 26882)

Seuls deux inactifs/inactives ne sont pas des enfants ou étudiants. Les retraité-e-s ont été rattaché-e-s à leur catégorie d'origine.

Au CVAN, les catégories socio-professionnelles des adhérent-e-s nous laissent penser que la pratique est bien celle des classes supérieures. En effets, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés. Les classes populaires de leur côté (ouvriers et employés) sont largement sous-représentées. Cela tranche avec le CVAN dans les années 2000, alors décrit par Cécile Créac’h comme une association en voie de démocratisation

36 Baromètre national des pratiques sportives - 2018, CREDOC, MEDES - Ministère des Sports [producteurs], ADISP [diffuseur]

sociale avec près de 10 % d'ouvriers et 10 % d'employés<sup>37</sup>. Il ne faut cependant pas oublier que l'échantillon servant à cette analyse était alors de 28 personnes, les parts respectives de chaque catégorie sociale sont donc moins précises.

Nous pouvons en tout cas conclure à une pratique de classe supérieure au CVAN, en lien avec le profil social des pratiquant·e·s dans le champ de la voile. Cela peut également expliquer, comme nous le montre Anne-Marie Waser<sup>38</sup>, une cohésion de l'association liée à l'homogénéité sociale.

## **D. Un capital économique peu mobilisé**

### **Méthodologie : l'enquête par questionnaire et l'analyse secondaire de données**

Plusieurs graphiques sont présentés depuis le début de ce mémoire. Nous allons maintenant parler des enquêtes à leur origine.

Pour commencer, la thèse de Cécile Créac'h comprend une enquête par questionnaire réalisée sur quatre clubs nantais, dont le CVAN. Nous nous servons ici des résultats sur le CVAN à des fins de comparaison. Il est à noter que les échantillons sont parfois faibles (environ 30 personnes) en ce qui concerne le CVAN. Les résultats doivent donc être utilisés avec prudence et confirmés par d'autres informations.

Dans le cadre de cette étude, nous avons conçu et diffusé un questionnaire (consultable en annexe). Travaillant en lien avec le CVAN, nous avons dû y insérer des questions propres aux problématiques du comité directeur. Ce questionnaire permet de récolter un nombre important d'informations et comporte donc beaucoup de questions. Après avoir testé celui-ci auprès de 3 adhérent·e·s, il est apparu que le fait d'être connu par les enquêté·e·s leur faisait oublier ce nombre important de questions. Nous avons donc choisi de le garder volontairement long. Il a été diffusé par l'association à trois reprises et nous nous sommes déplacé dans tous les groupes de pratique pour rappeler à tous et toutes d'y répondre. Nous avons donc pu, sur 254 adhérent·e·s, récolter 74 réponses. Ce succès est

---

37 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

38 Waser, « Sociologie du tennis ».

cependant à relativiser. En effet, les adresses mails étant celles des payeurs et payeuses, les adhérent·e·s mineur·e·s n'ont parfois pas répondu ou ont été accompagné·e·s par leurs parents. Les réponses des plus jeunes sont donc peu fiables.

Une autre source a été la base de données des achats faits au CVAN, permettant de récupérer des informations sur les groupes de pratique dans lesquels sont inscrit·e·s les pratiquant·e·s, les lieux d'habitation, type de licence prise, genre et âge. Récupérées auprès du secrétariat les données ont été regroupées par individus plutôt que par achat (chaque licence, adhésion, cycle de cours correspondant à un achat différent) afin de pouvoir être traitées.

Créac'h : Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers : enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

## **1. Le poids du capital culturel**

### ***a. Une association à hauts diplômés***

La pratique de la voile est une pratique de classes supérieures à fort capital économique et culturel. Cependant, elle n'est pas la même selon la composition et répartition du capital. En effet, Marc pelletier a pu constater des façons de naviguer différentes entre les classes à dominante économique et les classes à dominante culturelle<sup>39</sup>. À l'inverse des pratiquant·e·s à fort capital économique, les pratiquant·e·s à fort capital culturel aurait une pratique moins élitiste, plus orientée vers l'idée de démocratisation (ce qui ne veut pas dire qu'ils naviguent avec toutes les catégories sociales pour autant). L'accent est alors mis sur les capacités de la personne naviguant et non sur les capacités du bateau. Ce développement va de pair avec le niveau de diplôme.

On peut observer au CVAN une sur-représentation des diplômé·e·s du supérieur par rapport à l'ensemble de la population française. Cela nous indique que nous avons affaire à des membres des classes supérieures mais ne nous dit rien de la composition de leurs capitaux. En regardant plus en détail dans les réponses à l'enquête par questionnaire<sup>40</sup>, on s'aperçoit que beaucoup ont des diplômes supérieurs ou égaux à bac+5. Ils représentent 50 % des diplômé·e·s de niveau universitaire. La même proportion s'observait au début des années

39 Pelletier, « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ».

40 Questionnaires diffusés par mail aux adhérent·e·s du CVAN

2000, puisque, sur un échantillon plus petit, on trouvait 60 % des diplômé·e·s de niveau universitaire avec un bac+5 ou plus. En allant un peu plus loin, on constate même un nombre important de diplômé·e·s d'un doctorat (4 personnes dans notre enquête, dont une avec une habilitation à diriger des recherches) qui ne se trouve pas partout.

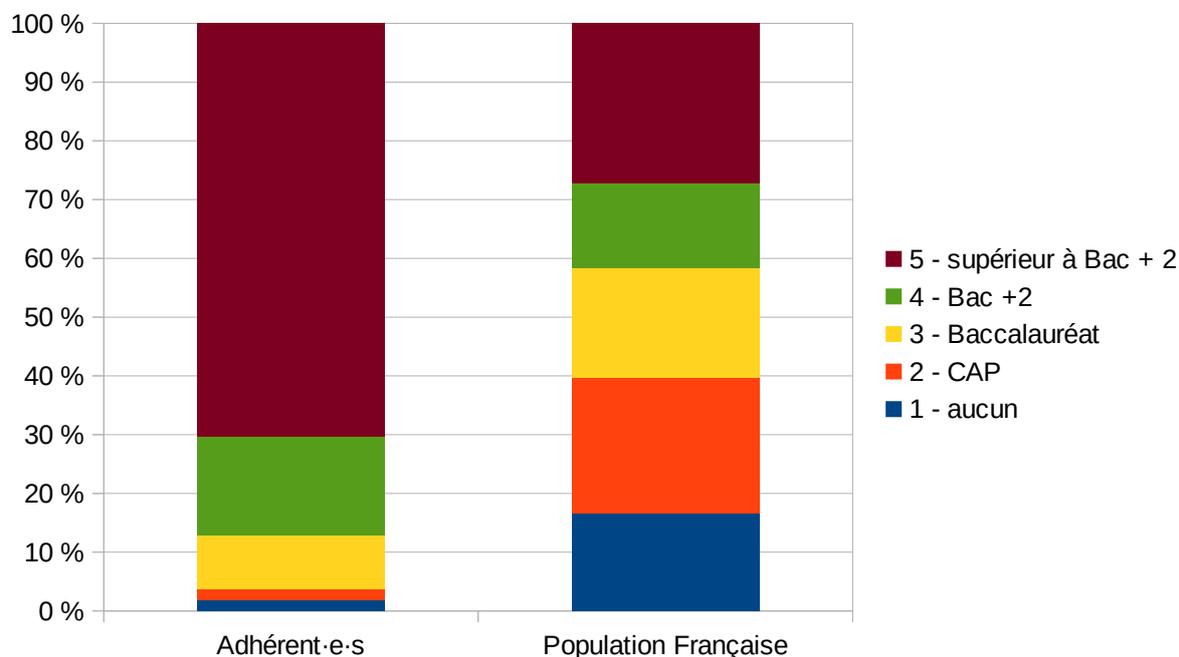


Figure 5: Niveau de diplôme des adhérent·e·s du CVAN et de l'ensemble de la population française en 2022

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent·e·s du CVAN ; Insee, enquête Emploi, 2022

Champs : questionnaire : adhérent·e·s hors scolarisé·e·s et non-réponse (effectif : 54) // enquête emploi : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 25 à 64 ans.

Nous pouvons déjà établir que les membres sont plus diplômé·e·s que l'ensemble de la population et ont même des diplômes de haut-niveau. Cela nous permet de déduire un capital culturel important. Il reste à savoir s'il est dominant dans la composition des capitaux des adhérent·e·s.

### ***b. L'éclatisme culturel : la voile, une pratique parmi d'autres***

Dans le cadre de notre enquête par questionnaire, nous avons demandé aux pratiquant·e·s quels autres sports ils pratiquaient ou avaient pratiqué. Comme le conseille Bernard Lahire<sup>41</sup>, nous n'allons pas chercher à associer des pratiques sportives ensemble alors qu'elles n'ont aucun lien entre elles. Nous pouvons cependant observer une diversité de pratique importante. En effet, la plupart des enquêté·e·s pratiquent et ont pratiqué plusieurs sports. Cette situation de pratiques de plusieurs sports est encore plus marquée chez les plus

41 Société de sociologie du sport de langue française. Congrès international, *Dispositions et pratiques sportives*.

jeunes ayant répondu. On peut directement voir ici l'éclectisme culturel propre aux classes supérieures, notamment aux classes supérieures avec un fort capital culturel. D'autant plus que ces pratiques, pour une seule et même personne, sont variées. On y trouve du judo, de la boxe, des pilates, de la course, de l'aquagym, de l'équitation, du tennis, du vélo, de la randonnée, de la course, de la musculation... On peut également constater que le football, première pratique en nombre de licencié·e·s en France<sup>42</sup>, également considérée comme une pratique populaire, n'apparaît nulle part, marquant ainsi le caractère distinctif des pratiques réalisées et l'appartenance aux classes supérieures.

La forte importance du capital culturel peut aussi s'observer via l'analyse des catégories socio-professionnelles. En effet, les professions intellectuelles représentent 16,67 % des interrogé·e·s au CVAN<sup>43</sup>. Leurs membres étaient environ 14,3 % il y a 20 ans<sup>44</sup>, ce qui à l'époque, en comparaison des autres clubs de voile, était considéré comme une surreprésentation. On peut estimer que c'est toujours le cas aujourd'hui, peu d'informations tombant dans le sens d'une recomposition de la structure sociale des pratiquant·e·s voile.

Dans l'étude de Cécile Créac'h, les membres de la catégorie artisans, commerçants, chefs d'entreprise, n'existaient pas. Ils sont apparus dans notre étude. Il faut cependant tenir compte de leur faible nombre et du faible effectif de l'enquête des années 2000. Il est tout à fait possible que leur présence soit passée inaperçue il y a 20 ans. Lors des observations, nous avons cependant pu voir qu'ils pratiquaient en orientant plus leur regard sur le choix du matériel, s'intéressant au type de bateau, à ses spécificités. Les discussions ont également révélé une pratique plus exclusive de la voile, sans autres sports ou activités culturelles.

Nous voyons ainsi une première « anomalie » pour le CVAN, par rapport aux normes du champ de la voile. En effet, l'histoire et le développement de la pratique a conduit à une pratique exclusive et surtout totale de la voile<sup>45</sup>. Les personnes ne pratiquant qu'occasionnellement, à côté d'autres activités étant mal vues. Or, la pratique au CVAN est loin d'être exclusive pour une grande partie des pratiquant·e·s.

---

42 INJEP-MEDES / Recensement des licences sportives 2021, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports ; Insee, Estimations de population au 01/01/2021

43 Questionnaires diffusés par mail aux adhérent·e·s du CVAN

44 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

45 Créac'h.

## **2. Le capital scolaire : ou quand les bon·ne·s élèves font de bons navigateurs et bonnes navigatrices**

### ***a. L'éducation nationale et l'enseignement supérieur sont sur un bateau***

Le CVAN, où les membres ont un fort capital culturel, est aussi un lieu fortement lié au monde de l'éducation. En effet, beaucoup d'adhérent·e·s sont issu·e·s de l'enseignement supérieure ou de l'éducation nationale. En comptant les élèves et étudiant·e·s naviguant au CVAN, avec les chercheurs, chercheuses et enseignant·e·s, on obtient 38 % d'adhérent·e·s issu·e·s du monde de l'éducation, ce qui représente plus du tiers. En excluant les étudiant·e·s et élèves, les enseignant·e·s représentent 14 % des actifs de l'association. Le CVAN est donc un lieu regroupant des enseignant·e·s et le monde de l'éducation.

Pour ajouter à cette forte présence, on peut préciser que les élèves et étudiant·e·s présent·e·s ne sont pas n'importe lequel·le·s. En effet, les entretiens informels et discussions ont pu révéler qu'il s'agissait surtout de bon·ne·s élèves et étudiant·e·s.

### ***b. Niveau scolaire e(s)t niveau technique***

Comme nous avons pu le dire précédemment, la réussite en voile semble dépendre très fortement du niveau scolaire. En effet, les deux pratiques semblent demander les mêmes capacités. Il s'agit avant tout d'écouter l'encadrant·e et de rester attentif et attentive aux consignes, mettre en application sous forme d'exercice, saisir les implicites dans les consignes données, s'intéresser à la théorie... Le contenu tout comme l'apprentissage semble scolaire. On peut ajouter à cela un besoin de contrôle du corps et on obtient une pratique bourgeoise, adaptée aux dispositions bourgeoises, sur le même principe que l'école.

Toutes les discussions avec des compétiteurs ont révélé la même chose : un bon, voir très bon niveau scolaire. Du dire des enquêté·e·s, iels sont en tête de classes et ont des projets d'avenir dans des filières prestigieuses (médecine, ingénierie, architecture, CPGE...). Faire un lien entre le niveau scolaire et le niveau de pratique est alors facile. L'école comme la voile semblent demander les mêmes compétences.

## Entretien avec Carla : une pratique de classe tardive

Carla entre dans la pratique assez tardivement, par l'intermédiaire d'une amie. Elle a donc la figure de la prétendante, qui doit découvrir la voile, tous ses implicites et apprendre ce qui a été intégré par les héritier·e·s. Elle commence ainsi aux Glénans, sur les conseils d'une amie. Bien que n'ayant jamais fait de voile, elle a un capital sportif important car pratique déjà beaucoup de sport. Cette entrée de la pratique ne se fait pas que par l'insistance d'une amie. En effet, elle cherche à surmonter sa peur de l'eau, pratique de nombreuses activités en mer, pour finir par la voile. Elle y prend d'ailleurs aujourd'hui des risques en cherchant à naviguer quand les conditions météo sont jugées dangereuses par l'association.

Comme la plupart des prétendant·e·s, Carla entre tardivement dans la pratique. On pourrait alors s'attendre à ce qu'elle pratique de façon exclusive, sur un seul support. Or, ce n'est pas le cas, elle apprend aussi bien la planche à voile que le dériveur léger ou encore l'habitable. Ce profil atypique, au sens où il ne se classe pas dans la division pratique tardive et navigation exclusive contre pratique précoce et navigation multisupports, peut s'expliquer par sa motivation d'entrée dans la pratique. L'approche étant presque thérapeutique, l'incite à pratiquer de multiples sports autour de l'eau et donc par la suite de multiples supports dans la voile. Pour revenir sur un profil plus typique, Carla a une caractéristique importante des prétendant·e·s. En effet, tout son apprentissage passe par le club, ou en l'occurrence, les clubs. Ayant choisi plusieurs supports et déménagé à plusieurs reprises, elle est passée par plusieurs écoles de voile, sans pour autant apprendre en dehors. Un dernier élément intéressant sur son entrée dans la pratique est la constitution de son « habitus marin ». Selon Cécile Créac'h, les prétendants n'ont pas cet habitus et doivent se le constituer en apprenant ce qui est implicite et incorporé par les héritiers. Au cours de l'entretien, nous pouvons cependant constater qu'elle a acquis une importante part de cette habitus et, comme les héritiers, a plus de mal à naviguer avec des débutant·e·s. Un profil social différent du sien pourrait expliquer cette difficulté. Cependant, nous n'avons pu avoir d'informations sur les caractéristiques sociales des partenaires de navigation, en dehors du fait qu'il s'agissait aussi d'adultes.

*« M : Mais du coup de naviguer avec des débutants, c'est pas gênant? »*

*C : C'était pas. Arfff franchement je le referais pas.*

*M : D'accord. Oui ça a quand même été un soucis*

*C : Je dirais pas un soucis, mais si tu veux, le samedi matin quand mon réveil sonnait, euh j'étais là. Bon. pfff. Je savais que je n'allais pas apprendre enfin. J'allais moins apprendre que si je le faisais dans d'autres conditions, tu vois »*

Ces caractéristiques d'héritière pour un profil de prétendante peuvent s'expliquer par son profil social. En effet, Carla a une profession et des études de classe supérieure (l'architecture). Son travail et ses études actuelles sont centrés autour de la technologie nautique. Elle travaille donc beaucoup sur la technique de construction et sur les performances des supports. Elle se rapproche ainsi d'un rapport à la technique propre aux régatiers et régatières, qui considèrent la voile comme une sport technologique avec un rôle central du matériel et des techniques de fabrication. En plus de cela, elle apprécie les supports monotypiques, ce qui est, selon Marc Pelletier, le propre des classes supérieures à fort capital culturel qui misent tout sur les performances humaines en navigant sur des bateaux strictement identiques. On a alors une logique du dépassement de soi qui apparaît.

*« Dans le plaisir. Il est dans tout ça quoi. Dans, dans s'améliorer. Dans Apprendre, dans, dans, dans être meilleur que soi hier Quoi. Voilà. »*

Carla est aussi bien insérée dans la pratique de par son interprétation de ce qu'est la voile pour elle. Elle porte un regard onirique et marque sa coupure avec le reste du monde comme l'observe Jean-Paul Russier

*« Ouais focus, hyper dense, hyper concentrée, vraiment pointu, où le reste n'existe plus. Tu dois juste être présent là et maintenant. »*

Pour son entrée au CVAN, Carla décrit relativement bien ce que Cécile Créac'h appelle le sens du placement dans les clubs nantais. Après une recherche sur internet, elle prend contact avec l'association et s'entend directement avec. Les propositions de cours lui conviennent, de même que le fonctionnement de l'association. On peut y voir ici une rencontre entre le profil de Carla et le rôle d'initiateur à la voile du CVAN

*« Et j'ai passé un coup de fil au CVAN. Avec qui j'ai échangé? Je sais pas avec qui j'ai échangé. C'est peut être, c'est peut être Franz. Et en passant un coup de fil, je me suis décidé. À faire cours au CVAN. »*

Carla est aussi une pratiquante en ascension sociale, un profil courant au CVAN. Elle vient d'un quartier favorisé, ce qui a sûrement participé de son ascension, mais ses parents sont de classe populaire (Maçon et gardienne d'immeuble). Elle explique, lors de l'entretien, que ses camarades de classe étaient des héritier·e·s de la pratique. Iels partaient faire de la voile dans leurs résidences secondaires, ou encore faire des transatlantiques. Cette fréquentation peut être à l'origine de sa pratique de la voile.

Sa pratique au CVAN est marquée par la convivialité de l'association, elle s'investie comme bénévole et invite parfois des ami·e·s à naviguer. Cela marque bien la correspondance entre sa pratique et l'association.

La voile est marquée par la course au large, qui sert de point de référence. Carla s'y intéresse, mais pas de par son activité au CVAN. C'est son univers professionnel qui l'y oriente. De même, bien qu'ayant intégré que le vent était moins bien au CVAN, elle prend avant tout sa défense et tiens un discours construit et argumenté sur les avantages du lieu.

*« C : Parce que tu dois t'adapter. Tu dois être, Justement, Observateur de la risée de. Tu dois être vigilant. Enfin, vigilant. Tu dois être ... Tu dois être, tu dois vraiment prêter attention à tous les petits signes euh qui t'indiquent dans quelle situation t'es. Non, je trouve ça, pour l'apprentissage. Je trouve ça plutôt plutôt positif. Après ça peut être désarçonnant quoi.*

*M : Hum oui ça, on peut se retrouver perdu et ce genre de chose.*

*C : Ouais Perdu, voir un peu. Euh..... Euh. Ça peut. Te. Fin moi ça a pu me dévaloriser, tu vois. Le sentiment que je pouvais avoir de moi, avoir à me dire "merde mais mais putain. Ah. Mais je suis nulle, je comprends pas. Mais attends." Tu vois, au lieu de remettre en question la, je remettais en question le navigateur, enfin le barreur ou le navigateur, je me remettais moi en question au lieu de me dire ok, c'est le site qui bouge, c'est le vent qui bouge en fonction du site. »*

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Pelletier, Marc. « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ». In *excellences sportives: Économie d'un capital spécifique*, par Sébastien Fleuriel et Jean-Michel Faure, 19-44, Éditions du Croquant., 2010.

Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

## E. Des styles de pratiques conformes aux normes ?

Jacques Defrance décrit l'autonomisation du champ sportif comme un long processus conduisant à imposer les normes du champ contre les normes d'autres champs<sup>46</sup>. En appliquant cette analyse au CVAN, nous nous demanderons ici si les normes du champ de la voile sont bien les premières à s'appliquer, ou si d'autres aspects interviennent.

### 1. Le travail de socialisation de l'institution

L'association organise les cycles de pratique et les fait animer par des encadrant·e·s diplômé·e·s. Iels ont pour rôle d'enseigner la voile aux adhérent·e·s. Nous allons voir ici comme iels les socialisent à la pratique.

#### a. Un tri des adhérent·e·s ?

Une première question qui se pose est celle du tri des adhérent·e·s. Les encadrant·e·s, de par leur travail, trient-iels les pratiquant·e·s pour n'en garder qu'une partie ?

De ce que nous avons pu observer, il y a quelques actions de leurs parts pour critiquer, reprendre, voir gronder des adhérent·e·s n'ayant pas le comportement ou la tenue adaptée. Ces comportements sont souvent un moyen d'orienter les styles de pratique plus que d'expulser des indésirables.

À terme, nous avons pu voir des départs des groupes d'Optimist (hors compétition) et de planche à voile. Il est cependant difficile d'associer ces départs à de la sélection par les encadrant·e·s. En effet, les pratiques qui pourraient être associées à de la sélection sont plus fréquentes dans les autres groupes où peu de départs sont constatés. En Optimist, cela semble surtout causé par de la peur, une appréciation du vent comme dangereux. Ce qui conduit aux départs de quelques-un·e·s. En planche à voile, on peut surtout y voir un lien avec

---

46 Jacques Defrance, « L'autonomisation Du Champ Sportif. 1890-1970 », *Sociologie et Sociétés* 27, n° 1 (1995), <https://doi.org/10.7202/001174ar>.

l'interprétation du vent comme mauvais pour la navigation. En ce sens-là, le CVAN ne suit pas les normes du champ de la planche à voile et pourrait en perdre des pratiquant·e·s.

### ***b. La légitimation des pratiques***

Plutôt que de parler d'un tri des pratiquant·e·s, il est plus pertinent de voir l'action d'encadrement comme une action de légitimation des pratiques.

On peut déjà voir tout un processus de légitimation des supports de pratique. En effet, tous les supports ne se valent pas, et certains sont plus légitimes que d'autres. On peut établir une classification à la fois selon le type de supports (Optimist, puis Pico, puis 420 et Laser) et selon la qualité du support (Optimist et Laser école, puis Optimist et Laser compétition). Ces hiérarchies peuvent varier d'une personne à l'autre ou d'un groupe à l'autre mais gardent toujours le même principe. Dans ce travail de légitimation on peut voir des encadrant·e·s réservant certains bateaux pour les plus expérimenté·e·s avec derrière l'idée d'une moindre prise de risque et d'un meilleur contrôle de supports parfois plus fragiles. On peut également observer le changement de support d'un groupe à titre exceptionnel. L'exceptionnalité est alors bien mise en avant et l'encadrant·e insiste sur la chance et l'opportunité de faire ainsi. Ce travail de légitimation des supports porte ses fruits puisque presque tous et toutes les pratiquant·e·s réclament le support hiérarchiquement au-dessus, et se plaignent de ne pas pouvoir en faire. Les supports les plus légitimes sont ceux utilisés en compétitions et largement diffusés (420, Optimist, Laser). Il s'agit d'un élément important dans le champ de la voile, puisque la pratique est beaucoup orientée vers la compétition au cours du XXe siècle<sup>47</sup>.

À côté de cette légitimation des supports, on observe des légitimations des pratiques. Celles-ci varient selon les groupes de pratique, et plus précisément selon l'encadrant·e. Ainsi, l'un·e va encadrer avec des normes issues du champ de l'éducation, inscrire la voile dans un apprentissage plus large et fournir des informations sur l'environnement, l'écologie. Iel va également demander un investissement complet des pratiquant·e·s en poursuivant la séance quelles que soient les conditions météo. Un·e autre va très fortement valoriser la pratique en régates, pousser ses stagiaires à utiliser de meilleurs supports, critiquer celles et ceux souhaitant diminuer la puissance de leur bateau, ou encore répéter régulièrement qu'il s'agit d'une pratique sportive demandant un investissement. On trouve un autre modèle sur un·e encadrant·e poussant aussi à la régates mais que sur certains de ses groupes les plus expérimentés. Pour l'ensemble de ses groupes, iel propose un accompagnement très

---

47 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

technique, orienté vers le perfectionnement et la précision des gestes. Iel propose aussi de se promener, tout en apprenant. Nous trouvons ainsi plein de façons de faire, comme l'approche très technique et avec un encadrement restrictif, l'usage de bouées pour des repères, et des consignes pour chaque geste et action. Ou à l'inverse, des consignes plus vagues, improvisées, orientées sur une assistance pour maintenir en navigation les bateaux sans chercher à enseigner des techniques plus avancées. Dans l'ensemble, ce que nous pouvons observer ce que la plupart des encadrant·e·s, de façon plus ou moins appuyée, vont chercher à transmettre les normes de pratiques du champ de la voile, à savoir une progression proche de la performance, de la navigation en régates, d'un usage contrôlé du corps et de connaissances théoriques avancées. Cependant, une large partie du groupe d'encadrement cherche à se détacher de cette approche et prend un rôle d'accompagnement, d'ami·e, ou tout simplement de surveillant·e de pratique. Iels tendent donc à minimiser le travail d'inculcation des normes techniques et compétitives du champ. Ce n'est d'ailleurs pas sans lien avec la volonté de démocratisation de la pratique de la voile par la fédération, qui cherche à se détacher de la compétition vers la fin du XXe siècle<sup>48</sup>. Cependant, cette modalité reste dominante et la plus légitime, notamment avec l'essor de la course-croisière comme référence.

Un dernier élément de légitimation est celui des bonnes conditions de navigations, notamment en ce qui concerne le vent. Nous avons pu voir que le vent était défendu dans les discours mais qu'il était intégré dans les esprits comme mauvais. Cette vision est transmise par les encadrant·e·s sur le principe d'une double socialisation : une latente et une manifeste. La socialisation manifeste consiste à ne pas reconnaître le vent comme un problème et tenir constamment le discours de conditions de vent permettant un excellent niveau technique. Ces conditions feraient des adhérent·e·s de l'association d'excellent·e·s navigateurs et navigatrices. Mais, à l'inverse, la socialisation latente, qui n'est donc pas dans les discours ni mise en avant s'exprime par les pratiques et actions des encadrant·e·s. Iels vont avoir moins d'entrain dans leurs séances si le vent s'absente ou devient compliqué, ne naviguent, sur leur temps libre, que dans les meilleures conditions de vent, et montrent toujours un grand enthousiasme quand il y a « enfin » du bon vent.

### ***c. Une culture de référence ignorée***

Dans le monde de la voile, la figure du professionnel, navigant au large est un exemple<sup>49</sup>. Ce modèle a d'ailleurs été largement diffusé par la célèbre école des Glénans, qui

---

48 Créac'h.

49 Brulé-Josso, « Les plaisanciers et le vrai marin ».

cherche à démocratiser la pratique autour de cette vision. Les aspects rationnels expliquant les parcours de pratiquant·e·s de la course au large sont occultés, leurs destins sont vus comme exceptionnels. Il y a une forme d'héroïsation de la course. Le modèle ainsi formé autour de l'isolement, de la compétition et d'un investissement total dans la pratique sert de référence dans le champ de la voile<sup>50</sup>.

Or, au CVAN, les événements de la course-croisière sont peu discutés. Il y a bien quelques liens et discussions mais seulement de par les encadrant·e·s les plus investi·e·s dans la transmission des normes du champ. Pour la grande majorité de l'association, la route du Rhum, qui a eu lieu l'année de l'enquête, est un sujet assez éloigné de leurs centres d'intérêt.

## 2. Entre aventure et sensation

### **Entretien avec Iris et Diane : la pratique de classe**

Iris et Diane sont deux amies aux profils similaires. Toutes deux de classe supérieures et ayant fréquenté de grands lycées privés nantais, elle s'orientent vers des formations dans la santé et l'ingénierie. Toutes deux ont commencé la pratique jeunes, dès 9 et 10 ans et pratiquent sur tous types de supports. Elles sont issues de familles possédant un ou plusieurs bateaux et pratiquant déjà la voile. Elles ont donc tout ce qu'il faut pour être les représentations même de l'élite dans la voile. Elles pratiquent plusieurs activités à côté comme la danse, le judo ou encore la musique, marquant ainsi leur éclectisme culturel, lié à leur classe.

Dans leur pratique de la voile, elles ont bien intégré et incorporé l'habitus marin. Elles maîtrisent les supports et ont des connaissances dessus. Elles s'intéressent aux courses au large et les voient comme un modèle de référence.

*« I: Moi je trouve que franchement c'est impressionnant leurs enfin leurs énormes bateaux et tout ça.*

*D: Ouais, c'est, c'est la pointe de la technologie*

*I: Je dirais pas que c'est un rêve mais franchement si un jour on peut naviguer dessus ce serait ouf*

---

50 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

*D : Quand tu vois qu'ils vont à 90 nœuds »*

Elles cherchent également toujours à améliorer leur technique et c'est cet élément qui leur plaît dans la navigation. Elles ont d'ailleurs un bon niveau, qui n'est pas sans lien avec une bonne réussite scolaire.

*« Euh, en apprenant euh, bah plus comment faire. Fin je s-, dès qu'on apprend euh, un nouveau truc je trouve ça encore plus intéressant. »*

Cette réussite et compétence dans la pratique les place en position de force face aux hommes, et ce malgré leur statut de femme dans la pratique. Elles se retrouvent en situation de domination, de par leur compétence.

On pourrait alors se demander ce qu'elles font au CVAN. En effet, ce mode de pratique ne semble pas totalement correspondre à l'association, et ce malgré une certaine représentation des normes du champ. Ce qui les lie est en fait leur rejet de la compétition. Il est d'ailleurs possible que ce soit lié à leur statut de femme qui, malgré de bonnes compétences, ne rejoindrait pas les groupes d'élite. De par ce rejet de la pratique compétitive, elles n'apprécient guère le SNO et sont entrées par affinité au CVAN.

*« I : (rire) et bah, c'est que on est allée voir le, le club et les gens, enfin on n'a peut être, on est peut être tombé sur pas la bonne journée ou tout ça mais (rire) la dame était pas très gentille et tout ça. Ça donnait, enfin ils vendait pas bien le truc. Bon ça c'est pas grave. Et puis après, euh il y avait pas mal de bateaux que je connaissais pas. Mais après c'était cool d'apprendre aussi mais, enfin c'était moins pratique. Mais en soit je pense que le SNO est très bien aussi et... et maintenant on me dit aussi beaucoup de bien sur le SNO donc.*

*M : T'entend beaucoup de bien du SNO par où maintenant ?*

*I : Euh bah c'est des, c'est de la famille bah qui habite et qui bah fait du SNO, euh qui fait de la voile au SNO »*

Ce rejet de la compétition qui est affiché tout le long de l'entretien n'empêche pas une volonté et une demande de progression technique. Elles cherchent à apprendre tout ce qu'elles peuvent sur la pratique.

Elles se retrouvent alors légèrement en décalage au CVAN. Bien qu'elles parlent elles aussi de convivialité et disent apprécier l'ambiance du club, elles ont parfois du mal à trouver leur place et ne se plaisent pas dans la navigation avec des débutant·e·s. En ce qui concerne le vent, elles vont d'ailleurs plus tendre vers une critique sévère des mauvaises conditions plutôt que de défendre le plan d'eau utilisé, et ce même si elles maîtrisent ce discours également.

*« D : Et ensuite il y a pas de vent. Fin, non je peux pas dire ça parce qu'aujourd'hui il y avait du vent mais euh le vent il tourne tout le temps -I : oui, il est assez complexe*

*M : C'est un problème ?*

*D : Bah du coup, c'qu'est bien c'est quand t'arrive à naviguer là, avec euh le vent qui est faible et qui arrête pas de tourner, bah c'est bien parce qu'après tu sais que tu peux naviguer avec un vent stable sans problèmes. Mais sinon ouais, c'est des fois un peu, c'est énervant. »*

Baudelot, Christian, et Roger Establet. *Allez les filles !* Points 128. Paris: Éd. du Seuil, 1993. Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

### ***a. Le dériveur monotype : la star du CVAN***

Le voilier monotype\*, est considéré comme le support de la démocratisation. Il s'oppose au voilier de construction artisanale, support plus bourgeois<sup>51</sup>. Le monotype, de par sa conception en série, met en avant un caractère égalitaire. En effet, pour gagner une régates, tout se jouerait sur les capacités humaines, plutôt que sur les capacités d'un bateau par rapport à un autre. Il ne faut cependant pas oublier que d'un support à un autre, même s'ils sont de la même série, l'entretien et l'âge du matériel joue sur les performances. Nous pouvons donc voir ici un découpage en termes de classe entre deux types de supports, cependant cette séparation n'est pas réellement celle de groupes sociaux. En effet, comme nous le présente Marc Pelletier<sup>52</sup>, c'est plus la répartition du capital qui joue sur la division entre monotype et artisanal. Les pratiquant·e·s de voiliers artisanaux sont des cadres administratifs et

---

51 Créac'h.

52 Pelletier, « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ».

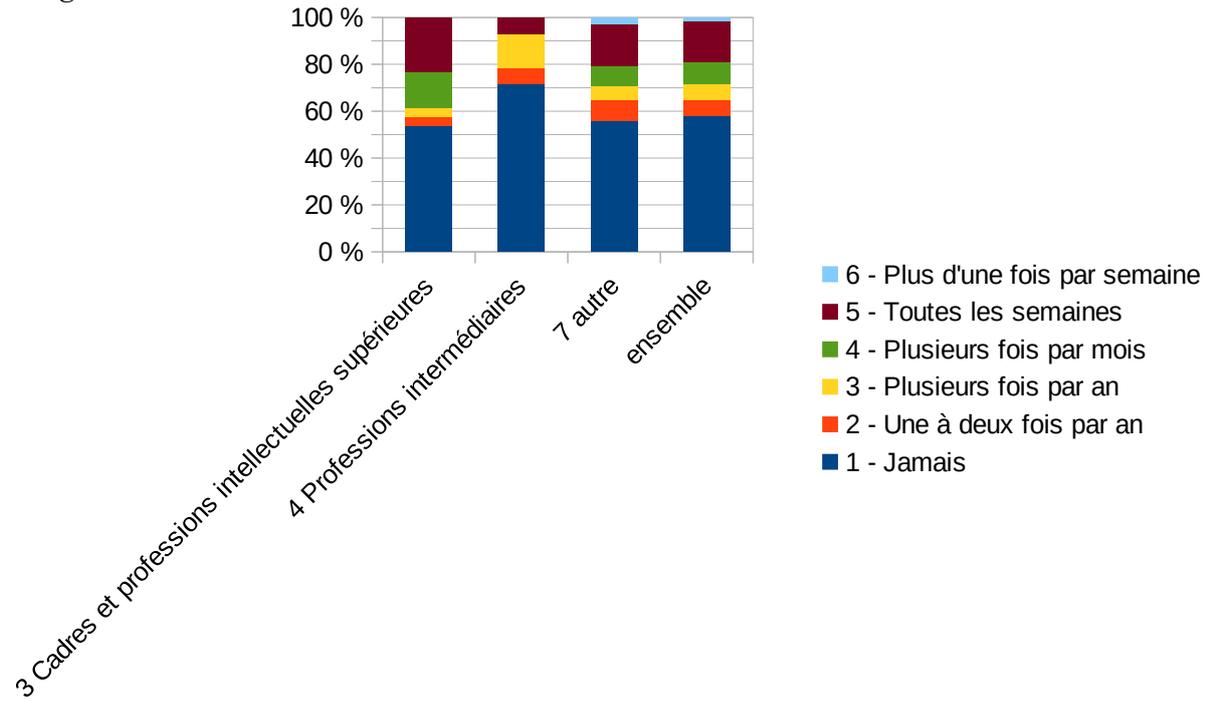
commerciaux du privé, ainsi que les catégories socio-professionnelles intermédiaires et les détenteurs de diplômes techniques ou professionnels. Ces supports sont généralement associés à un capital économique important, et ce même pour les groupes intermédiaires. À l'inverse, les pratiquant·e·s du monotype ont un capital culturel élevé. Ce sont les professions scientifiques et éducatives qui le pratiquent.

Au CVAN, les dériveurs monotypes sont rois. En effet, les Laser\* et 420\* sont les plus utilisés. C'est ce que nous rapportent les observations menées sur le terrain, laissant voir une navigation de la presque totalité du parc de Laser et 420 certains jours. De même, l'enquête par questionnaire montre cet usage important. Cela n'est pas sans lien avec la structure sociale de l'association, comptant un grand nombre de professions à fort capital culturel comme vu précédemment. Il n'existe pas de bateau non monotype au CVAN. Il semblerait donc difficile d'établir des différences d'usages selon les groupes sociaux entre les artisanaux et monotypes. Nous nous contenterons ici de constater que les supports monotypes les plus utilisés sont ceux des séries de régate, à savoir le Laser et le 420. Les groupes sociaux les plus élevés étant ceux utilisant le plus et le plus fréquemment le Laser, pratiqué bien d'avantage en compétition que le 420.

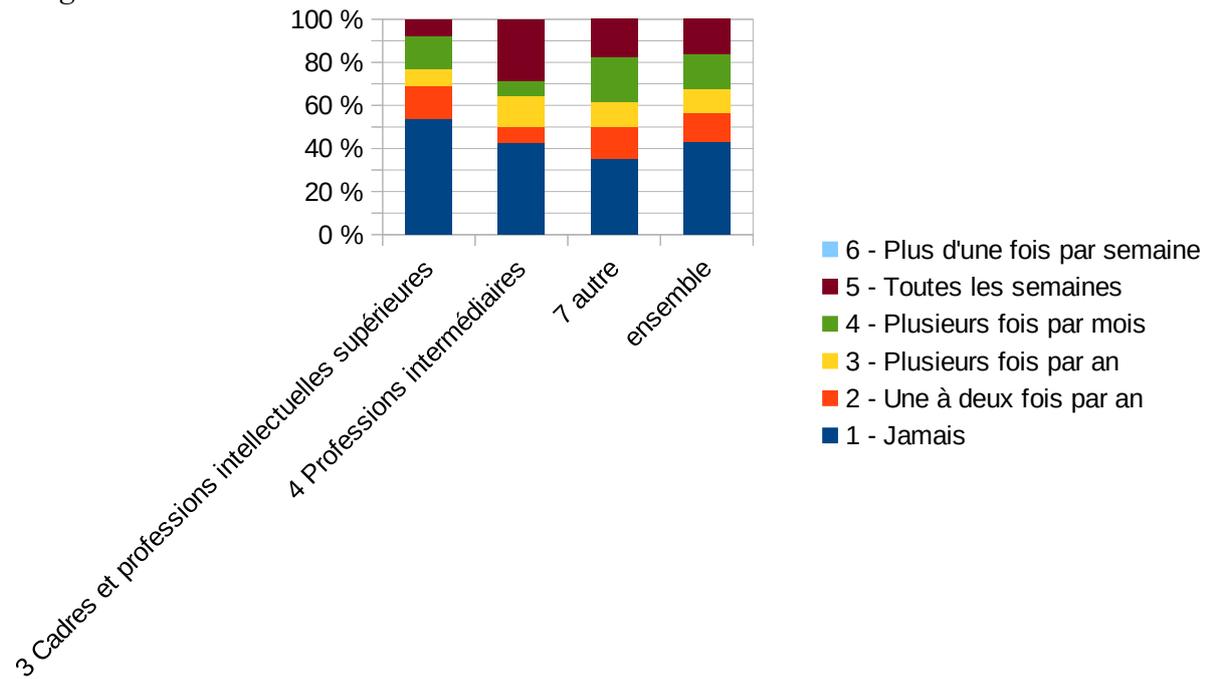
Les groupes sociaux moins élevés au CVAN, les catégories intermédiaires, pratiquent largement ces supports. Mais, nous les retrouvons aussi sur des supports non compétitifs et surtout collectifs que sont l'Oméga\*, la Caravelle\* et le Seil\* (les régates en caravelles existent mais sont moins courantes et nécessitent des supports plus récents et avec des matériaux plus légers que la Caravelle du CVAN). Ces supports sont, au CVAN, plus orientés sur la promenade, la sortie de groupe et ont un caractère moins légitime. Nous pourrions presque, dans la mesure où ils n'existent qu'en un seul exemplaire au CVAN, les associer à des voiliers artisanaux et donc uniques, même s'il s'agit, en dehors du CVAN, de voiliers monotypes. Le seul collectif utilisé autant par les classes supérieures qu'intermédiaires est le Seil, dernier achat de l'association. Bien que non utilisé en régate, il présente une forme de légitimité de par son aspect neuf, et sa construction en bois. On peut également observer que les 420, qui sont à la fois des supports de régate et de promenade, sont plus utilisés au quotidien par les classes intermédiaires.

Le CVAN possède presque autant de planches à voile que de dériveurs. Pourtant, celles-ci sont moins utilisées. Ce n'est pas sans lien avec les difficultés présentées précédemment pour les véliplanchistes et leur appréciation du vent. Le support est sous-pratiqué par rapport au parc disponible.

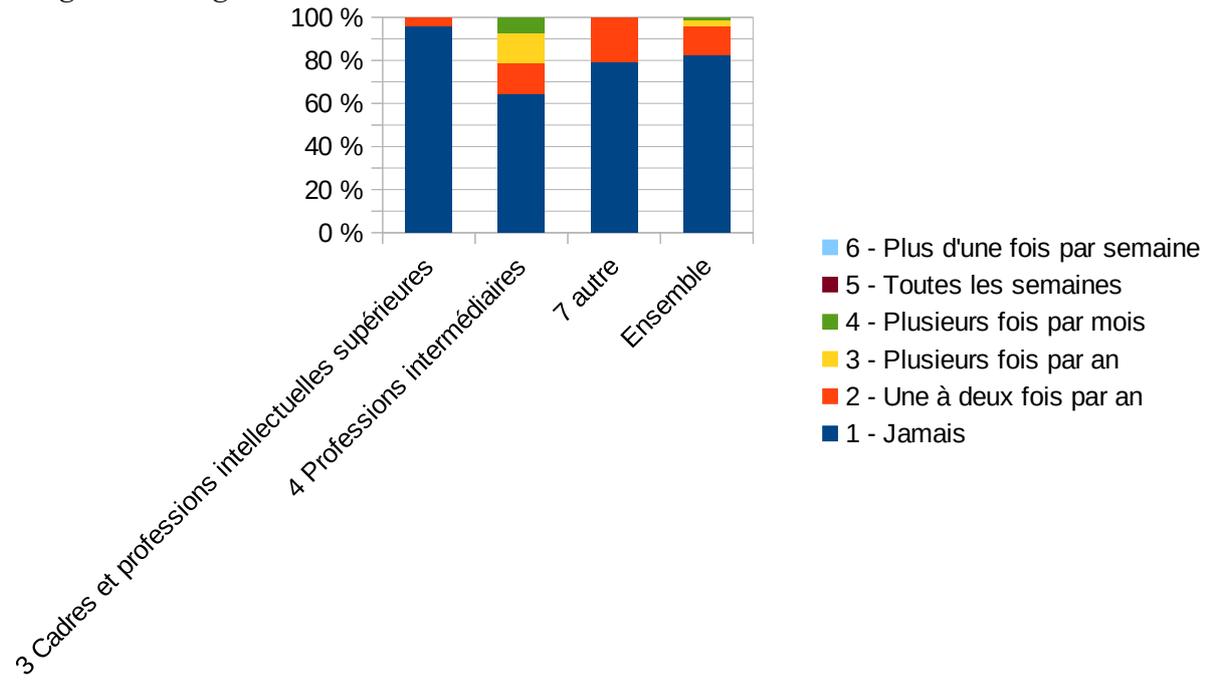
Usage du Laser :



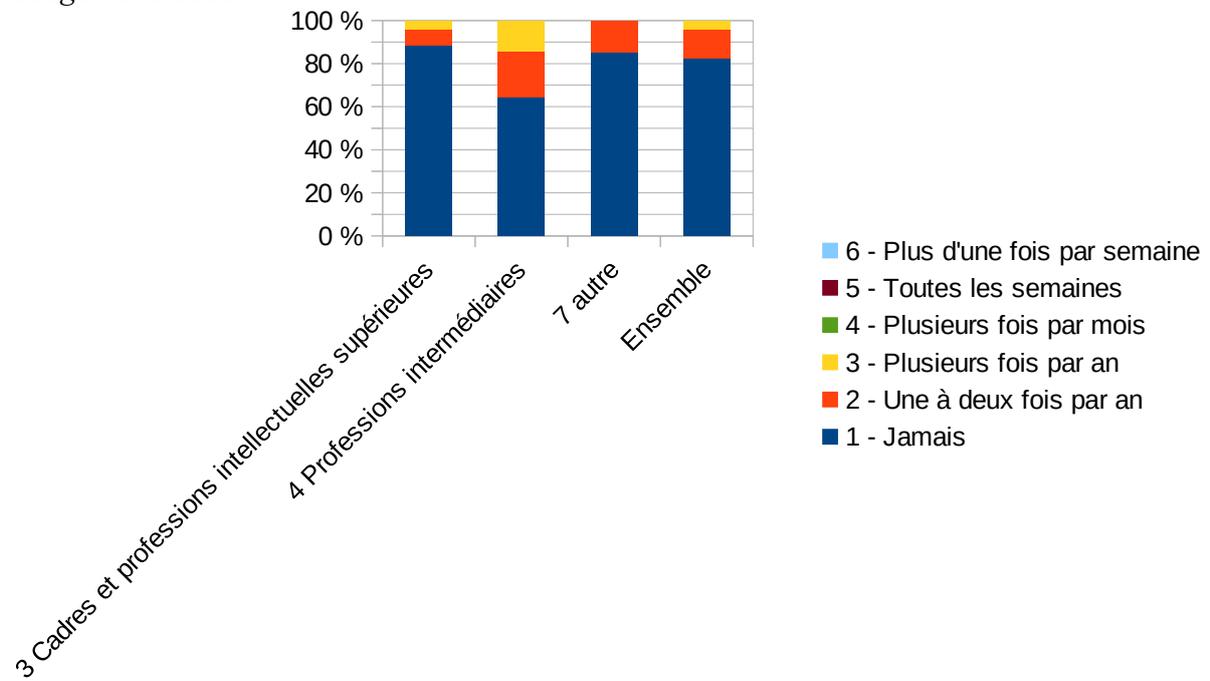
Usage du 420 :



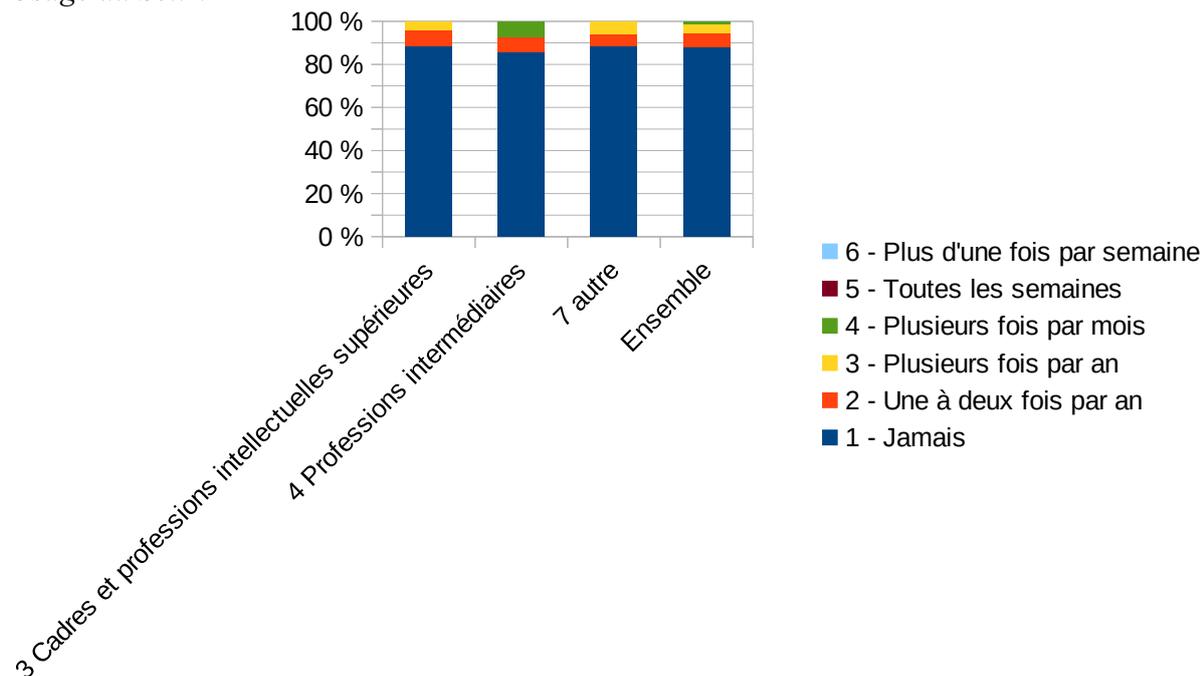
*Usage de l'Oméga :*



*Usage de la Caravelle :*



### Usage du Seil :



### Usage de la planche à voile :

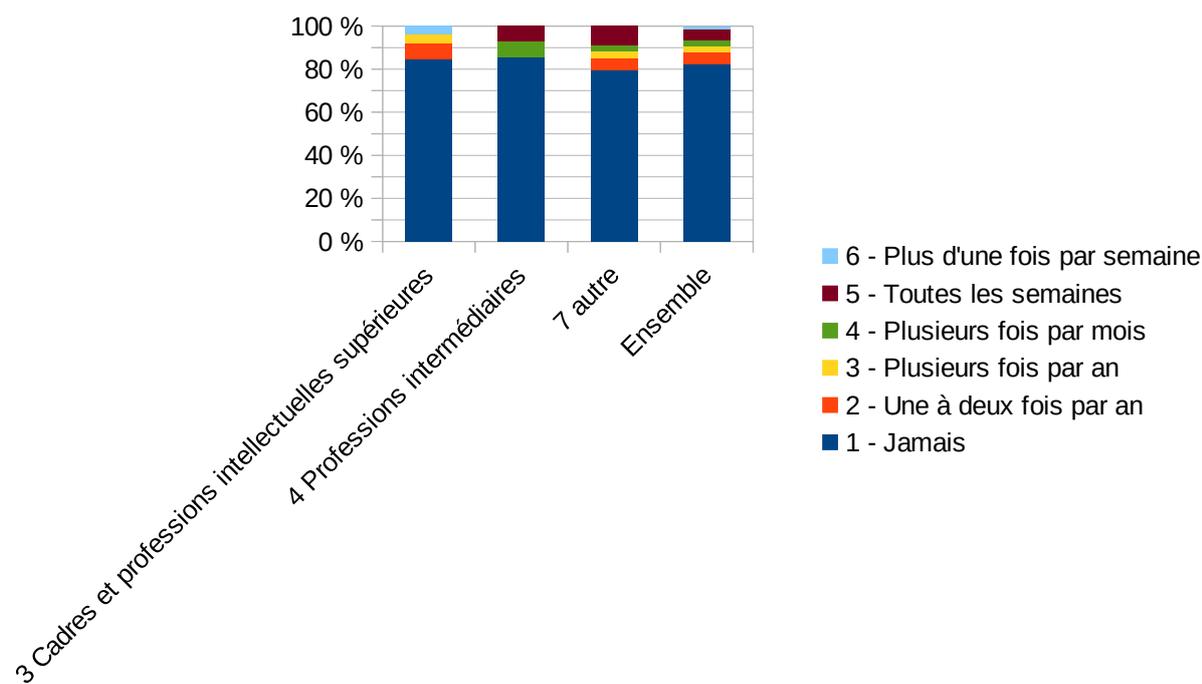


Figure 6 Fréquence à laquelle les adhérent-e-s pratiquent de chaque support selon leur catégorie sociale.

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent-e-s du CVAN

Champs : questionnaire : adhérent-e-s (effectifs : Ensemble 74 ; Cadres 26 ; Intermédiaires:14 ; Autres:34)

La catégorie autre, dans ces figures, regroupe l'ensemble des adhérent-e-s en dehors des cadres et professions intermédiaire. Les non-réponse ont été associé à la réponse « 1-Jamais », les répondant-e-s n'ayant pas répondu ayant donné des réponses pour d'autres supports

## ***b. Risque-sensation ou sécurité-promenade ?***

Dans l'encadrement de la voile, il est courant de séparer la pratique en trois catégories différentes<sup>53</sup> : le programme sensation, le programme performance, et le programme exploration. Ainsi, certain·e·s pratiquant·e·s apprécient les sensations, la vitesse ; d'autres aiment apprendre à naviguer et maîtriser toutes les techniques possibles ; d'autres encore ne viennent que pour la promenade. De par les observations, on réalise rapidement qu'au CVAN, il n'existe en réalité que deux programmes. En effet, la performance se retrouve à la fois dans la sensation et la promenade, les deux nécessitant des compétences techniques. La programmation spécifiquement liée à la performance consiste à développer des stratégies pour des trajectoires optimales. Non seulement cet apprentissage n'est fait qu'en compétition, mais il est en plus fortement lié aux sensations de vitesse et donc assimilable.

Nous pouvons donc établir deux types de programme de navigation que sont la sensation et la promenade (ou exploration). À chacun de ces programmes, nous pouvons associer un rapport au risque. Nous obtenons ainsi les formules de risque-sensation et sécurité-promenade. Ce qui nous permet de faire ces associations, ce sont les observations effectuées, montrant une prise de risque plus importante pour les plus jeunes et plus expérimenté·e·s, associée à des pratiques de recherche de sensations. À l'inverse, celles et ceux privilégiant la sécurité ont plus tendance à se promener.

Ainsi, les plus jeunes sont manifestement heureux et heureuses quand iels manquent de dessaler\*, d'autres retirent volontairement les limitations installées sur leur voile pour réduire les risques et la puissance, certain·e·s se plaignent des limitations et réclament des bateaux plus puissants. Iels apprécient les vagues formées par les bateaux passant, les rafales qui les emportent, crient de joie quand du vent très fort est annoncé et vont jusqu'à volontairement provoquer le dessalage de leurs supports. Du côté des plus expérimenté·e·s, nous observons des comportements similaires. Les bateaux sont renversés de toutes les façons possibles, la vitesse est recherchée en augmentant la puissance et prenant le plus de risques possibles. À l'inverse, d'autres pratiquant·e·s, dont des jeunes, craignent le vent fort, réduisent au maximum leur voile, se rassurent de voir le vent faiblir, appréhendent les dessalages, se cramponnent et se tendent en cas de rafales. Certain·e·s vont même jusqu'à refuser certaines manœuvres jugées trop dangereuses. Ces pratiquant·e·s naviguent plus sur des supports collectifs, tels que les 420, ou sont des débutant·e·s en Optimist et Pico. Iels se promènent et ne cherchent pas de sensations fortes mais seulement à maîtriser leurs supports.

---

53 Philippe Delhaye, *Enseigner la voile* (Paris: FFVoile, 2007).

Si le premier groupe est plus légitime pour les dériveurs légers dans le champ de la voile, c'est parce qu'il est très associé à la compétition et la pratique sportive du support. Pour le second groupe, celui de la sécurité-promenade, la légitimité existe elle aussi, mais elle ne se trouve pas dans l'univers des dériveurs légers. En effet, les principes à l'origine de ce type de pratique semblent être ceux de la croisière, une pratique dominée dans le champ de la voile (à ne pas confondre avec la course-croisière qui est dominante). Ainsi, l'idée de l'évasion, de la rupture avec le quotidien est primordiale. La convivialité passe avant tout, les repas, le relationnel prend le pas sur la technique. La navigation est avant tout un moment de discussion<sup>54</sup>. On retrouve ici l'idée de coupure du monde et de relation onirique avec la mer, ou en l'occurrence la rivière<sup>55</sup>.

Or, ce style de pratique se rapproche beaucoup de ce que nous avons vu au début. La convivialité et la discussion comme élément important du CVAN. Aussi, même chez les pratiquant·e·s du programme de risque-sensation, on retrouve des idées de la croisière.

### **3. La technique comme idéal ?**

Nous nous demandons alors si les normes du champ de la voile intervenant ici ne sont pas celles de la croisière et si la technique et la performance sont si importantes que cela. En d'autres termes, les normes fédérales, celles du champ, pour la navigation sur dériveurs léger sont-elles présentes au CVAN ?

Le mot « technique » comprend deux sens selon Cécile Créac'h<sup>56</sup>. Il s'agit soit de la technologie, des techniques du bateau, soit des techniques du corps mises en place pour la navigation. Dans le champ de la voile, la vision dominante des régatiers veut que la pratique soit un sport mécanique, où tout dépend de la technologie, qui doit être améliorée. Les techniques du corps ne sont pas mentionnées, car incorporées et vues comme évidentes. Ainsi, l'important est d'avoir une bonne technologie et de pouvoir la maîtriser mieux que les autres sans qu'il y ait besoin d'un apprentissage de techniques du corps. Au CVAN, ce n'est pas le cas. Les pratiquant·e·s demandent comment réaliser les techniques corporelles nécessaires à la navigation et le progrès technologique du matériel, bien qu'évoqué parfois, est une question rarement posée. Nous nous demandons alors si la technique, au sens de performance humaine, de technique du corps et de progressions est un idéal au CVAN. Ce qui signifierait à la fois un

---

54 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

55 Jean-Paul Russier, « Jouer avec le vent et la mer », *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66, <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

56 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

écart par rapport aux héritier·e·s ne se posant pas la question du corps, et un rapprochement puisque l'usage correct du corps serait cherché pour ressembler aux héritier·e·s.

## **Entretien avec Maxime : la compétition non compétitive**

Maxime est un sportif de classe supérieure. Son père est directeur d'établissement et sa mère travaille dans l'aide à la personne. Il poursuit actuellement des études dans le secteur médical et se prépare à la profession de médecin. Le diplôme recherché et attendu est donc élevé, ce qui ne saurait être sans lien avec sa réussite dans la pratique de la voile, puisqu'il est considéré comme bon élève.

Il a commencé la pratique jeune, dès l'âge de 7 ans, et, comme c'est souvent le cas dans ce genre de situation, pratique aujourd'hui de tout supports (catamaran, habitable, planche à voile, dériveur). Il fait partie d'une famille navigant déjà. Celle-ci possède une maison sur la côte et au moins un bateau. Il a pu très tôt incorporer les techniques du corps et intégrer les principes de la voile, lui conférant un habitus marin. Il est un héritier de la pratique, et, de ce fait, se montre très critique à l'égard de prétendant·e· ne navigant pas « comme il faut ».

*« ... ... Faire n'importe quoi.....Bah. Dans le sens par exemple un exemple assez concret, mais par exemple tirer tous les bouts. »*

Il sait ainsi dire ce qu'il faut et ne faut pas faire pour naviguer. La pratique non maîtrisée étant vue comme anarchique. Il pense cependant dans un second temps à nuancer ses propos, expliquant que « pour tester », il est acceptable de faire « n'importe quoi ». mais il faut alors que les personnes le réalisent. La pratique à avoir dans la voile est d'ailleurs celle qui éloigne le plus le corps, qui, rappelons-le, est invisibilisé dans son usage car incorporé très tôt chez les héritier·e·s. La force brute est ainsi décriée et la finesse semble nécessaire.

*« Ben je pense que. Hum. ... ... Je pense que bourriner c'est pas forcément la voile, c'est assez pointilleux entre guillemets et assez rigoureux. »*

Comme beaucoup de membres de classe supérieure, il pratique plusieurs sports et activités culturelles. Il cumule sa pratique de la voile avec celle de la musique et a déjà fait du judo, du tennis, ou encore de la natation.

Bien inscrit dans le champ de la voile, il maîtrise sa modalité dominante : la course au large.

*« Ma : Moi j'aurais bien aimé que Lazartigue il gagne. Parce que c'est la première fois qu'il utilise son bateau. Et ben en fait Rothschild, ça c'est peut être faux ce que je vais dire, mais , enfin ils ont plein de fric. Donc faire des bateaux, quand. Enfin plus on a d'argent, c'est sûr que. Enfin on l'a bien vu, il a fait un record du monde, c'est ça? »*

*M : Je ne sais pas.*

*Ma : Je crois qu'il a fait un record du monde. Enfin je crois, ce que je suis sûr en fait. Mais bon, ça explique un peu des choses. Voilà, je n'ai pas du tout suivi après les arrivées des autres arrivées.*

*M : Mais lui tu aurais préféré qu'il ne gagne pas pour quelqu'un d'autre gagne?*

*Ma : J'aurais bien aimé que ouais, que François Gabart la gagne.*

*M : okay*

*Ma : François Gabart ou Armel Le Cléac'h. »*

Il connaît ainsi les coureurs, exprime son avis et a suivi la récente route du Rhum au moment de l'entretien.

Dans son domaine, celui de la régatesur dériveur léger, il connaît aussi de grands noms, et parfois personnellement. Il le fait alors savoir en faisant passer ces connaissances pour des évidences. Il ne faut pas oublier alors qu'il s'adresse à nous comme en s'adressant à un moniteur de voile. Il marque ainsi ce qui doit être une évidence pour des encadrant·e·s de la pratique et donc pour les expérimenté·e·s de la voile.

*« Bah c'est le fils et Baudoin Motte.*

*M : Ok.*

*Ma : Je sais pas si tu vois qui c'est. Champion de France en Laser à 4.7. Bon, oui. »*

Maxime fait preuve d'un investissement total dans la pratique. Il a fait de la compétition, s'intéresse aux actualités de la pratique et est également moniteur de voile. Cet investissement correspond à ce qui est attendu par l'élite de la pratique, qui n'imagine pas la voile comme quelque chose d'occasionnel.

Malgré ce profil très légitime, Maxime pratique au CVAN. Il explique sa pratique par un rejet de l'esprit compétitif du SNO.

*« Ma: Ouais, c'est pas loin et donc le SNO, il fallait. Ils ont, enfin c'est un esprit très compétition et ça ne m'allait pas forcément. Mais moi c'est pas forcément ce que je recherchais pleinement. J'ai bien aimé l'ambiance du CVAN. Ma mère ne peut pas m'accompagner tous les mercredis et samedis aux entraînements, sachant que c'est obligatoire, donc. On ne connaissait pas le CVAN en fait, quand on est arrivé à Nantes. Parce que par les amis on je pense on était conseillés pour le SNO. Voilà. Et donc. Et donc on a découvert le CVAN et puis j'ai bien aimé l'ambiance donc.*

*M : C'est une histoire d'ambiance. Le SNO ça te convenait pas?*

*Ma : Et puis surtout le domicile, enfin surtout le lieu. »*

La proximité géographique semble aussi jouer dans le choix de son lieu de pratique. Encore une fois, c'est l'ambiance qui est avancée comme justificatif. Bizarrerie de son parcours, Maxime, qui a été compétiteur au CVAN, n'apprécie pas la compétition au SNO. Il a cependant continué la compétition au CVAN malgré son changement de club.

En réalité, la compétition est avant tout pour lui un moyen de perfectionner sa technique et d'améliorer ce que nous appelons son programme de risque-sensation.

*« Ma : Ben l'été je fais aucune régates mais là. Donc la régates j'aime ça. Mais je pourrais. Enfin je veux dire, j'aime progresser, apprendre des choses et cetera. Enfin la régates je la fais un peu entre guillemets pour pour me motiver à progresser, pour qu'il y ait des. Pour qu'il y ait des axes de progression, pour que je puisse me*

*fixer des fixer des échelles. Mais je veux dire, je vais arrêter là.  
C'est ma dernière année je pense. »*

Sa pratique est marquée donc par une forme d'onirisme et de coupure avec le monde, plus proche de l'univers de la croisière, et surtout du programme que nous définissons comme sécurité-promenade.

*« on est, on est, on est dehors au contact de l'air et cetera. Et ainsi quelque chose qui m'a ça c'est ça, c'est. C'est pas mal, c'est que ça me fait penser à autre chose, mais vraiment je déconnecte complètement. »*

Finalement, son profil correspond bien au CVAN. Il reproche d'ailleurs au SNO son manque de solidarité et de convivialité. L'association est alors importante pour lui et il va la faire découvrir à des amis, de la famille, dont plusieurs vont devenir adhérent·e·s. L'esprit collectif du CVAN est d'ailleurs largement défendu par Maxime, notamment en parlant de la pratique de handisport avec le groupe Hansa\*.

*« moi ce que j'aime beaucoup au CVAN, c'est l'esprit, la voile pour tous avec les Hansa justement, j'aime bien cet esprit là. »*

*« Bah c'est un club hyper accueillant. Voilà qui est qui est simple, entre guillemets. Ils recherchent pas le, ... Comment dire, ils ne sont pas enfin ils. ils ont une vision de l'exigence qui un peu que j'aime bien moi. Dans le sens où il faut c'est. Tout est simple ici je veux dire. euh ... voilà Ça fait un peu une grande famille je trouve. J'aime bien décrire le CVAN comme ça. C'est beau. C'est. Voilà. »*

On retrouve ainsi une considération du vent typique des adhérent·e·s du CVAN, qui va à la fois le critiquer... (en critiquant en générale les mauvaises conditions)

*« Ben par exemple, entre une régata à la flèche sur un sur un petit plan d'eau fermé et une régata à Noirmoutier avec du vent, des vagues, des bonnes conditions. Il y a une différence quand même. Je veux dire. »*

...Et le défendre

*« M : Il y en a beaucoup qui se plaignent de ce plan d'eau justement, ce n'est pas un soucis pour toi? »*

*Ma : Ben je je pense que l'Erdre c'est un bon, une bonne rivière pour apprendre puisque c'est très oscillant, le vent très oscillant. Donc c'est un bon. Moyen.*

*M : Et ça ne t'a jamais embêté le fait que le vent tourne?*

*Ma : Ah si, ah si, si. Quand le vent. Alors je suis pas un très bon sens orientation donc je ne peux pas dire de quel dans quelle direction il est moins bon Mais euh. Mais parfois, c'est vrai, c'est un peu chiant. »*

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Pelletier, Marc. « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ». In *excellences sportives: Économie d'un capital spécifique*, par Sebastien Fleuriet et Jean-Michel Faure, 19-44, Éditions du Croquant., 2010.

Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.

### ***a. Une pratique compétitive...***

Bien que le CVAN soit le lieu de pratique plus orientée vers la promenade, il existe des équipes de compétitions. Ces groupes ont une inscription spécifique, sur validation de l'entraîneur. Ils se réunissent périodiquement, en même temps que les cycles de pratiques, ainsi que pendant les régates au CVAN ou à l'extérieur. Sur 250 adhérent·e·s, les compétiteurs et compétitrices représentent 15 inscrit·e·s. Un petit groupe d'hommes adultes participe aussi aux entraînements de l'équipe Laser.

En ce qui concerne la classe sociale de ces compétiteurs, l'enquête par questionnaire nous permet de savoir que sur 6 répondant·e·s du groupe Laser, la moitié fait partie ou leurs parents font partie de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. L'autre moitié est celle des professions intermédiaires. Cela correspond à la composition sociale du CVAN, si nous tenons compte du fait que l'effectif est relativement faible et qu'il est probable que d'autres catégories soient représentées plus faiblement.

En ce qui concerne la compétition en Optimist, nous n'avons eu qu'un seul répondant. Ce sont donc des observations et surtout discussions qui nous permettent de déterminer leur groupe d'appartenance. Si le groupe Laser est constitué d'adultes et d'adolescent·e·s, le

groupe d'Optimist est constitué d'enfants entre 10 et 13 ans environ. C'est à l'occasion d'une régates, où iels étaient placé·e·s à l'arbitrage, que nous avons pu échanger avec. À chaque manche, un·e des Optimist venait sur notre bateau pour régater. Ce fut l'occasion de discuter. Ainsi, nous apprenons que les quatre rencontré·e·s à cette occasion sont issus de classes supérieures.

De plus, leurs parents sont déjà impliqués dans le monde de la voile et naviguent ou ont navigué. Tous et toutes cherchent à atteindre le haut niveau et à progresser pour pouvoir passer en Laser une fois l'âge venu. Iels connaissent les règles de courses et n'hésitent pas, alors que la régates est amicale, à crier sur les concurrent·e·s et réclamer leur priorité. Iels sont combatifs et combatives, quitte à se retrouver finalement en tort, auquel cas iels nient pendant un moment avant d'accepter la décision de disqualification du jury. Leur pratique de la voile est donc orientée purement vers la performance, la compétition et surtout la navigation contre les autres plutôt qu'avec. Tous les moyens sont bons pour désavantager les concurrent·e·s, et ce en ce mettant sur leur trajectoire de façon à être prioritaire et les faire manœuvrer à leur désavantage. Nous sommes loin ici des méthodes de navigation des autres groupes et ce style de pratique se rapproche de ce qui est régulièrement décrié au CVAN en parlant du SNO. N'ayant pu observer le SNO nous ne savons cependant pas ce qu'il en est. Nous pouvons tout de même affirmer que cette façon de naviguer, pour les jeunes compétiteurs et compétitrices, est partagée par plus d'une équipe de compétition en Optimist. En effet, une observation de régates réalisée trois ans avant cette étude nous montrait la même chose. Nous avons même pu qualifier à l'époque leur pratique de manque de fair-play. Des dires du juge s'étant déplacé pour la régates, cela est souvent vu comme un problème, et de moins en moins de monde se porte volontaire pour arbitrer les compétitions en Optimist du fait de ce style de navigation. En ce sens, nous pouvons dire que la pratique de la compétition en Optimist au CVAN correspond parfaitement à la norme de la pratique des Optimist dans le champ de la voile.

#### ***b. ... rejetée par les adhérent·e·s***

La pratique des optimists en compétition que nous avons vu précédemment est une exception. En effet, le groupe de compétition en Laser se comporte sur le même mode de fonctionnement que les autres groupes. S'ajoutent à cela, de par leurs sorties en extérieur, une communication forte en dehors de la pratique pour l'organisation, et une solidarité active pour les préparations de remorque et des sorties. Pour ce qui est de la navigation, nous n'avons pu observer ces pratiquant·e·s en régates officielle et avons seulement eu des échos selon lesquels leur pratique serait similaire à celles des optimists, les cris en moins et le fair-play en plus.

Iels se contenteraient d'utiliser les règles de priorité pour désavantager leurs adversaires. Ce que nous avons pu observer, c'est leur pratique en régates amicales au CVAN. Dans ce contexte, iels ne sont tout simplement pas identifiables et naviguent comme les autres : en cherchant à gagner tout en restant indulgent et sans bloquer d'autres pratiquant·e·s moins expérimenté·e·s. On trouve même dans ce groupe des discours contre la compétition, comme celui de Maxime. Ainsi, au CVAN, l'équipe de compétition Laser semble rejeter la compétition telle qu'elle est pratiquée à l'extérieur et par les Optimist.

Il y a 20 ans, les valeurs éducatives étaient mises en avant, par-dessus le léger intérêt pour la compétition de l'association<sup>57</sup>. Cette forme de pratique, qui reste cependant bien compétitive puisqu'ils font de la compétition, est proche d'un mouvement de la seconde moitié du XXe rejetant les pratiques sportives et compétitives au sein de la voile pour la démocratiser.

Lors de nombreuses discussions informelles, tous et toutes les adhérent·e·s interrogé·e·s ont exprimé leur désintérêt pour la compétition. L'environnement est jugé agressif, exigeant et inatteignable. Certain·e·s déclarent tout de même vouloir rejoindre le groupe, mais uniquement pour apprendre en technique mais sans régater.

Cependant, cela n'empêche pas la grande majorité des adhérent·e·s de venir régater au CVAN lors de régates amicales, parfois avec d'autres clubs invités. Iels se permettent alors de faire une contre-compétition, respectant toutes les règles officielles et envoyant les résultats à la fédération. Mais iels naviguent sans être compétiteurs et compétitrices, en s'autorisant de l'aide extérieur, et discutant. Il y a peu de contestations, peu voire pas de conflits et les rares compétiteurs et compétitrices présent·e·s adaptent leur pratique.

Après avoir vu comme le cadre jouait sur la pratique, nous avons pu voir que celle-ci répondait à certaines normes du champ de la voile. Cependant, pour chaque norme, le CVAN bien que les respectant se trouve en décalage. La compétition n'en est pas une telle qu'attendue, les pratiques s'orientent vers la promenade et la découverte, et la modalité de référence n'intéresse personne.

---

57 Créac'h.



### III. Une pratique orientée par l'histoire de l'institution

Pour finir, nous allons voir comme l'histoire de l'association, de sa création à nos jours, oriente la pratique aujourd'hui, et explique les anomalies repérées. Nous montrerons ici, comme a pu le dire Charles Suaud en parlant de club de tennis, qu'« Il faut restituer tout le pouvoir distinctif de leur histoire pour comprendre qu'ils ne recrutent ni la même proportion, ni les mêmes fractions des classes supérieures »<sup>58</sup>.

#### F. La voile militante : socio-histoire du CVAN

##### Entretien avec Roger : une mémoire du CVAN

Bien que ne pratiquant plus et n'étant plus adhérent aujourd'hui, Roger a pratiqué au CVAN depuis sa création en 1969, jusqu'au milieu des années 2000. Même s'il n'est plus impliqué depuis longtemps dans l'association, il a conservé des documents d'archive. Il a pu nous raconter l'histoire du CVAN en expliquant chaque période par le contexte politique et sociale. Ainsi, avant il y avait la lutte des classes, avant il y avait des bénévoles, avant il y avait de l'alcool, ce qui explique, selon lui les différentes caractéristiques du CVAN au cours du temps. Nous n'allons pas ici reprendre ses analyses personnelles pour retracer l'histoire de l'association, mais plutôt nous baser sur les faits et descriptions du CVAN tel qu'il était et tel qu'il a évolué.

À l'origine de la création du CVAN en 1969, existe un projet syndical. L'association est créée en lien avec la FSGT (fédération sportive et gymnique du travail), dans le cadre de sa branche amitié nature, ayant pour objectif de faire découvrir les sports « de riche » aux classes populaires. L'association fonctionne alors sans salarié·e-s, avec les subventions des comités d'entreprise. Il semblerait d'ailleurs que ce soit le CVAN qui aille chercher les comités d'entreprise, plutôt que les comités d'entreprise qui se réunissent pour créer le CVAN. Tout cela se faisant à l'initiative de salariés pratiquant déjà la voile.

*« d'ailleurs ce qui permet quand tu es au comité d'entreprise, si tu veux, je ne dirai pas d'orienter mais de faire des propositions par exemple. »*

58 Suaud, « Espace des sports, espace social et effets d'âge ».

*« Je suis venu au club parce que dans le fond, j'étais au comité. J'étais. J'étais au comité d'entreprise et quelqu'un, quelqu'un avait avait dû entendre parler du CVAN. Et donc on s'était rapproché du CVAN, voir un peu ce que c'était. Et je me souviens, on avait acheté un vieux 4.70 pour, histoire de commencer à voir un peu comment ça se passait. »*

Les lieux sont alors aménagés avec des bâtiments destinés à la destruction et récupérés auprès des entreprises. Le projet de navigation semble ancré dans une forme de militantisme, en particulier contre le SNO, alors club de voile historique de la bourgeoisie nantaise.

*« Bah c'est peut être exagéré, mais effectivement le les les gens qui venaient au SNO, je me souviens les premières régates effectivement d'abord, puis bon, on avait pas le niveau, ni le niveau, ni le matériel. Et c'est vrai que bon, ils se demandaient un peu ce qu'on venait jouer pourquoi on venait jouer dans leur cour c'est pas. Mais je pense que ça c'est c'est le propre de beaucoup de disciplines, ce qui est où on l'a lorsqu'on voit quelqu'un remonter, arriver vers vers votre domaine, généralement on l'accueille rarement à bras ouvert, au mieux on le méprise au pire on commence à voir un concurrent. »*

En opposition au SNO, le CVAN est décrit comme une association accueillant toutes les classes sociales, et Roger insiste beaucoup sur ce point. Il précise tout de même que le club était majoritairement populaire. Il est d'ailleurs très critique des syndicats ne souhaitant pas inclure les cadres.

*« R : Non, pas non, non, pas obligatoirement, pas obligatoirement tout le monde. Alors là aussi, dans les différents comités d'entreprise. Mais là on on on aborde le sujet. Si tu veux des ce qui se passe dans les sociétés c'est, par exemple t'avais ou Force Ouvrière d'un côté, ou la CGT d'un autre, ou la CFTC, pourquoi pas. Et les optiques étaient pas, étaient pas les mêmes. Pas parce que ce qui se passe dans certains comités d'entreprise. il y en a eu certains, Ils partaient du principe que tout le monde aurait dû avoir la même chose. ... Il y en a d'autres qui partaient du principe qu'il fallait échelonner. ... Hein. Donc le mec qui gagne le plus, il a le*

*droit à moins. Et il y en a d'autres qui partent du principe que si t'es cadre, t'as le droit à rien. ... C'est ... Voilà. Alors ça, ça dépendait de l'optique de chaque société et de chaque et de, je dirais, de.*

*M : Mais du coup, au final, qui était au CVAN? Qui pratiquait au CVAN?*

*R : Qui pratiquait au CVAN? Et ben je dirais il y avait, par exemple je vois pour ma, Pour ma société entre autres. Il y avait, Des ouvriers, des gars qui bossaient à l'atelier, des gars qui bossaient dans le bureau d'études. Et puis il y avait des gars qui bossaient également. Oui, il y avait y avait des cadres.*

*M : D'accord.*

*R : Beaucoup moins. »*

Quand on connaît l'histoire de la pratique de la voile, telle que racontée par Cécile Créac'h, nous pouvons voir une forme de reconquête de la pratique par des classes populaires en ayant été exclue au siècle précédent. On peut également observer cette forme de reconquête par la consommation d'alcool fréquente et visible sur le lieu de navigation. Il s'agit là d'un élément du canotage à la voile par les classes populaires. Élément que les classes bourgeoises ont cherché à faire disparaître, et qui revient donc d'une certaine façon dans ce projet. Il ne s'agit cependant pas de dire que la consommation d'alcool était un projet politique pour retrouver une ancienne pratique du canotage.

*« Oh bah tu sais moi même, je me souviens être allé à un stage. C'était à Brétignolles sur Mer et un stage avec qu'on faisait avec la SNSM. A une époque, on avait euh on ce qu'on faisait. Pour 100. Pour faire leurs entraînements, on faisait quelques entraînements aussi, alors on dessalait un petit peu aussi là. Alors eux ils venaient nous remonter ah la la. Tu sais, histoire de voir comment ça tourne. Il se faisait la main comme ça pour remonter un bateau. Sans, sans tout casser. Et à Brétignolles, on faisait. Donc On allait à Brétignolles sur Mer parce qu'il y avait il faisait un stage SNSM et pareil. Et donc c'est vrai que dans le camping là bas, quand on arrivait, je peux dire que les gens appréciaient pas les gens du CVAN lorsqu'ils arrivaient, parce que les anciens, ils trouvaient que*

*quand même, ils avaient le droit de dormir un petit peu. ... Et puis on faisait suffisamment la java pour le lendemain matin pendant l'exercice être capable de s'endormir sur l'eau dans le bateau. Moi c'est des choses qui se feraient plus maintenant. »*

Le fonctionnement du CVAN finit, dans les années 80, par s'essouffler. Roger lie cela à la disparition de la section amitié nature et de la perte de contact avec les autres clubs de ski, croisière, et randonnée affiliés à amitié nature. Aujourd'hui, les comités d'entreprise n'interviennent plus dans le fonctionnement de l'association.

Le CVAN tel qu'il existe aujourd'hui se constitue en association en 1985 et achète alors ses propres bateaux.

Cette histoire, racontée par Roger, est forcément subjective, mais elle nous permet d'en apprendre plus sur les motivations à l'origine de la fondation du club, sur ses principes de fonctionnement et sur ce que cette association a permis à Roger.

Roger n'est plus un enfant quand il découvre le CVAN à 20 ans. Cependant il a une pratique multisupports, ce qui correspond habituellement aux pratiquant·e·s entrant tôt dans le sport. En effet, il fait du dériveur, de la planche à voile et même occasionnellement de l'habitable. Ce type de pratique peut être expliqué par le fait que Roger n'est pas complètement un prétendant. Ses parents ont pu avoir une maison sur la côte et possèdent alors un bateau. Il est donc familier avec la pratique de la voile et, plus que son comité d'entreprise seul, il semblerait que ce soit cette rencontre entre ses connaissances et le projet syndical qui l'amène à pratiquer. Plusieurs années après son entrée au CVAN, il découvre la planche à voile. Comme l'explique Denis Jallat, l'importation de la planche se fait en dehors de tout encadrement fédéral, les institutions de la voile ne s'y intéressent pas, et c'est une découverte amateur qui se met en place.

*« on avait un ponton, hop qui était vertical à à l'Erdre, on avait la petite cahute. C'était une petite cahute qui était là, dans laquelle y avait un gros poêle à bois comme ça. On a appris en plein hiver. Bon, on mettait les prochains pull, le pull sur le poêle pour être bien chaud. Crac, on allait au machin et on essayait de monter sur la planche et plouf plouf plouf en plein hiver. Pfff. C'est comme ça qu'on a appris. [...] Après, quand on a voulu faire du fun, des petites planches, et bien quelques années après, on est allé à la*

*maison de quartier de Doulon. On a shaper nos planches. Et après on les a résinées et tout. Puis après on a commencé à naviguer là. »*

Roger n'a cependant pas le profil type des pratiquant·e·s de la voile. Il est, en effet, ouvrier chez York. Cela semble donc en contradiction avec sa pratique de la régates. Il fait en effet de la compétition en dériveur et en planche. Cependant, sa pratique compétitive est la même que celle du CVAN. Il critique donc celles et ceux qui s'investissent trop dans la régates, et voit cette activité plus comme du divertissement.

*« c'est d'ailleurs pour ça que j'en. j'en, j'en fais. Si je peux en faire, j'en ferai jusqu'au bout. Et non pas comme certains qui font de la compétition mettons jusqu'à quinze ans, seize ans. Et puis après ils en ont marre parce qu'ils sont trop poussés et ils ne font pas ça vraiment par plaisir. Ils font ça parce que bah déjà parce qu'on les incite et parce que les filières c'est c'est l'excellence. C'est le. Mais tu dures pas dans le temps dans ces cas là. Les. À la première aussi. »*

Il s'investit totalement dans l'association, y passe ses journées et fait de la voile sa vie. Et ce, au point où son employeur finit par le lui reprocher. Il a alors une pratique plus que légitime de par cet investissement. Cet investissement dans l'association est marqué par un discours très intéressant sur le club de voile qu'est le SNO. Celui-ci est vu comme un point de référence. Et malgré les critiques faites par le CVAN, il reste une référence incontournable dont cherchent à se détacher les adhérent·e·s.

*« Localement, localement, tu as sur l'Erdre on va dire, il y avait deux deux grosses structures. D'abord une première structure qui était là, la structure maitresse en matière de voile, c'est le SNO. »*

*« Ah bah justement, alors là, les les optiques étaient totalement différentes. C'est que le SNO c'est avant tout un club de propriétaires. Quoique maintenant ça c'est arrangé un petit peu. c'est ouvert, ça c'est ouvert un peu à tout le monde, mais à l'origine c'était des propriétaires, des gens enfin avec une certaine aisance financière. Alors qu'effectivement les clubs comme était, la section ici, c'était bah c'était le monde. Le monde ouvrier, c'est donc absolument quelque chose de totalement différent. D'ailleurs, on nous méprisait cordialement. Je veux dire, sans vouloir être voilà »*

Finalement, Roger fait partie de ces hommes dont toute la vie a eu lieu au CVAN. Cette association leur a même servi d'agence matrimoniale, puisqu'il y a rencontré sa femme. Selon ses dires, c'était courant au siècle dernier au CVAN.

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Jallat, Denis. « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980: représentations, jeux et enjeux ». *Sciences sociales et sport* 4, n° 1 (2011): 65-91. <https://doi.org/10.3917/rsss.004.0065>.

## 1. Des racines loin du club actuel

### a. Une histoire oubliée

Les discussions avec les rares ancien-ne-s membres du CVAN encore adhérent-e-s ou non comme Roger tournent inévitablement sur l'histoire de l'association. Cependant, cette histoire reste très privée et personne d'autre n'en parle réellement.

Tout d'abord, l'association n'a pas de culture de l'archive. En effet, lorsque le terme est présenté, la plupart des membres ne comprennent pas de quoi il s'agit. Iels nous disent même qu'elles n'existent pas. Il y a une confusion sur le sens du terme employé et nous n'avons pu le constater que par hasard en discutant de notre travail avec un salarié de la structure. Celui-ci nous demande finalement si ce dont nous parlons n'est pas l'ensemble de papiers inintéressant rangé dans un coin du hangar. Il nous est alors apparu clair que les archives existaient bel et bien mais n'étaient pas vues comme telles.

Ne pas savoir ce que sont des archives n'est pas suffisant pour dire qu'il n'y a pas de culture de l'archive (fait de conserver et trier volontairement les documents à des fins de communication, légales ou encore mémorielles). Mais les documents non nommés comme tels sont également vus comme encombrants.

Il faut également ajouter qu'un incendie dans les années 90 a détruit la majorité des documents de l'époque. Nous sommes donc rapidement informés qu'il ne reste probablement pas grand-chose d'intéressant. Le contraire est rapidement constaté.

Le CVAN a une histoire syndicale et politique. Or, aujourd'hui personne ne parle de politique. Le sujet est tabou et semble même absurde. Il s'agit d'une association de voile,

pourquoi parler de politique ? Nous allons cependant voir que les racines de l'association sont liées à un projet syndical important.

## **Méthodologie : les archives**

Pour enquêter sur l'histoire sociale de l'association, plusieurs pistes ont été envisagées. Il a été rapidement décidé d'interroger les membres historiques du CVAN, présent lors de la création de la structure, y ayant participé, ou tout simplement ayant connu l'association à ses débuts. Cela n'était évidemment pas suffisant. L'association existant depuis les années 60, elle a probablement eu des contacts avec le département, la région ou encore la municipalité. Chacune de ces collectivités ayant ses propres archives, il a été envisagé de s'y rendre pour voir s'il était possible de trouver des éléments sur le CVAN. Nous avons également prévu, à un moment, de rechercher dans des fonds privés d'anciens présidents ou membres de l'association. Cependant, aucune de ces pistes n'a été poursuivie, car une autre source d'archive a été trouvée.

En nous renseignant pour la première fois sur d'éventuelles archives du CVAN, nous avons rencontré l'incompréhension des salarié·e·s et membres de l'association. Les réponses apportées variaient et allaient du « on n'en a pas » au « Tu veux dire le fichier d'inscription de cette année ? ». Nous avons donc envisagé les pistes de recherches citées précédemment, jusqu'à ce que nous apprenions, au détour d'une conversation que les archives de l'association existent bel et bien. Elles nous ont été présentées comme « un tas de documents administratifs sans intérêt qui traînent dans le hangar ».

Après étude et passage en revue des documents et objets présents dans les archives, nous avons décidé d'en retenir une partie afin de constituer un corpus à analyser. Les documents sélectionnés permettent de suivre à plusieurs époques le fonctionnement et les principes de l'institution. Pour ce faire, certains sont de même type mais de périodes différentes (dossiers d'inscriptions, fiche de renseignement, rapport d'activité), tandis que d'autres font remonter des informations importantes sur une période donnée.

Une partie des documents est constituée de données à caractère personnel encore trop récentes pour pouvoir être diffusées. Les documents ont donc été caviardés.

## ***b. La FSGT et les amis de la nature***

Dès le début du XXe le sport est important dans le temps libre ouvrier<sup>59</sup>. Que ce soit organisé par le patronat ou les syndicats, il s'agit d'une activité ouvrière majeure en dehors du travail.

Nicolas Kssis<sup>60</sup> présente ainsi l'histoire de la FSGT et des amis de la nature, qui, comme nous le verrons, sont en lien avec l'histoire du CVAN :

La FSGT est une fédération omnisports issue du syndicalisme et liée à la CGT<sup>61</sup>. Elle est issue, en 1934, de la fusion de deux fédérations sportives communistes et socialistes. Il s'agit de la seule fédération considérant le sport comme politique et prenant encore aujourd'hui position pour ou contre des événements et décisions politiques liés au sport (soutiens aux sportifs palestiniens, soutiens au sport algérien pendant la guerre d'Algérie, participation aux contre-JO de 1936 en Espagne et oppositions aux JO de Berlin...).

Bien avant la FSGT, est fondée fin XIXe à Vienne en Autriche l'association des « amis de la nature ». Celle-ci se donne pour objectif de donner accès au plein air, alors réservé aux bourgeois, aux ouvriers. Malgré l'opposition des classes supérieures, l'association parvient à s'étendre en Europe centrale, dont l'Alsace alors Allemande. Association militant pour l'émancipation des travailleurs, la fraternité, le tourisme populaire et la découverte de la nature dans l'idée de la convivialité via le ski, le camping ou encore la marche ; elle est interdite par les divers régimes fascistes du XXe siècle. En France, elle entre en contact avec les deux fédérations à l'origine de la FSGT. Elle est considérée comme une des seules associations acceptant tous les courants de pensée ouvriers. Elle est finalement incluse à la FSGT l'année suivant sa création et prend le contrôle de la section tourisme en partageant ses valeurs. Après quelques années, une rupture est demandée par les sections locales des « amis de la nature » insatisfaits de la FSGT. Suite à une décision de justice, la FSGT ne peut plus utiliser le nom des « amis de la nature » et crée donc une section « amitié nature ». Malgré la rupture, la FSGT et les « amis de la nature » continuent de manifester ensemble lors du 1<sup>er</sup> mai et gardent des liens importants.

---

59 Karen Bretin-Maffioletti, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines (1879-1939) », *Le Mouvement Social* 226, n° 1 (2009): 49-66, <https://doi.org/10.3917/lms.226.0049>.

60 Nicolas Kssis, *La FSGT, du sport rouge au sport populaire* (Montreuil] [Pantin: Éd. la Ville brûle « Sport et plein air »-FSGT, 2014).

61 Jean-François Davoust et Igor Martinache, *Du sport ouvrier au sport oublié? histoire mêlée de la CGT et du sport* (Lille: Geai bleu éditions, 2013).

Dans les années 50, la FSGT spécialise sa section « amitié nature » en secteur d'activité. Les « amis de la nature » protestent contre ce projet à l'encontre de leurs principes et de l'idée de partage de la nature. La spécialisation tuera finalement la section « amitié nature » dont la revue disparaît rapidement dans les années 60. Les « amis de la nature » existent eux toujours.

C'est de cette histoire que le CVAN est issu, créé par la section amitié nature de la FSGT. Ce n'est pas sans lien avec la tentative de démocratisation de la voile lancée, entre autres, par les Glénans. À l'époque, le parti communiste, relativement puissant, promouvait les sports dans sa presse pour en dénoncer le manque de démocratisation<sup>62</sup>. Les deux phénomènes se rencontrent plutôt bien dans une même période temporelle, ce qui a probablement favorisé l'apparition du CVAN.

## 2. La voile pour tous

### a. Une création militante

Le CVAN était très probablement une association militante. Comme beaucoup d'associations sportives ouvrières de l'époque, il s'agit de faire passer ses opinions via le collectif<sup>63</sup>. D'autres associations ont également été créées avec cet objectif en plus de la volonté d'échapper au contrôle patronal et paternaliste. On peut penser aux initiatives de la FSGT et de la CGT pour créer une association concurrente à l'ASPTT qui regroupait alors les cadres des PTT<sup>64</sup>. Il a également existé un projet d'association de croisière pour les salariés de Renault. Projet porté par un salarié ayant pu découvrir les Glénans.

À cette période, le syndicalisme mène à la création d'associations ouvrières<sup>65</sup>. Et la FSGT est encore aujourd'hui la seule fédération sportive à considérer le sport comme politique<sup>66</sup>.

Les registres d'inscription du CVAN, ainsi que le document de présentation, marquent bien cette période<sup>67</sup>. Ainsi, la grande majorité des adhérent·e·s s'inscrivent via leur comité d'entreprise. Les licences prises pour la navigation sont celles de la FSGT et seulement

---

62 Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari, éd., *Le sport dans la presse communiste, Le sport dans la presse communiste*, Histoire (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2019), <https://doi.org/10.4000/books.pur.50506>.

63 Marion Fontaine, « Sport, sociabilités et politisation », *Cahiers Jaurès* 219-220, n° 1-2 (2016): 63-76, <https://doi.org/10.3917/cj.219.0063>.

64 Davoust et Martinache, *Du sport ouvrier au sport oublié?*

65 Bretin-Maffiuletti, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie ».

66 Davoust et Martinache, *Du sport ouvrier au sport oublié?*

quelques adhérent·e·s pratiquant en compétition prennent, en plus, une licence auprès de la FFV. Le document de présentation du projet du club est marqué par l'auto-organisation. Les principes de bénévolat et de soutiens sont rappelés. L'association cherche à faire naviguer tous et toutes les adhérent·e·s à moindre coût. La mention de régates du 1<sup>er</sup> mai entre comité d'entreprise est faite, marquant le caractère syndical du projet.

Parmi les collectifs adhérents, on retrouve des entreprises des secteurs industriels ou tertiaires et dont une partie des ouvrier·e·s ou employé·e·s viennent pratiquer la voile au CVAN. Une partie de ces entreprises sont de grands groupes nationaux (Elf-Antar, Saunier Duval, Waterman, ASOS regroupant des CE de services publics), d'autres des entreprises locales (ACB, Semitant, Sercel, Carnaud SA). On trouve des entreprises de tout secteur. Il y a les transports avec la Semitan et plus tard la SNCF, la forge et la sidérurgie avec Carnaud SA et Creusot-loire, la pétrochimie avec Elf-Antar, les services publics avec ASOS, un chantier naval avec ACB, et également d'autres groupes spécialisés dans l'industrie, tel que le centre de recherche Cetim ou encore l'entreprise d'exploration des sols Sercel.<sup>68</sup>

Dans un document présentant l'accord signé entre le CVAN<sup>69</sup> et les collectivités, on retrouve l'idée de la participation active des collectivités comme des individus. L'esprit associatif est fortement mis en avant. Il est marqué à plusieurs reprises que le CVAN est une association et que tout le monde, y compris les collectivités, doivent participer. Encore une

---

67 « cahier inscription 1 », mars 77 à octobre 84, Archive du CVAN ; « cahier inscription 2 », octobre 84 à février 90, Archive du CVAN ; « cahier inscription 3 », mars 90 à août 90, Archive du CVAN ; « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN. .

68 « Antar (entreprise) », in *Wikipédia*, 7 mai 2023, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Antar\\_\(entreprise\)&oldid=204035953](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Antar_(entreprise)&oldid=204035953) ; « Ateliers et chantiers de Bretagne », in *Wikipédia*, 10 août 2022, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ateliers\\_et\\_chantiers\\_de\\_Bretagne&oldid=196019323](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ateliers_et_chantiers_de_Bretagne&oldid=196019323) ; « Centre technique des industries mécaniques », in *Wikipédia*, 16 août 2022, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Centre\\_technique\\_des\\_industries\\_m%C3%A9caniques&oldid=196151912](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Centre_technique_des_industries_m%C3%A9caniques&oldid=196151912) ; « Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise », in *Wikipédia*, 26 novembre 2022, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Soci%C3%A9t%C3%A9\\_d%27%C3%A9conomie\\_mixte\\_des\\_transports\\_en\\_commun\\_de\\_l%27agglom%C3%A9ration\\_nantaise&oldid=199008422](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Soci%C3%A9t%C3%A9_d%27%C3%A9conomie_mixte_des_transports_en_commun_de_l%27agglom%C3%A9ration_nantaise&oldid=199008422) ; « Elf Aquitaine », in *Wikipédia*, 30 novembre 2022, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Elf\\_Aquitaine&oldid=199108537](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Elf_Aquitaine&oldid=199108537) ; « Creusot-Loire », in *Wikipédia*, 8 février 2023, <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Creusot-Loire&oldid=201203212> ; « Waterman (entreprise) », in *Wikipédia*, 1 avril 2023, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Waterman\\_\(entreprise\)&oldid=202846311](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Waterman_(entreprise)&oldid=202846311) ; « Forges de Basse-Indre », in *Wikipédia*, 21 avril 2023, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Forges\\_de\\_Basse-Indre&oldid=203537451](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Forges_de_Basse-Indre&oldid=203537451) ; « Saunier Duval », in *Wikipédia*, 4 mai 2023, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Saunier\\_Duval&oldid=203950525](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Saunier_Duval&oldid=203950525) ; « About Sercel - Sercel », consulté le 7 juin 2023, <https://www.sercel.com/about/Pages/default.aspx>.

69 « Contrat vierge entre CVAN et CE », s. d., Archive du CVAN.

fois, cela correspond à ce que propose la FSGT pour qui la vie associative et la participation active aux activités est indispensable<sup>70</sup>.

Les hommes dominent la pratique. Seule une dizaine de femmes sont présentes parmi les 160 adhérent·e·s. Cela correspond aux pratiques du sport ouvrier, où, malgré des tentatives du PCF et de la FSGT pour promouvoir le sport féminin, les femmes sont ramenées à leur rôle d'épouse ou de mère<sup>71</sup>. Le féminisme étant alors vu comme bourgeois, il est probablement impensable de chercher activement un recrutement plus féminin.

Ce qui nous permet de soutenir le caractère militant de l'association n'est pas seulement son origine syndicale et son appartenance à la section amitié nature de la FSGT. Les pratiques des adhérent·e·s telles que racontées, montrent cet aspect. Ainsi un adhérent, en prévision de sa prochaine régates contre le SNO, va s'équiper de voiles rouges afin de provoquer celles et ceux qui les appellent « les rouges » en référence au communisme. On trouve aussi dans le document de présentation, l'idée que le CVAN n'est pas une école de voile mais forme les pratiquant·e·s pour leur permettre de naviguer. Nous observons alors ici l'idée de permettre à tous et toutes de naviguer mais sans pour autant chercher une école de la performance et du perfectionnement. Il ne faut que le nécessaire pour se promener, rien de plus. L'idée d'une école de voile permettant une progression étant plus proche de l'idéal de la fédération française de voile.

### ***b. La lutte contre la voile bourgeoise du SNO***

Au début du XXe siècle, la compétition est vue comme moyen d'asseoir le communisme. Cela sera d'ailleurs bien exploité par l'URSS dans le cadre de rencontres internationales<sup>72</sup>. En France, on retrouve une dynamique similaire. Ainsi, au CVAN, la voile, lorsqu'elle est pratiquée en compétition, semble majoritairement orientée contre le SNO.

Le SNO, dont nous parlons depuis le début, est une association fondée dans les années 1850, soit au début de l'implantation de la pratique de la voile en France. Création bourgeoise et aristocrate, il participe au développement de la régates. La performance sportive est mise en avant et l'histoire de la voile et de son institutionnalisation y est représentée. Le lieu est fermé, tout comme le club qui accepte difficilement les membres extérieurs. L'opposition

---

70 Paul Goirand, éd., *Les stages Maurice Baquet, 1965-1975: genèse du sport de l'enfant*, Collection « Espaces et temps du sport » (Paris: L'Harmattan, 2004).

71 Natalia Bazoge et Sandrine Jamain-Samson, « Les championnes du Miroir-Sprint (1967-1970): des modèles de "filles réussies" », in *Le sport dans la presse communiste*, éd. par Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari, Histoire (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2019), <https://doi.org/10.4000/books.pur.50506>.

72 Attali et Combeau-Mari, *Le sport dans la presse communiste*.

avec le CVAN est d'ailleurs bien marquée puisque les déçu·e·s du SNO arrivent au CVAN, à condition qu'ils ne considèrent pas l'association comme un rassemblement d'alcooliques. C'est en effet l'image du CVAN auprès du SNO au début des années 2000. SNO et CVAN sont chacun au bout d'une échelle allant d'une pratique compétitive à une association conviviale<sup>73</sup>.

Partageant la même rivière, c'est cette opposition historique entre les deux clubs qui explique la mention récurrente du SNO comme un repoussoir. Il est vu comme une référence, car il fait référence dans le monde de la voile. Mais il est critiqué pour ses aspects trop élitistes, non accueillant, trop compétitif. Même les adhérent·e·s ne connaissant pas le SNO en ont entendu parler et savent que les autres adhérent·e·s n'apprécient pas ce club. Ce qui a été montré au début des années 2000 par Cécile Créac'h, c'est que ce club est celui de classes sociales plus aisées et de propriétaires de bateaux. Les modes de pratique vu précédemment des adhérent·e·s du CVAN n'y correspondent pas.

### **3. La transformation du CVAN en un club fédéral**

Si l'association est une création militante et affichant un engagement pour la pratique de la voile des classes populaires, ce n'est pas le cas aujourd'hui. Nous allons voir comme la transformation s'est effectuée.

#### ***a. Le début de la fin***

Dix ans après la fondation de l'association, des difficultés se font ressentir. Comme dit précédemment, le fonctionnement en section spécialisée d'« amitié nature » est contraire aux idées des amis de la nature et à l'ancien mode de fonctionnement. Les sections « amitié nature » ne durent pas, leur revue disparaît<sup>74</sup> et dans la région les différents groupes camping, randonnée, croisière et dériveur (le CVAN) finissent par se séparer et perdre tout contact dans les années 80. De plus, le nombre d'adhérent·e·s chute dès 1978 et mettra du temps avant de remonter<sup>75</sup>.

D'autres initiatives autour de la voile ont échoué. On peut par exemple penser à un comité d'entreprise allant faire de la croisière qui abandonne l'activité face à la professionnalisation rapide de certains membres qui pratiquent alors avec une tenue spécifique et brise toute volonté des nouveaux venus en les dominants en termes de vitesse sur

---

73 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

74 Kssis, *La FSGT, du sport rouge au sport populaire*.

75 « cahier inscription 1 », mars 77 à octobre 84, Archive du CVAN.

l'eau. On peut imaginer qu'un processus similaire a eu lieu au CVAN mais aucun élément ne permet de le montrer.

Au début des années 80, l'association est en grande difficulté, le cahier d'inscription montre un faible nombre d'adhérent·e·s mais toujours un nombre important de comités d'entreprises partenaires<sup>76</sup>. Les relations avec les autres sections d'« amitié nature » sont toujours mentionnées sur les fiches d'inscription<sup>77</sup> malgré la disparition des relations selon Roger. L'association semble aussi avec du mal à mobiliser des bénévoles, comme le montre le dossier d'inscription de 1983, dans lequel la nécessité de venir donner de son temps est marqué en gras et majuscules<sup>78</sup>.

La participation des comités d'entreprise finira par s'arrêter. Nous ne savons pas pourquoi. Il est possible que le CVAN ait décidé de s'en séparer, ou que les comités d'entreprise aient arrêté d'eux-mêmes. Cette deuxième possibilité peut être soutenue par un changement législatif en 1992, retirant leurs capacités de financement propres aux comités d'entreprise<sup>79</sup>. Une autre explication est également la fermeture de certaines usines dans le domaine de la sidérurgie et des chantiers navals.

### ***b. 1985 : de la FSGT à la FFV***

Une bascule importante a alors lieu pour l'association. Avant 1985, les licences FSGT sont majoritaires et les licences FFV anecdotiques. Dès 1985, la tendance s'inverse<sup>80</sup>. Cela marque un changement radical d'esprit pour l'association. En effet, la FSGT et la FFV ont des visions très différentes du sport. La FSGT considère le sport comme politique à l'inverse de la FFV. Les membres de l'association interrogés et ayant participé à la fondation de l'association en 1985 insistent d'ailleurs bien sur l'apolitisme. On retrouve également des différences similaires à celles observées entre deux fédérations d'escalade<sup>81</sup> : d'un côté (la FSGT), une fédération portée sur l'associatif, fermée aux sponsors et professionnels, promouvant le loisir ; de l'autre (la FFV), une association portée sur l'économie associative, la compétition, la professionnalisation, une vision d'entrepreneur. Le nombre d'adhérent·e·s sur le cahier d'inscription augmente alors fortement, puis celui-ci, à peine entamé, est abandonné<sup>82</sup>, marquant ainsi la fin de la période précédente.

---

76 « cahier inscription 2 », octobre 84 à février 90, Archive du CVAN.

77 « Fiche renseignement 1980 », 1980, Archive du CVAN.

78 « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN.

79 Davoust et Martinache, *Du sport ouvrier au sport oublié?*

80 « cahier inscription 2 », octobre 84 à février 90, Archive du CVAN.

81 Aurélien Gloria et Michel Raspaud, « Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987). Genèse d'une offre fédérale », *Staps* 71, n° 1 (2006): 99-114, <https://doi.org/10.3917/sta.071.0099>.

82 « cahier inscription 3 », mars 90 à août 90, Archive du CVAN.

C'est à partir des années 90 que le premier salarié de l'association sera embauché, qu'un accord sera conclu avec la ville de Nantes dans le cadre du « plan voile » pour donner des cours de voile aux écoles en échange de subventions ou encore que la compétition commencera à prendre une place importante<sup>83</sup>. Tous ces éléments sont d'ailleurs communiqués via les rapports d'activité, qui, comme dit précédemment, semblent être destinés à la diffusion.

L'observation du cahier d'inscription montre également une féminisation progressive de la pratique jusqu'à atteindre environ 30 % de pratiquantes dans les années 90, ce qui correspond aux statistiques fédérales<sup>84</sup> ou encore aux caractéristiques de l'association en 2022<sup>85</sup>. Il est difficile de déterminer ce qui conduit à cette féminisation. Il est toutefois constaté au début des années 2000 qu'il s'agit du club de voile avec la plus grande part de femmes sur l'espace nantais<sup>86</sup>.

Le niveau n'est progressivement plus relevé dans le cahier d'inscription<sup>87</sup>, marquant probablement la fin de l'évaluation pour déterminer le type de bateaux utilisable. L'association se rapproche alors des modèles des écoles de voile en demandant, lors de l'inscription<sup>88</sup>, de renseigner le niveau de la carte fédérale, permettant de faire la liaison entre les clubs affiliés. L'association se rapproche donc du modèle des écoles de voile, comme en attestent les rapports d'activités mettant en avant l'école de voile<sup>89</sup>.

---

83 « rapport activité 94-95 », 1995, Archive du CVAN. ; « rapport activité 95-96 », 1996, Archive du CVAN. ; « rapport activité 96-97 », 1997, Archive du CVAN.

84 Base de données licences – Fédération française de Voile, 2022, [consulté le 10/05/2022] URL : <https://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/>

85 Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature, [Consulté le 05/05/2023]

86 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

87 « cahier inscription 2 », octobre 84 à février 90, Archive du CVAN.

88 « fiches renseignement 89-90 », 1989, Archive du CVAN.

89 « rapport activité 94-95 », 1995, Archive du CVAN. ; « rapport activité 95-96 », 1996, Archive du CVAN. ; « rapport activité 96-97 », 1997, Archive du CVAN.

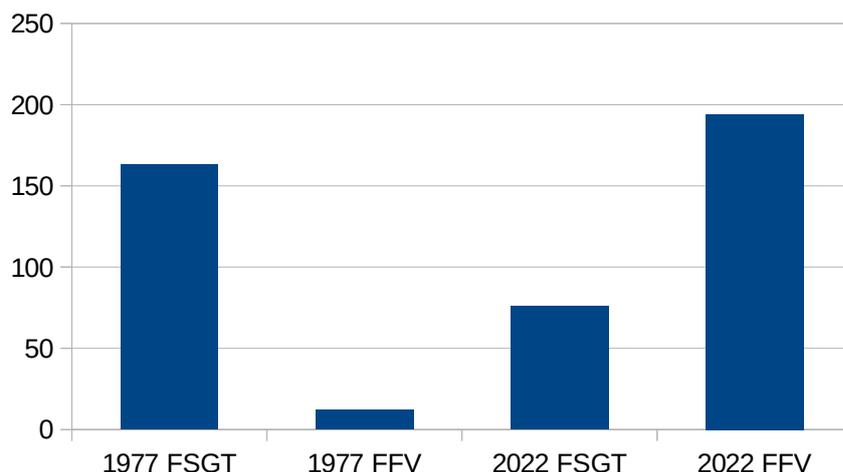


Figure 7: Nombre de licence FFV et FSGT selon l'année

Source : cahier inscription mars 77 à octobre 84 , Archive du CVAN.; Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature,, [Consulté le 05/05/2023]

Champ : ensemble des adhérent-e-s du CVAN de 1977 et 2022

## G. CVAN d'hier et d'aujourd'hui : La voile pour toutes les classes supérieures

Le CVAN n'est plus une association populaire, mais l'histoire de cette institution a laissé des traces. S'il ne s'agit plus de faire découvrir la voile aux classes les plus populaires, il s'agit bien toujours d'une histoire de découverte et d'initiation, mais cette fois-ci pour les classes supérieures.

### 1. Une transformation sociale du CVAN

#### a. L'évolution géographique des pratiquant-e-s vers des milieux plus aisés

En l'absence de question sur la profession dans les archives de l'association, il a été choisi une méthode détournée afin dévaluer le changement social au CVAN. Les adresses étant disponibles, il a été choisi de les classer par IRIS pour les années 1977 et 2022 et de comparer chaque IRIS avec la catégorie sociale dominante en 1975 et 2015<sup>90</sup>. Nous pouvons alors approcher la catégorie sociale des pratiquant-e-s, ou du moins celle de leur environnement.

90 Jean Rivière et al., « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) », *Cybergeog: European Journal of Geography*, 19 avril 2021, <https://doi.org/10.4000/cybergeog.36572>.

Ces cartes et graphiques nous laissent donc voir que si plus de 50 % des pratiquant·e·s provenaient de lieux populaires en 1977, iels sont plus de 80 % en 2022 à habiter dans des zones aisées ou très aisées. Cela nous montre donc bien le changement de population des adhérent·e·s du CVAN. Il ne faut cependant pas ignorer les causes de ce changement de catégorie. L'information apportée par les cartes est que l'aire urbaine de Nantes est en 2015 constituée majoritairement de zones aisées, alors qu'en 1975 il s'agissait majoritairement de zones populaires. Cependant, pour l'année 1977 comme 2015, les zones populaires sont sous-représentées au CVAN par rapport à leur part dans l'aire urbaine et les zones supérieures se retrouvent sur-représentées. Sans oublier qu'habiter dans un IRIS caractérisé par une classe ne signifie pas nécessairement appartenir à cette classe. Nous pouvons donc dire ici que les pratiquant·e·s du CVAN, bien que de classe populaire en 1977, ont toujours été d'un groupe social légèrement plus élevé que l'ensemble de la région nantaise. Ce qui ne semble pas sans lien avec le syndicalisme en France qui a toujours été le fait d'une élite<sup>91</sup>, ainsi qu'avec la pratique de la voile qui est amenée à la FSGT et amitié nature par des personnes ayant déjà pratiqué et que nous pouvons supposer d'une position dans la hiérarchie sociale légèrement supérieure.

---

91 Gerard Noiriel, *Les Ouvriers Dans La Societe Francaise* (Paris: Editions du Seuil, 2002).



Figure 8: Répartition des pratiquant-e-s du CVAN de 1977 selon la catégorie sociale majoritaire de leur IRIS en 1975

Source : cahier inscription mars 77 à octobre 84 , Archive du CVAN.; Jean Rivière et al., « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 19 avril 2021, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.

Champ : ensemble des adhérent-e-s du CVAN de 1977, IRIS de l'aire Urbaine de Nantes en 1975

lecture : Seulement 10% des adhérent-e-s du CVAN habitaient dans des IRIS occupés principalement par des groupes aisés ou très aisés

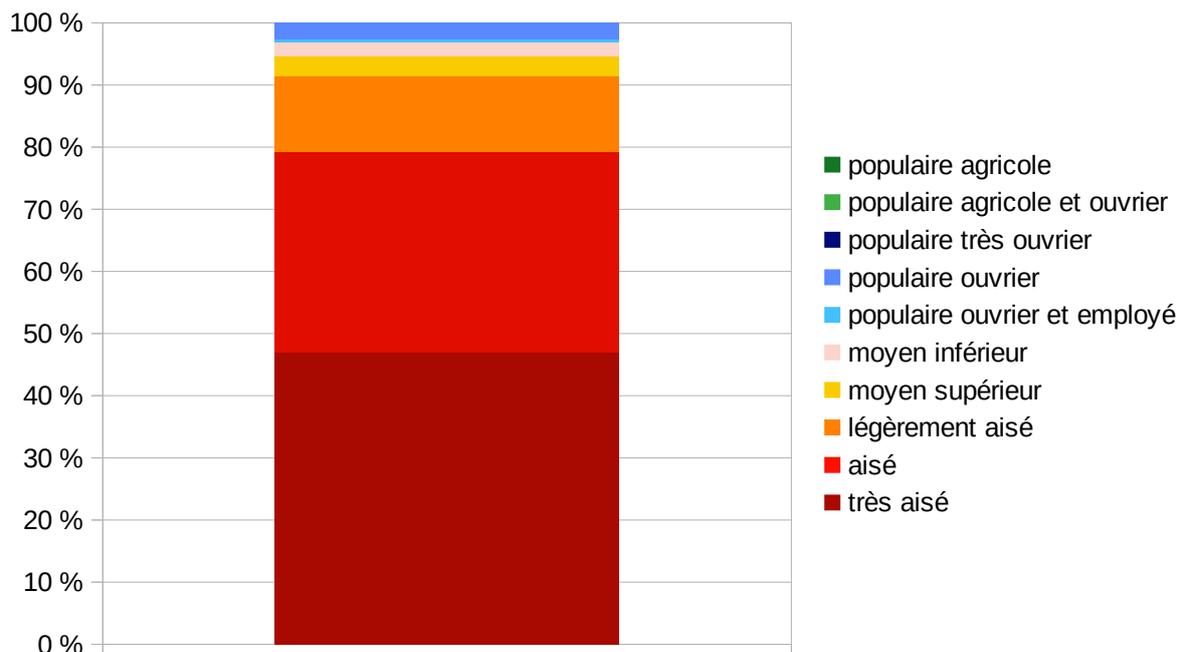
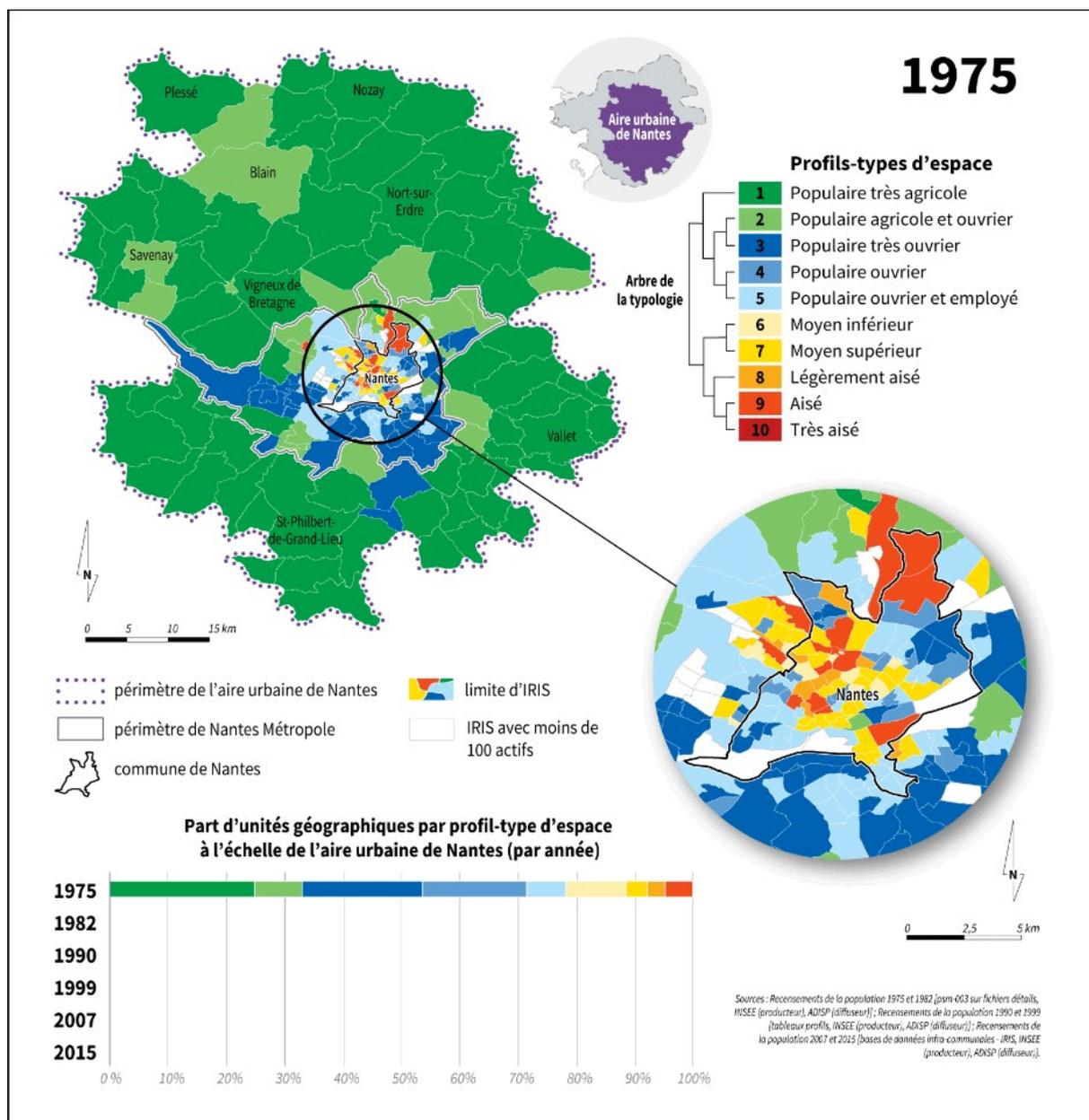


Figure 9: Répartition des pratiquant-e-s du CVAN de 2022 selon la catégorie sociale majoritaire de leur IRIS en 2015

Source : Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature,, [Consulté le 05/05/2023], ean Rivière et al., « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 19 avril 2021, <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.

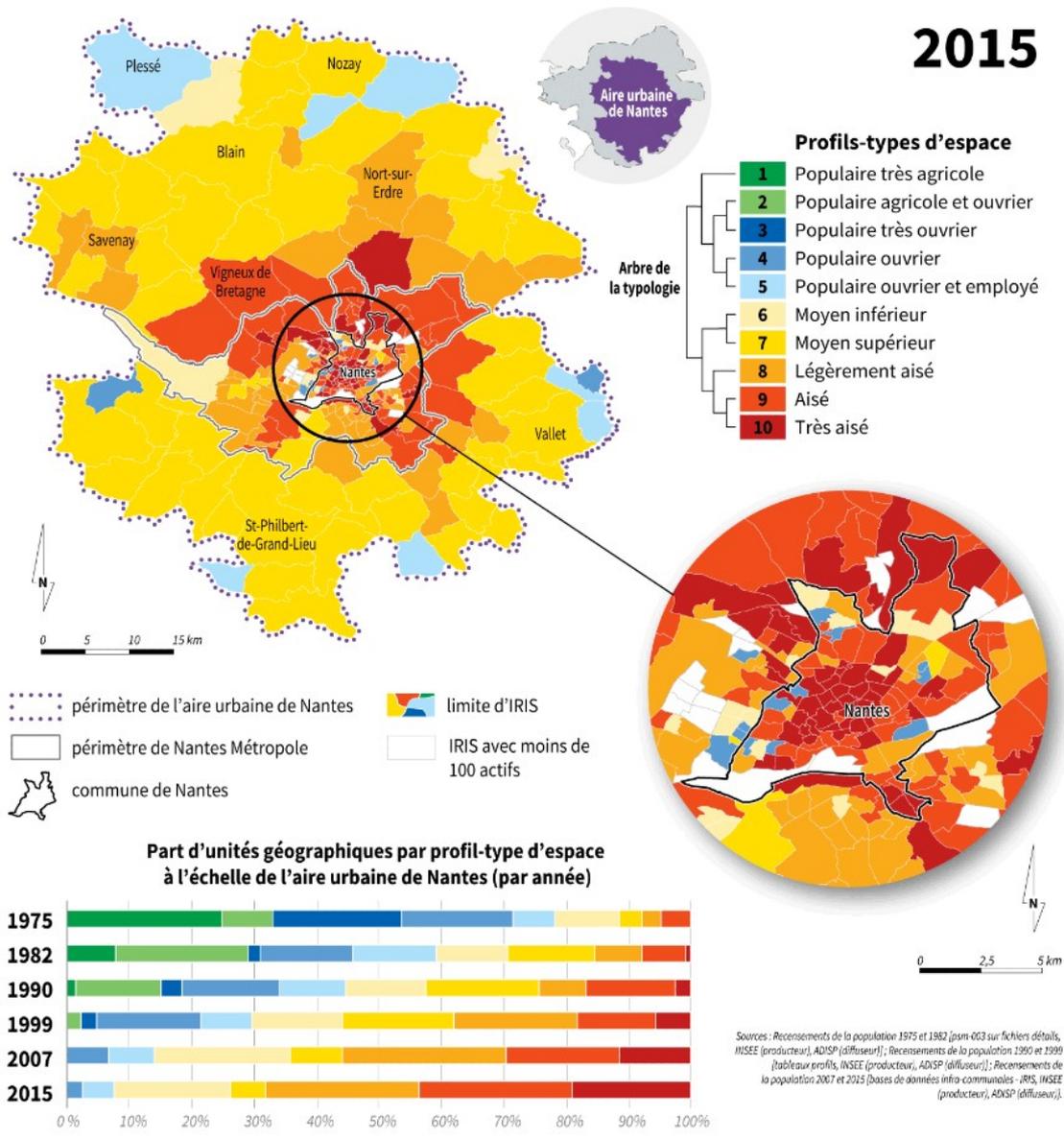
Champ : ensemble des adhérent-e-s du CVAN de 2022, IRIS de l'aire Urbaine de Nantes de 2015

lecture : Presque 80 % des adhérent-e-s du CVAN habitent dans des IRIS occupés principalement par des groupes aisés ou très aisés



Rivière, Jean, François Madoré, Christophe Batardy, Isabelle Garat, et Nicolas Rimbault. « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) ». *Cybergeo: European Journal of Geography*, 19 avril 2021. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.

Définition des profils-types en annexe



Rivière, Jean, François Madoré, Christophe Batardy, Isabelle Garat, et Nicolas Raimbault. « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) ». *Cybergeo: European Journal of Geography*, 19 avril 2021. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.

Définition des profils-types en annexe

### ***b. Une « hystérésis » des modes de pratique pour les ancien·ne·s ?***

Le concept de l'hystérésis de l'habitus de Pierre Bourdieu permet d'expliquer l'inadaptation de certaines personnes à certains modèles de sociétés. En effet, ces personnes, ayant acquis un habitus donné dans une société donnée, se retrouve dans une société modifiée sans que leur habitus se modifie immédiatement. Il y a alors un décalage, une hystérésis de l'habitus<sup>92</sup>. Il serait inadapté de parler ici d'habitus alors que nous ne travaillons qu'à l'échelle d'une association de voile et non d'une société. C'est pourquoi nous parlerons plutôt d'une hystérésis de la pratique.

En effet, le CVAN a changé, comme nous l'avons montré précédemment. D'une association militante et populaire, affiliée aux idées de la FSGT, il s'est transformé en une association de classe supérieure se rapprochant des idées fédérales. Ainsi même s'il reste des traces de ce que fut le CVAN d'hier dans celui d'aujourd'hui, comme nous le verrons par la suite, le modèle de pratique a été transformé. Certain·e·s ancien·ne·s du CVAN, n'ayant pu s'adapter se retrouvent donc en décalage. Habitué·e·s à ce que l'association soit leur seule activité et leur lieu de vie, d'amour, de rencontre, de fête, de discussions, iels se retrouvent alors dans une association ayant perdu une large partie de ces caractéristiques. Certain·e·s viennent toujours régulièrement et cherchent à discuter, tandis que d'autres se font plus discret·e·s. Une partie n'est plus dans l'association aujourd'hui, sans que nous puissions en connaître la raison. Mais parmi ceux qui restent, soit iels sont toujours en décalage et à l'écart du groupe, presque rejeté·e·s, soit iels se sont adapté·e·s avec le temps ou ont été à l'initiative des changements au sein du CVAN dans les années 80.

Ces décalages marquent bien l'évolution du CVAN vers une pratique plus associée aux normes du champ, comme vu précédemment. Nous pouvons y voir, plus simplement, un effet de rémanence. Les anciennes pratiques sont toujours présentes à travers les pratiquant·e·s les plus agé·e·s.

---

92 Pierre Bourdieu, *Le bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*, Points. Essais 477 (Paris: Seuil, 2002).

## Entretien avec Albert : le CVAN tel qu'il fut

Albert, tout comme Roger, est un membre historique du CVAN. Ayant commencé assez jeunes via le comité d'entreprise de son père, il poursuit sa pratique dans l'association jusqu'à faire une pause quelques années pour finalement revenir.

Tout comme Roger, Albert nous parle de l'origine de l'association. Nous pouvons y retrouver l'idée d'une réappropriation de la pratique par les classes populaires qui utilisent les comités d'entreprise pour venir naviguer. Comme dit précédemment, le projet est celui de la FSGT et la compétition est l'affaire de quelques individus sans que le CVAN s'en occupe. Les adhérent·e·s sont alors de classe populaire et, selon Albert, vu comme des « prolo ».

*« Je suis d'accord dans oui, oui, dans le sens où. Ou effectivement la. Où c'est. C'est. C'est plus. C'est plus CSP. Enfin, c'est le catégorie socioprofessionnelle, c'est plus les mêmes. Et bien parce qu'à l'origine les comités d'entreprise, bah c'était quand même. Il n'y avait pas que des cadres. Enfin, il y avait. C'était beaucoup de travailleurs, de de gens qui bossaient à la chaîne de tourneur fraiseur, des. Oui, il y avait un peu. Je pense que la catégorie socioprofessionnelle, mais est ce que. Alors pour le club, oui, je pense que c'est clairement ça. Clairement. Ça a changé de catégorie socio professionnelle. Est ce que c'est vrai pour l'ensemble de la pratique de la voile en général? Je pense que c'est pour ça qu'à l'époque je pense que le CVAN était vraiment étiqueté "prolo" entre guillemets. »*

Albert se souvient de sa jeunesse au CVAN comme des moments de fête et de convivialité. Convivialité marquée par l'alcool. Cette pratique n'est pas sans rappeler celle des classes populaires du XIXe pratiquant le canotage à la voile ou à la rame sur leur temps libre avant l'appropriation par la bourgeoisie de la pratique.

*« Oui. C'est un lieu pour.[...] Discuter, boire des coups, faire la fête, fumer, fumer, fumer. Et puis on. »*

*« C'était pas CSP+ P Plus c'était convivialité plus, Plus plus » (en parlant de la consommation d'alcool)*

L'association est alors un élément central dans la vie de ses adhérent·e·s. Ainsi les membres se serrent les coudes et n'hésitent pas à aider d'autres membres en difficulté ou avec des problèmes personnels.

*« il avait une piaule, sa sœur lui avait squatté sa piaule. Et puis après sa sœur était arrivée avec son copain. Et donc lui, qui était chez lui, euh ils voulaient le virer de chez lui quoi. Fin tu vois un truc comme ça. Donc avec mon père et puis avec d'autres gens du CVAN, on était allé directement voir. »*

Albert insiste beaucoup sur l'entraide qui existait au CVAN, mais n'existerait plus aujourd'hui. Il raconte cependant des situations où il devait se débrouiller seul pour aller en régates.

*« A : Ouais Mais il y avait des bénévoles qui. Moi, je me suis même vu, si je me rappelle bien, me mettre sur la route de Pornic. Mes parents ils m'emmenaient sur la route de Pornic avec mon 420 et mon équipière et on faisait du stop, pour aller aux Sables d'Olonne faire la régates.*

*M : Avec la remorque?*

*A : Avec la remorque. Et on était pris en stop. »*

La vision d'une association avec plus d'entraide à ce moment pourrait être uniquement liée à sa subjectivité. En effet, déjà à cette époque nous trouvons des traces d'une association se plaignant d'un manque d'implication, comme nous avons pu le montrer. Aussi, cette expérience de stop avec un 420 sur une remorque alors qu'il était encore mineur, ne semble pas montrer une réelle entraide. Cela pourrait aussi s'expliquer par un désintérêt encore plus fort qu'aujourd'hui de la compétition pour le CVAN.

Lors de son retour au CVAN, après sa période d'absence liée à son activité professionnelle, Albert navigue peu. De ses propres mots, il cherche surtout à « renvoyer l'ascenseur » et aider le CVAN qui l'a vu grandir. On pourrait observer ici une forme d'hystérésis de sa pratique, puisque la commission loisir dans laquelle il veut s'impliquer est peut développée, l'association ne fonctionne plus de la même façon et, lors de l'entretien, alors qu'il est réinscrit depuis un moment déjà, il semble encore découvrir une partie du CVAN tel qu'il est aujourd'hui. Il ne faut cependant pas négliger son investissement dans

d'autres associations qui peut être aussi à l'origine de son absence du CVAN malgré sa réinscription.

Albert accède dès 10 ans à la pratique de la voile. Comme la plupart des pratiquant·e·s commençant jeune, il pratique de tout support. Il n'est pas un prétendant à la pratique car son père navigue lui aussi. Cependant, on ne peut le considérer comme un héritier car son père découvre en même temps que lui. Il s'agit de ce que Cécile Créac'h appelle « l'affaire d'une autre famille », à savoir les enfants de prétendant·e·s à la pratique. Il va ainsi, comme les prétendant·e·s, naviguer exclusivement au club dans un premier temps. Tout passe par l'institution. Puis, avec le temps, il pratiquera aussi de son côté avec ses propres bateaux.

Issu de classe populaire, avec un père tourneur-fraiseur, Albert pratique également l'accordéon, instrument de musique populaire. Il s'engage politiquement au lycée et refuse de réaliser son service militaire en se faisant passer pour « fou ». Ces engagements politiques de sa jeunesse correspondent à son adhésion sur le long terme au CVAN, qui est alors un club militant.

Sa pratique de la voile, dans ce contexte, va rapidement s'approcher des pratiques légitimes. Il va ainsi très facilement critiquer ce qu'il estime être de mauvais bateaux, sait reconnaître des constructeurs et possède de larges connaissances dans le domaine. La performance est aussi importante pour lui et même normale.

*« je ne vais pas faire la forcément faire la course avec le voisin, mais que le bateau soit bien réglé, que les voiles soient belles, que la carène soit propre, qu'on soit sur la bonne allure. Moi je trouve que ça c'est normal pour un bateau »*

Il se retrouve ainsi, lors d'un convoyage pour lequel il a été embauché, à rejeter le propriétaire du bateau, incapable de tolérer la mer.

*« Il voulait. Il voulait faire demi tour tout le temps. Moi, j'étais avec un autre copain, on était à deux. On lui dit 'Bah écoute, t'as qu'à faire demi tour si tu veux. Ta gueule.' Comme il était allongé, il voulait, il bougeait plus et tout. »*

Tous ces éléments se rapprochent plutôt de la figure de l'héritier·e, qui rejette les débutant·e·s et prétendant·e·s et maîtrise la navigation. Il semble avoir acquis un habitus marin. Il participe également à des régates, et arrive au niveau des championnats de France.

Cette pratique sera finalement pour lui un moyen d'ascension sociale puisqu'il trouvera un métier de catégorie intermédiaire (éducateur sportif) et se mariera au-dessus de sa classe d'origine (sa compagne est kinésithérapeute). L'hétérogamie sociale étant elle aussi permise par la voile, donnant lieu à la rencontre. Ce n'est donc pas le fait d'avoir une ascension sociale qui lui fait pratiquer la voile, mais la pratique de la voile qui lui permet cette ascension.

Cette ascension s'observe aussi dans ses choix de bateaux. Il navigue tout d'abord sur des monotypes, bateaux de la démocratisation, et organise divers voyages en lien avec des groupes d'enfants de quartier défavorisés. Puis, il finit par construire son propre bateau dont il a acheté les plans. Il a alors une approche plus artisanale. Ce n'est pas sans lien avec sa formation technique (il passe le baccalauréat F1) et son parcours dans la voile le hissant dans la hiérarchie sociale.

Cependant, malgré cette ascension, il privilégie toujours la modalité moins légitime qu'est la promenade. Nous trouvons ainsi sa correspondance avec le CVAN. Il s'y inscrit d'ailleurs plutôt bien puisque fermement opposé au SNO contre qui il a pu régater. Pour finir, nous pouvons voir que ce passé militant lui plaît, puisque la politisation de l'association, vue comme mauvaise, est selon lui une bonne réputation.

*« M : Mais. Oui. ... .. Et alors, tu parlais justement du CVAN. Le lien avec la politique. On m'a raconté qu'il y avait eu des soucis au club. Enfin des soucis. Plutôt une mauvaise réputation pour le club justement à cause de ça*

*A : bah une bonne réputation.*

*M : Okay.*

*A : Une bonne réputation. C'est sûr que quand t'arrives, quand on est arrivé au SNO ou qu'on arrivait dans les autres, notamment au SNO, enfin tout de suite on pense au SNO parce que c'était le club.*

*naviguer, c'est sûr que. Bah on était étiqueté, on était étiqueté rouge  
quoi. »*

Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.

Pelletier, Marc. « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ». In *excellences sportives: Économie d'un capital spécifique*, par Sébastien Fleuriet et Jean-Michel Faure, 19-44, Éditions du Croquant., 2010.

## **2. Un groupe social situé en bas des hiérarchies du champ de la voile**

### ***a. Une population de prétendants à la pratique***

Au début des années 2000, les pratiquant·e·s du CVAN étaient caractérisé·e·s par leur ascension sociale<sup>93</sup>. En effet, deux tiers des cadres étaient issu·e·s de classe moyenne ou populaire. L'enquête par questionnaire réalisée en 2022 ne permet pas de savoir si tel est toujours le cas. Il existe bien des pratiquant·e·s en situation d'ascension sociale, puisque, en regardant la catégorie sociale du père, un tiers des cadres est d'origine populaire ou de classe moyenne. Les deux tiers restant sont, soit d'origine sociale similaire pour un tiers, soit n'ont pas donné d'informations permettant de déterminer leur origine pour le tiers restant. Les informations sur le profil social de la mère sont encore moins pertinentes car comportent encore plus de non-réponses ou réponses incomplètes. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les adhérent·e·s du CVAN sont toujours marqué·e·s par une ascension sociale mais ne pouvons évaluer à quel niveau.

Un autre indicateur intéressant est celui développé par Cécile Créac'h classant les pratiquant·e·s en « héritiers » ou « prétendants »<sup>94</sup>. Il s'agit très probablement d'une reprise du terme d'« héritier » utilisé par Bourdieu<sup>95</sup>, puisque les héritier·e·s de la voile sont celles et ceux avec une pratique légitime, issue de famille pratiquant déjà la voile et se situant en haut d'une forme de hiérarchie dans l'espace de la voile. Dans son découpage, Cécile Créac'h détermine qu'il existe trois types d'« héritiers » : les « navigateurs nés », pratiquant la course au large et navigant en famille depuis leur plus jeune âge ; les « héritiers nantais », pratiquant comme leurs parents la voile dans la région nantaise ; « l'affaire d'une autre famille », des

---

93 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

94 Créac'h.

95 Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Repr, Les sens commun (Paris: Éd. de Minuit, 1994).

pratiquant·e·s découvrant la pratique en même temps que leurs parents prétendant·e·s, ou y accédant via des ami·e·s et connaissances servant de modèle. Cette dernière catégorie se rapproche le plus de celle des « prétendants » et est celle des pratiquant·e·s du CVAN. De par le faible héritage de cette catégorie, nous l’associons ici aux prétendant·e·s.

Ainsi, en interrogeant les différents groupes et adhérent·e·s, il apparaît que le CVAN est un groupe de prétendant·e·s. Il existe bien quelques personnes, dans chaque groupe, dont les parents pratiquent. Mais il s’agit alors de pratiques terminées il y a longtemps, ou très occasionnelle. Les héritages sont donc assez faibles.

C’est ce qui explique cette façon spécifique de pratiquer au CVAN et de ne pas totalement s’accorder avec les normes du champ. Que cela se passe au CVAN n’est d’ailleurs pas une surprise quand on connaît son histoire et son programme de « voile pour tous ». Il faut juste préciser aujourd’hui que, probablement de par la disparition des comités d’entreprise de l’association, il ne s’agit plus de « voile pour tous », mais plutôt de « voile pour toutes les classes supérieures ».

Le lien peut être également fait avec les profils d’adhérent·e·s en ascension sociale. La voile devient un moyen, pour ces personnes, d’affirmer leur statut social en pratiquant un sport de leur classe.

Il est quand même intéressant de noter que si la majorité des adhérent·e·s sont des prétendant·e·s, ce n’est pas le cas des moins de 10 ans qui pratiquent en Optimist et encore moins en ce qui concerne les compétiteurs et compétitrices en Optimist. Ces dernier·e·s sont des héritier·e·s, ce qui explique leur mode de pratique de par leur héritage, mais n’explique malheureusement pas le choix du CVAN par leurs parents. En ce qui concerne l’Optimist hors compétition, il y a un équilibre entre prétendant·e·s et héritier·e·s, ce qui n’est probablement pas sans lien avec le fait que la pratique des héritier·e·s commence plus jeunes que celle des prétendant·e·s, créant ainsi un équilibre dans une association de prétendant·e·s.

### ***b. Des usager·e·s non propriétaires de leurs supports***

Il y a déjà 20 ans, les propriétaires de bateaux étaient mal vu·e·s et leurs bateaux considérés comme des « bateaux ventouse »<sup>96</sup>. Il existe bien aujourd’hui quelques propriétaires de bateaux au club, dont une partie garde son bateau sur le site. Il s’agit souvent d’adhérent·e·s de longue date.

---

96 Créac’h, « Les usages sociaux des voiliers ».

Dans le questionnaire que nous avons diffusé, il est apparu que très peu d'adhérent·e·s possédaient un support. Parmi les rares en ayant un, la moitié avait une planche à voile, support considéré comme celui des classes moyennes<sup>97</sup>.

Cette absence de propriété de bateaux marque bien la position basse des adhérent·e·s du CVAN dans la hiérarchie de la voile.

### **3. À l'opposé de la pratique intensive**

Une pratique intensive et exclusive de la voile est considérée comme une bonne chose et celles et ceux ne naviguant qu'occasionnellement pour leur plaisir sont mal vu·e·s<sup>98</sup>. Les adhérent·e·s du CVAN font partie de cette catégorie.

#### ***a. Les beaux jours : période de (non) fréquentation***

En s'inspirant du travail d'Anne-Marie Waser<sup>99</sup>, nous avons relevé les présences sur chaque groupe de pratique et étudié le livre de bord du CVAN dans lequel s'inscrivent les adhérent·e·s venant naviguer librement. L'idée était de repérer des groupes affinitaires venant régulièrement et possiblement de constater des profils sociaux similaires. Nous n'en avons vu que très peu. En effet, malgré des pratiques collectives, il y a peu de groupes venant à plusieurs reprises et nous n'avons donc pas pu constater de pratique par classe sociale.

Nous avons cependant pu faire des observations sur les périodes les plus favorables à la pratique selon les adhérent·e·s du CVAN.

Tout d'abord, la pluie agit plus comme un repoussoir. Ainsi, le livre de bord ne possède aucune entrée les jours de mauvais temps. De même, les cycles de pratique voient leurs nombres de pratiquant·e·s légèrement diminuer. La pratique par temps de pluie est donc vue comme mauvaise, mais pas pour tous et toutes. Ainsi, les plus expérimentés peuvent se déplacer si les conditions de vent leur plaisent.

Nous pourrions alors nous dire, de par la considération pour le vent qu'ont les adhérent·e·s, qu'iels ne se déplacent en pratique libre que par de bonnes conditions et bonnes orientations de vent. Mais ce n'est pas le cas. Que ce soit la direction ou la force du vent, aucun de ces paramètres n'intervient sur le nombre de pratiquant·e·s.

---

97 Jallat, « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux ».

98 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

99 Waser, « Sociologie du tennis ».

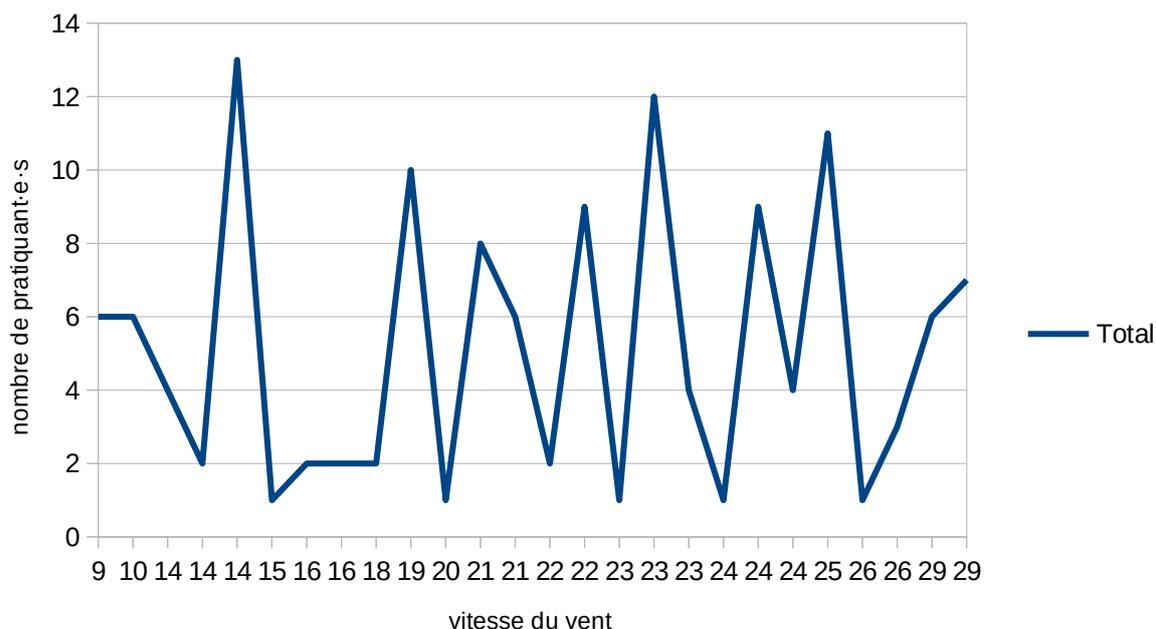


Figure 10: Nombre de personnes en pratique libre selon la vitesse du vent en km/h

Sources : Relevé du livre de bord

Champs : 30 jours du livre de bord

Les deux seuls paramètres de la fréquentation du club en pratique libre sont : le week-end et le beau temps. En effet, comme dit précédemment, il n'y a pas de pratique les jours de pluie. De plus, nous pouvons observer un nombre plus important le samedi et le dimanche, alors que les pratiquant.e.s sont souvent seul.e.s en semaine. Les observations nous ont permis également de constater que les week-ends prolongés par des jours fériés sont ceux avec le moins de fréquentation.

Tout laisse à penser ici que la pratique n'est pas le cœur de l'activité des adhérent.e.s, contrairement à ce qui est attendu des pratiquant.e.s héritier.e.s et légitimes.

### ***b. Une association de découverte***

Une des principales caractéristiques des prétendant.e.s est que tout passe par les écoles de voile<sup>100</sup>. Il n'y a pas de pratique à côté et tout l'apprentissage ne peut se faire qu'au club, puisqu'il n'y a pas d'héritage duquel apprendre.

Afin d'affirmer une dernière fois que le CVAN est le lieu des débutant.e.s dans la pratique, celui des prétendant.e.s n'apprenant que par le club, nous pouvons voir qu'une

<sup>100</sup> Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».

grande partie des adhérent-e-s naviguent depuis aussi longtemps qu'ils sont adhérent-e-s au CVAN.

Sans pour autant avancer l'idée que le CVAN est le seul club de pratique des adhérents (les réponses au questionnaire diffusé montrant que non), cela montre que le début de la pratique coïncide avec le début de l'entrée dans l'association. De plus, une partie reste avec le temps pour continuer à pratiquer au CVAN. La fuite des adhérent-e-s, quant à elle, peut être expliquée par un changement de pratique parmi toutes celles pratiquées par les adhérent-e-s ou une progression dans la hiérarchie interne au champ de la voile, les orientant vers d'autres associations ou clubs.

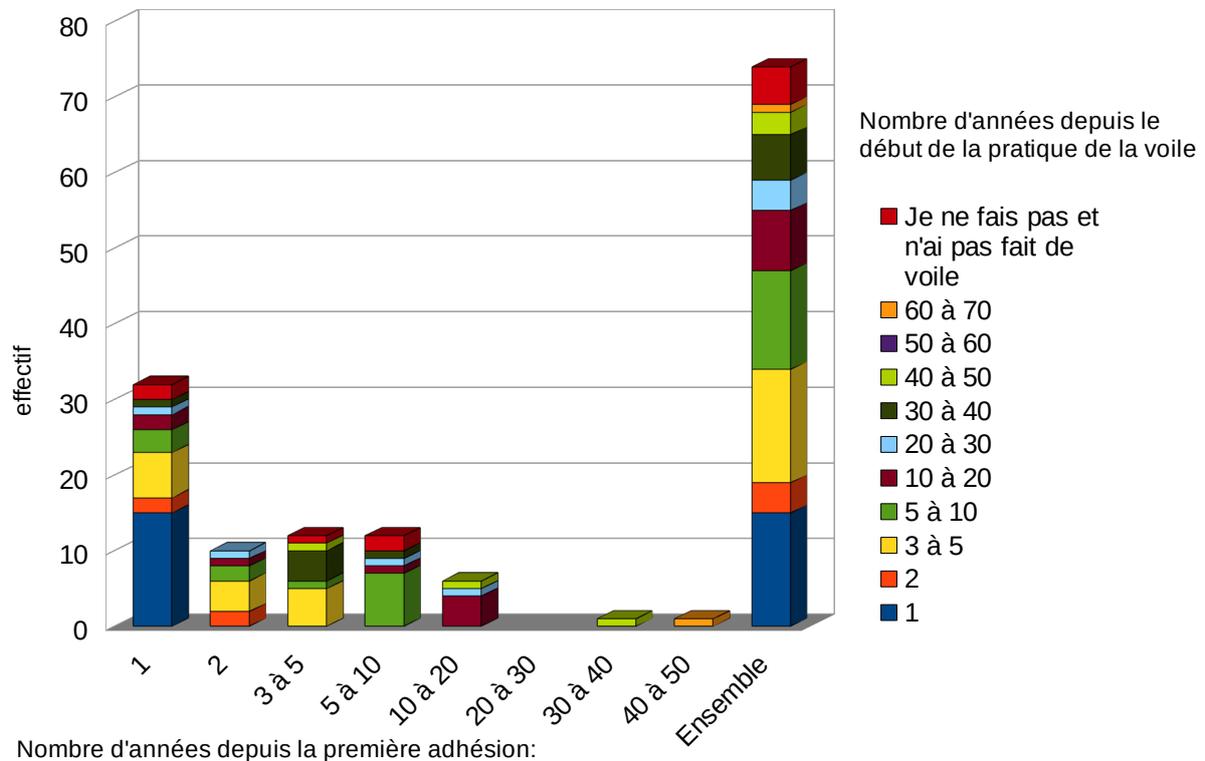


Figure 11: Durée depuis le début de la pratique selon la durée depuis le début d'adhésion au CVAN

Sources : Questionnaires diffusés par mail aux adhérent-e-s du CVAN

Champs : questionnaire : adhérent-e-s

## Conclusion

Cette étude, mobilisant des méthodes quantitatives et qualitatives à travers l'usage d'entretiens, d'observations, de questionnaires, d'archives et de données existantes nous a permis de voir que la pratique de la voile au CVAN était orientée selon ses règles, propres au lieu et à l'association et en se différenciant des règles du champ. Nous avons utilisé la thèse de Cécile Créac'h<sup>101</sup> sur les usages sociaux de voiliers pour comparer avec les normes du champ. Cependant, il ne s'agissait pas ici de démontrer une quelconque spécificité du club. En effet, aucune comparaison n'a été produite directement avec d'autres clubs de voile, et ce de par l'absence de monographies sur le sujet. Ainsi, les effets trouvés au CVAN existent possiblement dans d'autres associations. Cette enquête ne se veut pas représentative du monde de la voile, mais montre seulement une façon de s'approprier la pratique.

Ainsi, nous avons vu que le cadre organisait la pratique. Le CVAN est divisé en plusieurs groupes qui utilisent le club différemment. La pratique libre semble y être plus délaissée et la planche à voile, de par l'organisation, se distingue plus fortement. Cependant, l'ensemble de ces divisions restent très fortement semblables. Leur rejet de la pratique de l'aviron et leur appréciation du vent comme mauvaise mais défendable les unissent. La convivialité se traduisant par la consommation de nourriture et la mobilisation des bénévoles participent au maintien du groupe et des modes de pratique. L'entrée par recommandation et le contrôle par l'expérience permettent un renouvellement stable. Cependant, un grand nombre d'adhérent·e·s parte chaque année, et ce malgré le cadre.

Nous avons donc constaté, dans un second temps, que la pratique au sein de l'association ne correspondait pas totalement aux normes du champ, ce qui pourrait être à l'origine des départs. La voile est bien un sport de classe supérieure, dominé par les hommes. Mais au CVAN, le capital culturel a une forte importance. Les très-haut diplômés sont surreprésentés, la pratique n'en est qu'une parmi d'autre et l'enseignement y trouve toute sa place de par les relations entre réussite scolaire et technique et la forte présence de représentant·e·s de l'enseignement. Les pratiques ne sont toutefois pas totalement conformes aux normes. Malgré un travail de l'institution pour légitimer certaines pratiques, celles-ci, de même que la culture de référence qu'est la course-croisière sont ignorées. L'idée de démocratisation et l'usage de support monotype dominant, de même qu'une forte présence de

---

101 Créac'h.

l'idée de promenade, habituellement propre à la croisière et non aux dériveurs légers. La compétition est rejetée par les adhérent·e·s, et ce même par les compétiteurs et compétitrices.

Finalement, c'est l'histoire de l'institution qui nous apporte un éclairage sur les raisons de ces pratiques particulières par rapport aux normes du champ. Le CVAN est une création militante, et bien qu'oubliée, avait pour objectif de s'opposer à la pratique bourgeoise du SNO et de faire naviguer les classes populaires. Suite à des difficultés avant les années 80, l'association se rapproche de la fédération française de voile et perd son ancrage syndical. L'association devient alors le lieu de la pratique, non pas de tous et toutes, mais de toutes les classes supérieures. Ces classes supérieures étant majoritairement prétendantes à la pratique, elles se retrouvent au CVAN dont le fonctionnement et l'histoire favorise la découverte aux non-héritier·e·s. C'est donc ce qui explique le décalage avec l'idéal du champ. Les adhérent·e·s ne sont pas investi·e·s pleinement comme l'élite de la voile, ne possèdent pas de bateaux et pratiquent à côté d'autres pratiques, ce qui peut aussi être une explication du non-renouvellement des adhésions dans cette association de découverte.

Il serait intéressant de réaliser, aujourd'hui un état des lieux de la pratique de la voile, afin de se rendre compte de toutes les modalités de pratique existantes. D'autres monographies de club sont à faire. Nous n'avons pu les réaliser ici, du fait du cadre du mémoire, ne laissant ni le temps ni les moyens de le faire.

Les résultats ne pouvant être devinés avant d'avoir fini la recherche, nous avons envisagé d'autres pistes qui n'ont finalement pas été utilisées dans ce travail mais que nous estimons pertinentes du point de vue de la démarche de recherche. Nous avons ainsi observé le rapport des adhérent·e·s à la tarification, sans avoir de résultats autre que les classes les plus aisées jugeaient les tarifs un peu plus élevés que les autres groupes sociaux. Nous nous sommes également intéressés aux modes de déplacement des adhérent·e·s, pour constater que la majorité venaient en voiture, à l'exception des groupes intermédiaires utilisant presque autant les mobilités dites douces. En suivant ce qui est proposé par Anne-Marie Waser dans son travail sur le tennis, nous nous sommes posé la question de la sociabilité en dehors de la pratique<sup>102</sup>. Nous avons conclu qu'il n'y en avait pas entre adhérent·e·s et que le club était leur seul lieu de rencontre. La question des autres lieux et clubs de pratique a aussi été posé mais n'a pas apporté de résultats convaincants.

---

102 Waser, « Sociologie du tennis ».

Pour conclure définitivement ce travail, nous dirons, pour reprendre ce que dit Cécile Créac'h<sup>103</sup>, que le CVAN est bien le lieu de la démocratisation de la voile, à la condition de considérer la démocratisation comme une augmentation des effectifs de celles et ceux ayant déjà pratiqué, et non comme une diffusion vers d'autres groupes sociaux.

---

103 Créac'h, « Les usages sociaux des voiliers ».



# Bibliographie

## Sources

Archives :

- « cahier inscription 1 », mars 77 à octobre 84, Archive du CVAN ; « cahier inscription 2 », octobre 84 à février 90, Archive du CVAN ; « cahier inscription 3 », mars 90 à août 90, Archive du CVAN.
- « Contrat vierge entre CVAN et CE », s. d., Archive du CVAN.
- « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN.
- « fiches renseignement 89-90 », 1989, Archive du CVAN.
- « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN. .
- « Rapport activité 94-95 », 1995, Archive du CVAN. ; « rapport activité 95-96 », 1996, Archive du CVAN. ; « rapport activité 96-97 », 1997, Archive du CVAN.

Données statistiques :

- Baromètre national des pratiques sportives - 2018, CREDOC, MEDES - Ministère des Sports [producteurs], ADISP [diffuseur]
- Base de données de commandes passées – 2022-2023, Centre de Voile Amitié Nature, [Consulté le 05/05/2023]
- Base de données licences – Fédération française de Voile, 2022, [consulté le 10/05/2022]  
URL : <https://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/>
- NJEP-MEDES / Recensement des licences sportives 2021, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports ; Insee, Estimations de population au 01/01/2021

## Références

- Attali, Michaël, et Évelyne Combeau-Mari, éd. *Le sport dans la presse communiste. Le sport dans la presse communiste. Histoire*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2019. <https://doi.org/10.4000/books.pur.50506>.
- Bajard, Flora. « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? » *Genèses* 90, n° 1 (2013): 7-24. <https://doi.org/10.3917/gen.090.0007>.
- Baudelot, Christian, et Roger Establet. *Allez les filles !* Points 128. Paris: Éd. du Seuil, 1993.
- Bazoge, Natalia, et Sandrine Jamain-Samson. « Les championnes du Miroir-Sprint (1967-1970): des modèles de “filles réussies” ». In *Le sport dans la presse communiste*, édité par Michaël Attali et Évelyne Combeau-Mari. Histoire. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2019. <https://doi.org/10.4000/books.pur.50506>.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Guides repères. Paris: La Découverte, 1998.
- Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, n° 1 (1986): 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>.
- . *La distinction: critique sociale du jugement*. Collection « Le sens commun ». 1979. Reprint, Paris: Éd. de Minuit, 2007.
- . *Le bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*. Points. Essais 477. Paris: Seuil, 2002.
- Bourdieu, Pierre, et Jean-Claude Passeron. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Repr. Les sens commun. Paris: Éd. de Minuit, 1994.
- Bretin-Maffiuletti, Karen. « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines (1879-1939) ». *Le Mouvement Social* 226, n° 1 (2009): 49-66. <https://doi.org/10.3917/lms.226.0049>.
- Brulé-Josso, Stéphanie. « Les plaisanciers et le vrai marin ». *Ethnologie française* 42, n° 4 (27 août 2012): 733-45. <https://doi.org/10.3917/ethn.124.0733>.
- Créac'h, Cécile. « Les usages sociaux des voiliers: enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2003.
- Davoust, Jean-François, et Igor Martinache. *Du sport ouvrier au sport oublié? histoire mêlée de la CGT et du sport*. Lille: Geai bleu éditions, 2013.
- Defrance, Jacques. « L'autonomisation Du Champ Sportif. 1890-1970 ». *Sociologie et Sociétés* 27, n° 1 (1995). <https://doi.org/10.7202/001174ar>.
- Delhay, Philippe. *Enseigner la voile*. Paris: FFVoile, 2007.
- Didier, Mathilde, Brice Lefèvre, et Valérie Raffin. « Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020 ». *Insee référence* Édition 2022 (2022): 27-37.
- Durkheim, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*, 1895.
- Fontaine, Marion. « Sport, sociabilités et politisation ». *Cahiers Jaurès* 219-220, n° 1-2 (2016): 63-76. <https://doi.org/10.3917/cj.219.0063>.
- Gloria, Aurélien, et Michel Raspaud. « Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987). Genèse d'une offre fédérale ». *Staps* 71, n° 1 (2006): 99-114. <https://doi.org/10.3917/sta.071.0099>.
- Goffman, Erving. *Les cadres de l'expérience*. Traduit par Isaac Joseph, Michel Dartevelle, et Pascale Joseph. Le sens commun. Paris: les Ed. de Minuit, 1991.
- Guillaud, Etienne. « De l'attrait à l'usure: les trajectoires professionnelles des éducateurs sportifs en nautisme ». Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2018.

- Jallat, Denis. « La construction d'une identité de la planche à voile dans les années 1970-1980 : représentations, jeux et enjeux ». *Sciences sociales et sport* 4, n° 1 (2011): 65-91. <https://doi.org/10.3917/rsss.004.0065>.
- . « Planche à voile et plage ». *Géographie et cultures*, n° 82 (20 septembre 2012): 45-59. <https://doi.org/10.4000/gc.1332>.
- Kssis, Nicolas. *La FSGT, du sport rouge au sport populaire*. Montreuil] [Pantin: Éd. la Ville brûle « Sport et plein air »-FSGT, 2014.
- Lafabrière, Claude. « Qui Construit Les Données Du Sociologue? Les Problèmes Posés Par l'analyse Secondaire Des Fichiers Des Licences Fédérales ». *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 86, n° 1 (1 avril 2005): 55-82. <https://doi.org/10.1177/075910630508600105>.
- Lahire, Bernard. « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle ». *Idées économiques et sociales* 155, n° 1 (2009): 6-11. <https://doi.org/10.3917/idee.155.0006>.
- Noiriel, Gerard. *Les Ouvriers Dans La Societe Francaise*. Paris: Editions du Seuil, 2002.
- Pelletier, Marc. « La formation des équipages: la construction sociale des collectifs navigants ». In *excellences sportives: Économie d'un capital spécifique*, par Sébastien Fleuriel et Jean-Michel Faure, 19-44, Éditions du Croquant., 2010.
- Pociello, Christian. *Sports et société: approche socio-culturelle des pratiques*. Collection Sport + enseignement 49. Paris: Vigot, 1981.
- Rivière, Jean, François Madoré, Christophe Batardy, Isabelle Garat, et Nicolas Raimbault. « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) ». *Cybergeo: European Journal of Geography*, 19 avril 2021. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.
- Russier, Jean-Paul. « Jouer avec le vent et la mer ». *Revue du MAUSS* 46, n° 2 (11 décembre 2015): 50-66. <https://doi.org/10.3917/rdm.046.0050>.
- Société de sociologie du sport de langue française. Congrès international, éd. *Dispositions et pratiques sportives: débats actuels en sociologie du sport*. Sports en société. Paris: L'Harmattan, 2004.
- Suaud, Charles. « Espace des sports, espace social et effets d'âge ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 79, n° 1 (1989): 2-20. <https://doi.org/10.3406/arss.1989.2903>.
- Veblen, Thorstein. *Théorie de la classe de loisir*. Édité par Raymond Aron. Traduit par Louis Evrard. Tel 27. 1899. Reprint, Paris: Gallimard, 1978.
- Waser, Anne-Marie. « Sociologie du tennis: genèse d'une crise 1960-1990 ». Logiques sociales. l'Harmattan, 1995.



# Annexes

## \*Vocabulaire et définitions

– 420 : dériveur double de 4m20 de long.



<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PiafAmWind.JPG>

– Appendices : sur un bateau, pièces dépassant dans l'eau et servant à le diriger. On y retrouve la dérive\* et le gouvernail.

– Caravelle : dériveur léger collectif



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Caravelle\\_derveur\\_%281%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Caravelle_derveur_%281%29.jpg)

– Dérive : appendice\* du bateau, placée au centre et servant à maintenir sa trajectoire droite. Cette pièce empêche le support de dériver et de glisser sur le côté.

– Dériveur léger : « Un dériveur est un voilier monocoque dont une partie importante du plan antidérive, la « dérive\* », est rétractable [...] Le dériveur léger est un voilier de construction légère, généralement ponté sur l'avant et dont le plan antidérive est assuré par une dérive non lestée » (Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9riveur>)

– Dessaler : En voile, chavirer avec un dériveur ou un catamaran. (<https://fr.wiktionary.org/wiki/g%C3%A9te>) À ne pas confondre avec Cabaner, qui consiste à

renverser complètement le bateau jusqu'à ce que la carène (dessous immergé du bateau) soit en l'air.



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Laser\\_Standard\\_160588\\_02.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Laser_Standard_160588_02.jpg)

– Kite foil : kite surf sur un foil\*



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kitefoil\\_dans\\_les\\_Bouches\\_du\\_Rhone.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kitefoil_dans_les_Bouches_du_Rhone.jpg)

– Foil : « un foil est une aile positionnée et profilée de façon à engendrer, par son déplacement dans l'eau, une force de portance qui agit sur sa vitesse et sa stabilité. » (Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Foil>)

– Gréer : préparer son bateau et l'équiper de sa voile et de ses appendices\*.

– Hansa : bateau insubmersible, lesté par une quille, destiné à la navigation de personne en situation de handicap.

– Kitesurf : « Le kitesurf, ou planche aérotractée, ou encore kiteboarding, est un sport de glisse consistant à évoluer avec une planche à la surface d'une étendue d'eau en étant tracté par un cerf-volant (kite en anglais) spécialement adapté, nommé aile ou voile. Ce sport a pris son essor au début des années 2000. » (Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Kitesurf>)



<https://www.voile.banquepopulaire.fr/passion/kite-surf-le-team-banque-populaire-dans-le-vent>

- Laser : « Le Laser est une classe de dériveur monotype très populaire. C'est un solitaire, c'est-à-dire qu'une seule personne peut monter à bord pour barrer et régler la voile. La conception de Bruce Kirby met l'accent sur la simplicité et la performance. » (Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Laser\\_\(bateau\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Laser_(bateau)))



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Laser\\_003.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Laser_003.jpg)

– Monotype : « Un monotype est un modèle de voilier dont tous les exemplaires sont construits suivant les mêmes plans de coque, de gréement et respectant des spécifications précises sur les échantillonnages, afin d'obtenir des bateaux identiques. » (Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Monotype\\_\(voile\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Monotype_(voile)))

– Oméga : gros dériveur collectif

- Optimist : « L'Optimist est une classe de petit dériveur en solitaire, conçue en 1947 pour l'usage des enfants (jusqu'à 15 ans). Généralement construit en fibre de verre, l'Optimist est utilisé pour l'initiation à la voile et pour la pratique de régates » (Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Optimist> )



<https://pixabay.com/fr/photos/voile-optimiste-sport-jeune-bateau-1390238/>

– Pico : « Petit dériveur familiale destiné à l'apprentissage de la voile, Le Pico est amusant, vivant et facile d'accès. Toutes la famille pourra l'utiliser en toute sécurité. » (<https://evosailing.com/386-Laser-Pico>)



<https://www.geograph.org.uk/photo/1916843>

– Planche à voile : « La planche à voile (parfois désignée par son nom anglais windsurf, en français européen) est un type d'embarcation à voile minimaliste, c'est aussi le sport de glisse pratiqué avec cette embarcation. Elle est constituée d'une simple planche ou flotteur, et d'un gréement articulé à la planche par la base du mât. La planche à voile se caractérise par la position debout de son pratiquant nommé « véliplanhiste » » (Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Planche\\_%C3%A0\\_voile](https://fr.wikipedia.org/wiki/Planche_%C3%A0_voile))



<https://www.cvannantes.org/ecole-de-sport/ecole-de-sport-planche-a-voile/>

- Régate : course organisé sur un plan d'eau en plusieurs manches.
- Seil : voile-aviron collectif en bois
- Windfoil : planche à voile avec foil



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:IQ\\_%D7%90%D7%99%D7%9C%D7%AA.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:IQ_%D7%90%D7%99%D7%9C%D7%AA.jpg)

- Wingfoil : planche à foil sous les pieds et aile tenue à la main



<https://www.wingsurfmag.com/news-mateo-dussarps-et-olivia-piana-vainqueurs-du-carnon-wingfoil-event>



# Archives

C.V.A.N. SAISON 83-84  
Centre de Voile Amitié et Nature  
F.S.G.T.  
La Jonelière - Nantes

DOSSIER D'INSCRIPTION

Tu trouveras ci-joint les pièces constituant le dossier d'inscription au C.V.A.N. Certaines sont imposées par la Loi, les autres sont informatives : tu comprendras qu'un dossier bien rempli simplifie la vie.

Ce dossier comprend :

- 1) Fiche de renseignements au C.V.A.N. pour établir la carte F.S.G.T., être disposée ensuite à la base et pour que tu reçoives la correspondance. N'oublie pas de lire et de remplir la dernière page.

Tu devras fournir en plus :

- 2) 1 certificat médical assurant ton aptitude à la pratique de la voile, obligatoire à chaque saison \*
- 3) 2 photos d'identité (dont une à coller ou agraffer sur la fiche de renseignements).
- 4) Si tu es mineur : une autorisation parentale te permettant de pratiquer la voile au sein du C.V.A.N. \*
- 5) 1 certificat d'aptitude à la natation\* ou carte F.S.G.T. de l'année écoulée délivrée par le C.V.A.N.
- 6) Le montant de ta cotisation en chèque barré à l'ordre de "C.V.A.N."
- 7) Une enveloppe timbrée libellée à ton adresse (pour envoi de la carte).

\* On peut utiliser la fiche de renseignements ou lui agraffer le ou les documents correspondants.

Ce dossier d'inscription doit être donné COMPLET au responsable de Base à la Jonelière (ou au correspondant de ton comité d'entreprise qui te rendra le reçu ci-dessous, servant de carte provisoire).

IL EST PREVU DANS L'ADHESION QUE CHAQUE ADHERENT DOIT FOURNIR 3 DEMI-JOURNEES D'ENTRETIEN OU D'ENCADREMENT PAR SAISON.

Avant de rendre à l'adhérent le reçu ci-dessous avec cette feuille, le chef de base ou correspondant CE vérifie que les 7 documents demandés ci-dessus sont bien fournis et correctement remplis.

Reçu de ..... la somme de .....F avec le dossier complet d'inscription au C.V.A.N. saison 83-84. Ce reçu sert de carte provisoire.

Nom du chef de base ou du correspondant C.E. :	Date: Signature : Cachet :
---	----------------------------------

Illustration 1: « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN. 1/2

### MONTANT DE LA COTISATION

Il existe deux tarifs (assurance "pratique occasionnelle" comprise) :

- 1) Le tarif collectivité pour les personnes dont l'inscription est transmise par les collectivités adhérentes (ou en accord avec elles). Il s'agit des comités d'entreprises de ELF-ANTAR, ACB, CETIM, SAUNIER-DUVAL, YORK, BLM, SEMITAN, CREUSOT-LOIRE, SERCEL, WATERMAN, CARNAUD S.A. et ASOS (SPAN + CAF + URSSAF + CERTI). Ces collectivités confient des bateaux au C.V.A.N., c'est pourquoi leur personnel bénéficie d'un tarif inférieur au tarif individuel. Ton C.E. est peut-être en contact avec le C.V.A.N. en vue d'une adhésion collective, renseigne-toi auprès de lui.
- 2) Le tarif individuel pour ceux qui ne peuvent bénéficier du tarif collectif.

Il existe un tarif familial dégressif pour le deuxième et le troisième membre et les suivants d'une même famille, comme indiqué ci-dessous, à condition que les dossiers d'inscription soient déposés en même temps.

	<u>Tarif collectivité</u>	<u>Tarif individuel</u>
Adhérent seul.....	253 F	393 F
Adhésion familiale :		
1ère personne.....	253 F	393 F
2ème personne.....	191 F	292 F
3ème personne et suivante.....	143 F	187 F

Adhésion OPTIMIST - enfants de moins de 13 ans  
comprenant un stage E.V. pratique libre ensuite      Tarif d'adhésion  
moins l'abattement

Abattement (non cumulable) pour les moins de 18 ans ou renouvellement  
avant le 30 novembre : 35 F.

Cotisation minimale (après tout abattement) : 110 F.

Demi-tarif (facultatif) pour les encadrants en poste depuis 1 an au  
moins.

LE PAIEMENT EST A EFFECTUER PAR CHEQUE A L'ORDRE DU C.V.A.N. ET A  
JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION.

### MONTANT DE L'ECOLE DE VOILE

Si tu suis un stage d'Ecole de Voile du C.V.A.N. tu dois payer en plus de  
l'adhésion 150 F à régler par chèque distinct du précédent, à l'ordre du  
C.V.A.N. et à joindre au dossier d'inscription.

Inscription au stage d'Ecole de Voile, à la base :

- dès fin Août pour les stages d'Automne
- dès fin Janvier pour les stages de Printemps.

N'attends pas le dernier moment : les places sont limitées.

ATTENTION : PRENDS TES PRECAUTIONS POUR OBTENIR A TEMPS :

- le certificat médical
- le certificat d'aptitude à la natation.

Illustration 2: « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN. 2/2

## FICHE DE RENSEIGNEMENT

C.V.A.N. 89/90 Adhésion

N° d'enregistrement : 156 N° licence : FFV  FSGT

Circuit dossier : Trésorerie  Fichier

---

Nom  Nom de jeune fille  Prénom

Adresse N°  Rue

Code postal 44700 Ville ORVAULT N° tél

Date de naissance 7-9-73 Lieu de naissance Marais de la Roche Nationalité

J'autorise les responsables du club à me faire hospitaliser en cas d'accident

Date le 21.10.89 Signature J. Joco

---

**Niveau technique :** (Couleur à relever sur votre livret fédéral ou sur votre livret école de voile)

Optimist :  Dériveur : JAUNE Planche à voile :  Catamaran :

---

**Ecole de voile du samedi :** Préciser le stage et son niveau (coût 150 francs par stage sauf optimist)

Optimist  Dériveur  Planche à voile  Initiation  Perfectionnement

---

**Montant de la cotisation**

Tère inscription →  Renouvellement →  Adhésion individuelle →  Collectivité → TOTAL

Montant de l'inscription : 402 ← Voir le barème

Abattement éventuel : 100 ← Renouvellement avant le 30 octobre - Moins de 18 ans (né après le 1/1/72)

Stage école de voile : \_\_\_\_\_ ← Optimist : pas de cotisation "école de voile" pour le premier stage

Cotisation à payer : 302F

---

**Certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile**

Je soussigné, Docteur \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné M \_\_\_\_\_

et n'avoir constaté à ce jour aucun signe lui interdisant la pratique de la voile

Date \_\_\_\_\_ Signature et cachet \_\_\_\_\_

---

**Pour les mineurs - Autorisation parentale ou du représentant legal**

Je soussigné, M.  autorise  à pratiquer la voile au sein du C.V.A.N.

Date le 21.10.89 Signature J.S.

---

**Certificat d'aptitude à la natation ou test d'aisance (ou photocopie 50m, 1er ou 2ème triton)**

Je soussigné, M. Renouvellement \_\_\_\_\_ maître nageur à la piscine \_\_\_\_\_

certifie que M. \_\_\_\_\_ est apte à nager le 50m nage libre

Date \_\_\_\_\_ Signature et cachet \_\_\_\_\_

---

**J'ai connu le CVAN par :** (meilleurs moyens d'information)

Relation  Presse  le TELEM  Comité d'Entreprise  Autres

Illustration 3: « fiches renseignement 89-90 », 1989. Archive du CVAN. 1/2

**ANNEE 1989/1990**  
Du 01-09-89 au 31-08-90

le club fonctionne grâce à la participation bénévole de ses membres. Il offre dans ses structures actuelles de nombreuses possibilités d'activité. Si vous souhaitez participer, une ou plusieurs de nos commissions seront heureuses de vous accueillir.

	<i>Entourez vos choix</i>	
	OUI	NON
<b>SECRETARIAT / COMMUNICATION</b> Dossiers, convocations, publicité, relations avec l'extérieur, etc ...)	OUI	NON
<b>COMMISSION BASE NAUTIQUE</b> C'est assurer un samedi ou un dimanche de temps à autre une permanence	OUI	NON
<b>COMMISSION ECOLE DE VOILE</b> Enseignements technique et pédagogique Peux tu participer à l'encadrement de l'école de voile Souhaites tu suivre une formation de moniteur	OUI OUI	NON NON
<b>COMMISSION PRATIQUE SPORTIVE</b> C'est organiser et courir sous les couleurs du CVAN		
Veux tu faire de la compétition		
<b>ECOLE DE SPORT (ASB)</b> Entraînements et 4 à 5 critères par an. Sont exclus les sportifs ayant un palmarès.		
Flotte optimist (attribution d'un bateau)	OUI	NON
Flotte 4.20 (attribution d'un bateau)	OUI	NON
Flotte laser (attribution d'un bateau)	OUI	NON
<b>EQUIPE DE CLUB</b> Entraînements et nombreuses régates jusqu'au plus haut niveau.		
Flotte optimist (attribution d'un bateau)	OUI	NON
Flotte 4.20 (attribution d'un bateau)	OUI	NON
Flotte laser (attribution d'un bateau)	OUI	NON
Flotte planches à voile (attribution d'une BICWING)	OUI	NON
Peux tu aider à l'organisation, à l'encadrement de cette commission	OUI	NON
<b>COMMISSION ANIMATION</b> C'est organiser et promouvoir des activités de loisirs. Animation à la base, sorties en mer, jeux, randonnées côtières, etc ....		
Peux tu contribuer au développement de cette commission	OUI	NON
<b>COMMISSION ENTRETIEN</b> C'est assurer l'encadrement des journées d'entretien (bateaux, bâtiments, terrain) Pouvoir aux approvisionnements etc ...		
Veux tu participer à l'encadrement de cette commission	OUI	NON
Peux tu être "Chef de travaux" (encadrement d'une tâche précise)	OUI	NON
<b>Pour les sorties à la mer ou vers d'autres plans d'eau</b>		
Disposes tu d'une automobile	OUI	NON
Disposes tu d'une attache remorque (diamètre 50)	OUI	NON

Illustration 4: « fiches renseignement 89-90 », 1989. Archive du CVAN. 2/2

N°	Nom, prénom	Date naissance	Ville	adresse	Date Postal	Date inscription	Licence		Origine		Sexe			Densité			Categorie		Observations
							FSGT	FFV	Incl	Ce	Non	M	F	1	2	3	4	5	
66																			
67	Roger		St MARIES			21.01.78													
68	Jean		St MARIES																
69	Suminque		St MARIES																
70	Jean		St MARIES			21.01.78													
71	Jean-François		St MARIES			09.02.78													
72	Emiel		St MARIES			09.02.78													
73	Stephane		St MARIES			09.02.78													
74	Rene		St MARIES			16.02.78													
75	Charles		St MARIES			16.02.78													
76	Charles		St MARIES			16.02.78													
77	Charles		St MARIES			16.02.78													
78	Charles		St MARIES			16.02.78													
79	Charles		St MARIES			16.02.78													
80	Charles		St MARIES			16.02.78													
81	Charles		St MARIES			16.02.78													
82	Charles		St MARIES			16.02.78													
83	Charles		St MARIES			16.02.78													
84	Charles		St MARIES			16.02.78													
85	Charles		St MARIES			16.02.78													
86	Charles		St MARIES			16.02.78													
87	Charles		St MARIES			16.02.78													
88	Charles		St MARIES			16.02.78													
89	Charles		St MARIES			16.02.78													
90	Charles		St MARIES			16.02.78													
91	Charles		St MARIES			16.02.78													
92	Charles		St MARIES			16.02.78													
93	Charles		St MARIES			16.02.78													
94	Charles		St MARIES			16.02.78													
95	Charles		St MARIES			16.02.78													
96	Charles		St MARIES			16.02.78													
97	Charles		St MARIES			16.02.78													
98	Charles		St MARIES			16.02.78													
99	Charles		St MARIES			16.02.78													
100	Charles		St MARIES			16.02.78													

Illustration 5: « cahier inscription 1 », mars 77 à octobre 84, Archive du CVAN. pages 18-19

# C.V.A.N. Club de Voile Amitié et Nature

Section Dériveurs Légers de l'association Amitié et Nature.

## BUT

Le C.V.A.N. est un des quatre clubs de la section Nantaise de l'association AMITIE ET NATURE, elle-même adhérente à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

Le C.V.A.N. aura 10 ans le 15 Novembre 1978. Il comptait 165 adhérents pendant la saison 1977-78.

Son but principal est de mettre la pratique du dériveur léger (et bientôt la planche à voile) à la portée de tous, du loisir au sport, de la simple promenade à la compétition, suivant les goûts et les aptitudes de chacun.

## IMPLANTATION

La base est située sur la rive Ouest du plan d'eau de la JONELIÈRE, face à la BEAUJOIRE, sur un terrain prêté par la ville de NANTES.

Elle est équipée de bâtiments en bois (voilerie, vestiaire, salle de cours, atelier et hangar d'entretien) et d'un local moteur en dur. L'accès du terrain est accessible par terre par un chemin carrossable et du plan d'eau par une plage et un ponton.

## PARC BATEAU

Le parc actuel de bateaux est de :

- 3 caravelles
- 6 Zéfs
- 3 420
- 6 Optimist
- 15 Simoun 4,45
- 4 Newmatic (sécurité)

Dans les prochains mois il est prévu des solitaires (LASER) et des planches à voile.

## MAZEROLLES

L'Association possède un terrain de 4000 m<sup>2</sup> sur les bords de l'Erare, dans les plaines de Mazerolles (commune de SUCÉ). Ce terrain est actuellement utilisé pour les régates se déroulant sur le plan d'eau de Mazerolles, premier plan d'eau intérieur de la région.

L'Association a obtenu le permis de construire d'une base nautique.

Illustration 6: « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN. page 1

## ACTIVITES

La Saison va du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Août de l'année suivante.

La base est ouverte tous les samedis et Dimanches de 9h à 12h et de 14h à 18h de Septembre à Juin inclus. En Juillet et en Août elle est ouverte suivant la demande. Elle est aussi ouverte un jour en semaine à partir de 18h de la mi-mai à la mi-septembre. Il est possible à tous les adhérents de faire du bateau pendant ces jours d'ouverture, sans avoir à réserver à l'avance.

Il existe des activités à caractère plus exceptionnel auxquelles tous les adhérents peuvent participer :

- les régates FFV du club : deux par an
- la régata inter C.E du 1<sup>er</sup> Mai
- les sorties en mer : une en mai, une en juin
- éventuellement autres activités, criterium FSAT, etc...
- Sorties en mer à Brétignolle/mer et Penestin (juillet-Août)

## ADHESIONS

En moyenne, d'une année sur l'autre, le club compte autant d'adhérent individuel que d'adhérent collectif.

### Adhésion individuelle

- Etre âgé de 13 ans au minimum
- Savoir nager (Attestation 50m ou 2<sup>ème</sup> Triton légalement obligatoire)
- Remplir son dossier d'inscription comprenant une cotisation dont le montant est fixé chaque année en Assemblée Générale (200 F pour la saison 78-79). Cette cotisation est la même quelque soit la date d'adhésion au cours de la saison.
- S'engager à effectuer trois demi-journées d'entretien ou d'encadrement et en général les règles de fonctionnement de la base.

### Adhésion Collective

- Toute collectivité désirant pour ses membres, s'associer au club et aux activités du C.V.A.N., peut adhérer collectivement. Elle passe alors une convention écrite avec le CVAN.
- La Collectivité fournit au pool commun des bateaux du CVAN, un dériveur du type 420 pour 10 adhérents. Elle reste propriétaire du bateau et peut se dégager moyennant un préavis d'une demi-saison (6 mois). Ce ou ces bateaux sont alors utilisables par tout membre du club.
- Les adhésions des membres des collectivités suivent les mêmes procédures que les adhésions individuelles mais la cotisation est moins élevée (Saison 78-79 : 130 F)
- Actuellement sont adhérents collectifs au CVAN : une association (BPA) et 10 Comités d'entreprise (A.C.B - B.L.M. - CARNAUD -

Illustration 7: « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN. page 2

### PRESTATIONS

- Tout adhérent du club peut utiliser les bateaux du club dans le cadre prévu au paragraphe "activités". Il peut "prendre" un bateau pour naviguer sur le plan d'eau de la Jonelière (ou ailleurs pour les activités exceptionnelles) s'il est titulaire d'une carte de capacité délivrée par le club (1<sup>er</sup> degré pour bateau type ZEF, 2<sup>ème</sup> degré pour bateau type 4,45). S'il n'est pas titulaire d'une carte de capacité, il peut naviguer avec un titulaire.
- Les gilets de sauvetage (obligatoires) sont fournis par le club.
- En tant qu'adhérent AMITIE et NATURE, il bénéficie d'une réduction sur le prix de journée de mer dans le club Croisière (C.C.A.N.) même sans y être adhérent.
- Les bateaux des collectivités sont assurés et entretenus par le club.

### ORGANISATION

Le club est dirigé par un comité de section d'environ douze membres (9 élus, 3 cooptés) : secrétaire, trésorier, responsables de commission, etc... Il existe cinq commissions :

- La Commission Base, chargée du fonctionnement de la base (permanence, distribution des bateaux et du matériel, sécurité)
- La Commission Animation, chargée d'animer, au moins une fois par mois, le club de façon exceptionnelle.
- La Commission Sportive qui regroupe les "moxdus" de la voile pour perfectionnement, entraînement, régate FFV, etc...
- La Commission Entretien-Matériel, chargée de fournir les matériaux et l'outillage nécessaire et d'encadrer les 1/2 journées d'entretien effectuées par les adhérents.
- La Commission Ecole de Voile, chargée d'organiser et d'encadrer les stages d'Ecole de voile.

### ECOLE DE VOILE

Le C.V.A.N. n'est pas une école de voile, mais il organise des stages (coût actuel : 120 F) pour apprendre à ses adhérents (deuxiers complets) la pratique de la voile. Il ya :

- Deux niveaux : 1<sup>er</sup> degré : (initiation) sur Caravelle et ZEF  
2<sup>ème</sup> degré : perfectionnement sur Simoun 4,45.

Illustration 8: « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN, page 3

- Deux stages : Automne : de la mi-Septembre à la mi-Novembre 4  
Printemps : de Mars à mi-mai
- Deux possibilités :
  - 10 Samedis après-midi
  - 5 Dimanches complets

A l'issue des stages sont délivrées les cartes de capacités permettant d'utiliser librement les bateaux : 1<sup>er</sup> degré pour les ZEFs et 2<sup>ème</sup> degré pour les 4,45.

Les nouveaux adhérents pratiquant déjà la voile passe un test (sans école de voile) pour obtenir leur carte de capacité.

#### BENEVOLAT

Tous les encadrant du club sont bénévoles : membres du comité de section, chef de base assurant les permanences, moniteurs de voile, etc... Le club reinvestit tout bénéfice.

#### REUNIONS

Tous les 3<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois (juillet-Août exceptés) à 20h30 au siège, 14 rue du batonnier Guinaudeau à Nantes se réunit le COMITE DE SECTION. Tout membre désirant s'informer ou participer peut venir assister à la réunion.

L'Assemblée Générale a lieu chaque année au mois de Novembre.

Illustration 9: « Présentation CVAN », 1978-79, Archive du CVAN. page 4

## PROJET

Entre :

le Centre de Voile Amitié et Nature, ci-après dénommé CVAN, section dériveurs légers de l'Association Amitié et Nature de Nantes dont le siège est situé 11 rue du Batonnier Guinau deau à Nantes, représenté par

Et :

ci-après dénommé :  
dont le siège est situé :  
représenté par :

il a été convenu et exposé ce qui suit :

### Article 1<sup>er</sup>

\_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CVAN et de l'esprit du CVAN qui est celui de la voile pour tous comme loisirs et comme sports dans l'esprit associatif avec la collaboration des collectivités adhérentes (CE, association, ...) et la participation active de chaque adhérent individuel.

\_\_\_\_\_ désireux, de procurer à certains de ses adhérents membres la possibilité de pratiquer la voile, a pris contact avec le CVAN qui s'est déclaré prêt à les accueillir.

### Article 2

Du fait de son caractère propre, le CVAN assume toutes les responsabilités administratives, financières et techniques inhérentes à son bon fonctionnement en vue de la réalisation des buts à poursuivre en commun ~~dans le présent~~ convention.

### Article 3

Le CVAN s'engage à faire parvenir, au moins quinze jours avant, la convocation des assemblées générales des adhérents du CVAN, la convocation à la réunion annuelle du CVAN avec les représentants des collectivités adhérentes (CE associations, ...) et les renseignements relatifs aux stages d'École de voile organisés par le CVAN.

Les réunions mensuelles du comité de section ~~du CVAN~~, organe directeur du CVAN, sont ouvertes, à titre consultatif, au correspondant et aux représentants du

Illustration 10: « Contrat vierge entre CVAN et CE », s. d., Archive du CVAN. 1/2

#### Article 4

\_\_\_\_\_ s'engage à assurer auprès ~~publicité~~ de ses membres, la ~~publicité~~ des informations reçues du CVAN en particulier stage d'acde de voile, régote inter-CE.

#### Article 5

\_\_\_\_\_ s'engage à fournir un bateau sur la base d'un prix équivalent à un 420 neuf équipé voiles et spi, avec deux ceinture de sauvetage, une ceinture de trapèze et une pagaie pour dix adhérents potentiels. Le type de bateau est susceptible d'évoluer en fonction de l'homogénéité du parc du C.V.A.N.

Le bateau doit être renouvelé au plus tard au bout de cinq ans.

Le bateau reste la propriété de \_\_\_\_\_

Le CVAN en assure l'entretien et l'assurance au tiers.

Le bateau est intégré au pool commun, il n'y a pas de priorité d'utilisation pour les membres de \_\_\_\_\_

#### Article 6

Les membres de \_\_\_\_\_ ~~rempliront~~ <sup>remettront</sup> complet leur dossier d'inscription et régleront leur cotisation CVAN suivant la procédure figurant en annexe à la présente convention.

Ils s'engagent à respecter le règlement intérieur du CVAN et en particulier ~~à~~ les règles de sécurité et la fourniture de trois demi-journées d'entretien ou d'encadrement.

Ils participeront dans la mesure de leurs moyens, aux différents responsabilités bénévoles qui leurs seront proposés.

Ils aideront \_\_\_\_\_ dans son action de promotion de la voile au CVAN, auprès des autres membres.

#### Article 7

La présente convention ne met pas obstacle à ce que le CVAN conclue des accords similaires avec d'autres personnes physiques ou morales qui accepteront de se conformer aux mêmes règles.

#### Article 8

Le présent accord est renouvelable par tacite reconduction, il pourra être dénoncé par chacune des parties, moyennant un préavis d'un an.

Fait à Nantes le \_\_\_\_\_

Illustration 11: « Contrat vierge entre CVAN et CE », s. d., Archive du CVAN. 2/2

C.V.A.N.  
Saison 19.. - 19..

FICHE D'INSCRIPTION

DERIVEURS LEGERS (D.L.)

PREMIERE INSCRIPTION (1)

RENOUVELLEMENT (1) (Joindre obligatoirement carte année écoulée)

NOM :  ..... Prénoms :

Adresse : N°  Rue :

Code Postal : 44220... Ville : .Lorient.....

ORIGINE : (2)

Autres activités A et H (2)

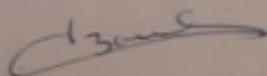
	Individuel	I	
	Ariar	A	
	A.C.B.	B	
	CETIM	C	
	SAUNIER DUVAL	D	
	CARNAUD S.A.	J	X
C.E.	CREUSOT LOIRE	L	
	SERCEL	S	
	WATERMAN	W	
	YORK	Y	
	BRISSENEAU & LOTZ MARINE	Z	

Croisière	C.R.	
Camping	C.G.	
Ski	S.K.	

- (1) Rayer les mentions inutiles  
(2) Mettre une croix (X) dans la case correspondante.

Nantes, le 24.4.1980...

Signature de l'adhérent :



Destinataire : Fichier A & H. - Ce fichier permet de pouvoir t'envoyer toute la correspondance C.V.A.N. et A.N.

Illustration 12: « Fiche renseignement 1980 », 1980, Archive du CVAN.

C.V.A.N.  
Centre de Voile Amitié et Nature  
F.S.G.T.  
La Jonelière - Nantes

SAISON 83-84

DOSSIER D'INSCRIPTION

Tu trouveras ci-joint les pièces constituant le dossier d'inscription au C.V.A.N. Certaines sont imposées par la Loi, les autres sont informatives : tu comprendras qu'un dossier bien rempli simplifie la vie.

Ce dossier comprend :

- 1) Fiche de renseignements au C.V.A.N. pour établir la carte F.S.G.T., être disposée ensuite à la base et pour que tu reçoives la correspondance. N'oublie pas de lire et de remplir la dernière page.

Tu devras fournir en plus :

- 2) 1 certificat médical assurant ton aptitude à la pratique de la voile, obligatoire à chaque saison \*
- 3) 2 photos d'identité (dont une à coller ou agraffer sur la fiche de renseignements).
- 4) Si tu es mineur : une autorisation parentale te permettant de pratiquer la voile au sein du C.V.A.N. \*
- 5) 1 certificat d'aptitude à la natation\* ou carte F.S.G.T. de l'année écoulée délivrée par le C.V.A.N.
- 6) Le montant de ta cotisation en chèque barré à l'ordre de "C.V.A.N."
- 7) Une enveloppe timbrée libellée à ton adresse (pour envoi de la carte).

\* On peut utiliser la fiche de renseignements ou lui agraffer le ou les documents correspondants.

Ce dossier d'inscription doit être donné COMPLET au responsable de Base à la Jonelière (ou au correspondant de ton comité d'entreprise qui te rendra le reçu ci-dessous, servant de carte provisoire).

IL EST PREVU DANS L'ADHESION QUE CHAQUE ADHERENT DOIT FOURNIR 3 DEMI-JOURNEES D'ENTRETIEN OU D'ENCADREMENT PAR SAISON.

Avant de rendre à l'adhérent le reçu ci-dessous avec cette feuille, le chef de base ou correspondant CE vérifie que les 7 documents demandés ci-dessus sont bien fournis et correctement remplis.

Reçu de ..... la somme de .....F avec le dossier complet d'inscription au C.V.A.N. saison 83-84. Ce reçu sert de carte provisoire.

Nom du chef de base ou  
du correspondant C.E. :

Date:  
Signature :  
Cachet :

Illustration 13: « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN. 1/2

### MONTANT DE LA COTISATION

Il existe deux tarifs (assurance "pratique occasionnelle" comprise) :

- 1) Le tarif collectivité pour les personnes dont l'inscription est transmise par les collectivités adhérentes (ou en accord avec elles). Il s'agit des comités d'entreprises de ELF-ANTAR, ACB, CETIM, SAUNIER-DUVAL, YORK, BLM, SEMITAN, CREUSOT-LOIRE, SERCEL, WATERMAN, CARNAUD S.A. et ASOS (SPAN + CAF + URSSAF + CERTI). Ces collectivités confient des bateaux au C.V.A.N., c'est pourquoi leur personnel bénéficie d'un tarif inférieur au tarif individuel. Ton C.E. est peut-être en contact avec le C.V.A.N. en vue d'une adhésion collective, renseigne-toi auprès de lui.
- 2) Le tarif individuel pour ceux qui ne peuvent bénéficier du tarif collectif.

Il existe un tarif familial dégressif pour le deuxième et le troisième membre et les suivants d'une même famille, comme indiqué ci-dessous, à condition que les dossiers d'inscription soient déposés en même temps.

	<u>Tarif collectivité</u>	<u>Tarif individuel</u>
Adhérent seul.....	253 F	393 F
Adhésion familiale :		
1ère personne.....	253 F	393 F
2ème personne.....	191 F	292 F
3ème personne et suivante.....	143 F	187 F

Adhésion OPTIMIST - enfants de moins de 13 ans  
comprenant un stage E.V. pratique libre ensuite      Tarif d'adhésion  
moins l'abattement

Abattement (non cumulable) pour les moins de 18 ans ou renouvellement  
avant le 30 novembre : 35 F.

Cotisation minimale (après tout abattement) : 110 F.

Demi-tarif (facultatif) pour les encadrants en poste depuis 1 an au  
moins.

LE PAIEMENT EST A EFFECTUER PAR CHEQUE A L'ORDRE DU C.V.A.N. ET A  
JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION.

### MONTANT DE L'ECOLE DE VOILE

Si tu suis un stage d'Ecole de Voile du C.V.A.N. tu dois payer en plus de  
l'adhésion 150 F à régler par chèque distinct du précédent, à l'ordre du  
C.V.A.N. et à joindre au dossier d'inscription.

Inscription au stage d'Ecole de Voile, à la base :

- dès fin Août pour les stages d'Automne
- dès fin Janvier pour les stages de Printemps.

N'attends pas le dernier moment : les places sont limitées.

ATTENTION : PRENDS TES PRECAUTIONS POUR OBTENIR A TEMPS :

- le certificat médical
- le certificat d'aptitude à la natation.

Illustration 14: « dossier inscription », 1983, Archive du CVAN. 2/2

## COMMISSION BASE NAUTIQUE - Hervé CLOUET

### OUVERTURE

Il faut se rendre à l'évidence, la vie des associations devient de en plus délicate devant le comportement de la grande majorité de leurs adhérents. Au CVAN même, tous les appels lancés pour motiver nos membres restent sans réponse ou presque. Ce qui augmente d'autant le mérite de ceux qui assument le fonctionnement et l'administration du club.

Il est probable que la présence des permanents incline à la facilité, le "ce que je ne fais pas, ils le feront" semble être une attitude trop courante.

Le CVAN a toujours attaché la plus grande importance à la participation de ses membres à la marche du club. Ne restent actuellement à assurer par les bénévoles que les ouvertures des samedi et dimanche.

L'équipe était composée de 22 chefs de base, 12 adjoints - tous bénévoles - hormis les périodes de vacances scolaires où les chefs de base sont rémunérés.

Sur cet effectif de 36 personnes, 27 sont des coureurs ou des membres du Comité de Direction, ou les deux à la fois. Les pratiquants Loisir doivent s'investir davantage.

L'examen du cahier de base permet de voir que 7 personnes ont à elles seules assuré la plupart des ouvertures : à 6 reprises pour le maximum, 4 pour le minimum ; les autres entre 1 et 3. Faillite des Adjoints spécialistes avec seulement 4 actions répertoriées même s'il est probable qu'un certain nombre d'entre elles n'aient pas été pointées.

### FONCTIONNEMENT

La base a fonctionné correctement dans l'ensemble.

Les horaires d'ouverture ont été très larges : toute la journée du mardi au samedi. Tout le monde pouvait donc "amortir" sa cotisation facilement.

Il reste encore à faire des efforts sur le :

- rangement des matériels, notamment au retour des régates ASB,
- rinçage des combinaisons,
- signalement des bris et des pertes.

### RAPPEL DES ROLES QUE JOUENT LES HOMMES DE TERRAIN

**CHEF DE BASE** : son rôle est primordial pour la vie du club. Sans lui, pas de sortie, il est donc indispensable que nous soyons nombreux à exercer cette fonction. Le chef de base est un homme ou une femme majeur possédant une connaissance suffisante du fonctionnement du club et de ses matériels.

**ADJOINT AU CHEF DE BASE** : c'est un chef de base en formation ou une personne de moins de dix huit ans. Pour remplir cette fonction, il est utile d'avoir un minimum de connaissances techniques, le sens de l'organisation et de la communication.

La commission se réunit régulièrement et organise, dès que nécessaire, des sessions de formation/recyclage.

**ADJOINT SPECIALISTE** : l'enjeu de cette fonction est de renforcer la qualité de l'accueil, la convivialité entre les membres et de participer plus activement à la vie du club.

**Profil de la fonction** : Faire découvrir aux autres un support que l'on connaît, encadrer des actions. C'est le rôle que chacun d'entre nous doit assurer dans le cadre des trois demi-journées dues au club. Cette fonction peut être assurée par les élèves de l'école de voile en fin de stage. Faire découvrir un support à un débutant est une source de progression personnelle.

Illustration 15: « rapport activite 94-95 », 1995, Archive du CVAN.

### Composition des dix profils-types (en % par groupe socioprofessionnel)

Profils-types d'espace	N° classe	GSP 1-2	GSP 3	GSP 4	GSP 5	GSP 6
Populaire très agricole	1	<b>44*</b>	2	7	11	35
Populaire agricole et ouvrier	2	25	5	14	21	<b>35</b>
Populaire très ouvrier	3	12	4	12	20	<b>53</b>
Populaire ouvrier	4	11	6	18	27	<b>38</b>
Populaire ouvrier et employé	5	4	5	16	36	<b>39</b>
Moyen inférieur	6	5	11	24	<b>37</b>	24
Moyen supérieur	7	8	11	25	<b>29</b>	28
Légèrement aisé	8	5	17	<b>30</b>	30	18
Aisé	9	7	25	<b>29</b>	25	14
Très aisé	10	6	<b>35</b>	30	20	9

*\*Note de lecture :* Dans les espaces (communes ou IRIS) du profil 1 « Populaire très agricole », 44 % des habitants actifs appartiennent aux GSP 1-2 regroupant les agriculteurs exploitants et les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprises et ce quel que soit le recensement considéré.

Sources : Recensements de la population 1975 et 1982 [psm-003 sur fichiers détails, INSEE (producteur), ADISP (diffuseur)]; Recensements de la population 1990 et 1999 [tableaux profils, INSEE (producteur), ADISP (diffuseur)]; Recensements de la population 2007 et 2015 [bases de données infra-communales - IRIS, INSEE (producteur), ADISP (diffuseur)]

J. RIVIÈRE, S. CHARRIER

*Illustration 16: Rivière, Jean, François Madoré, Christophe Batardy, Isabelle Garat, et Nicolas Raimbault. « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive. Le cas de l'aire urbaine de Nantes (1975-2015) ». Cybergeo: European Journal of Geography, 19 avril 2021. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.36572>.*

## Questionnaire

Les questions obligatoires sont suivies d'un astérisque \*

Les questions sous conditions n'apparaissent pas si les conditions ne sont pas remplies

## La pratique de la voile au CVAN

Étudiant en master 1 de sociologie, adhérent du club et moniteur saisonnier au CVAN, je réalise une étude, en lien avec le CVAN, sur la pratique de la voile et la vie de l'association.

Ce questionnaire est l'occasion pour vous de donner votre opinion et d'exprimer vos demandes de façon anonyme. Il faut seulement 10-15 minutes pour répondre à ce questionnaire.

Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Un nombre important de réponses permettra d'obtenir des résultats fiables pour le CVAN et l'étude réalisée. Vos réponses à ce questionnaire sont strictement anonymes.

Pour toute demande ou question relative au traitement des données, merci de contacter par mail Mathieu Férand ([mathieu.ferand@etu.univ-nantes.fr](mailto:mathieu.ferand@etu.univ-nantes.fr)).

Il y a 40 questions dans ce questionnaire.

### Présentez vous

Nous avons besoin d'en savoir un peu plus vous concernant.

#### Vous êtes? \*

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un homme
- Une femme
- Autre

#### Votre âge? (en années) \*

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

-

**Votre profession/activité principale? (soyez le plus précis possible. Si vous êtes en retraite ou au chômage merci d'indiquer "retraité/retraitée" suivi de la dernière profession exercée. Si vous êtes en étude ou scolarisé·e merci d'indiquer votre année et filière) \***

Veillez écrire votre réponse ici :

**Quelles sont les professions de vos parents et/ou (ex-)responsables légaux? (En cas de chômage ou retraite, merci de préciser "retraite" ou "chômage" devant la dernière profession exercée)**

**Votre plus haut diplôme obtenu?**

Veillez écrire votre réponse ici :

**Où habitez-vous? (Entrez le nom de votre commune seulement dans la zone de recherche, puis cliquez sur la carte pour sélectionner votre domicile)**

Veillez écrire votre réponse ici :

**Votre pratique au CVAN**

Nous allons maintenant vous demander de préciser dans quel cadre vous pratiquez au CVAN

**Le plus souvent, comment venez-vous au CVAN? \***

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Vélo à assistance électrique, vélo électrique, trottinette électrique (sans passer par les transports en commun)
- Vélo
- Proxitan
- Transports en commun
- Voiture
- Moto, scooter
- À pieds
- En skate (sans passer par les transports en commun)
- En trottinette (sans passer par les transports en commun)

- Autre

## À quelle fréquence pratiquez-vous chaque support au CVAN?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Jamais	Une à deux fois par an	Plusieurs fois par an	Plusieurs fois par mois	Toutes les semaines	Plus d'une fois par semaine
<b>Optimist</b>						
<b>Pico</b>						
<b>Laser</b>						
<b>420</b>						
<b>Finn</b>						
<b>Planche à voile</b>						
<b>Stand Up</b>						
<b>Paddle (SUP)</b>						
<b>Oméga</b>						
<b>Caravelle</b>						
<b>Seil</b>						
<b>Hansa 303</b>						
<b>Hansa 2.3</b>						

## Vous naviguez dans le cadre de: \*

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- La pratique libre
- Entraînement Compétition Laser
- Entraînement Compétition Optimist
- Entraînement Hansa
- Régates au CVAN
- Régates Laser
- Régates Optimist
- Régates Hansa
- Mercredi après-midi: stage Optimist
- Mercredi après-midi: stage Pico

- Samedi matin: stage 420
- Samedi matin: stage Laser
- Samedi après-midi: stage Optimist
- Samedi après-midi: stage Pico
- Samedi après-midi: stage Laser
- Samedi après-midi: stage 420
- Samedi après-midi: stage Planche à voile
- Stand Up Paddle Feminin
- Vous ne naviguez pas
- Autre:

**Depuis combien d'années êtes-vous adhérent·e au CVAN? (qu'il y ait eu une interruption ou non) \***

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3 à 5
- 5 à 10
- 10 à 15
- 15 à 20
- 20 à 30
- 30 à 40
- 40 à 50
- 50 à 60

**Depuis combien d'années sans interruption êtes-vous adhérent·e au CVAN?**

\*

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3 à 5

- 5 à 10
- 10 à 15
- 15 à 20
- 20 à 30
- 30 à 40
- 40 à 50
- 50 à 60

**Qui connaissez-vous au CVAN? Sans prendre le temps d'y réfléchir, écrivez le nom et/ou prénom (selon ce que vous connaissez) des adhérent·e·s et encadrant·e·s que vous connaissez.**

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Vos avis et remarques sur le CVAN**

Nous vous demandons maintenant votre avis sur divers aspects du CVAN

### **Les horaires d'ouverture du club et des stages vous conviennent-ils? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

### **Quels horaires voudriez-vous voir modifiés et comment?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '13 [horairesok]' (Les horaires d'ouverture du club et des stages vous conviennent-ils?)

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Les prix de cette année sont? \***

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	<b>trop peu élevés</b>	<b>peu élevés</b>	<b>corrects</b>	<b>élevés</b>	<b>trop élevés</b>	<b>Sans opinion / non concerné·e</b>
<b>Adhésion (115€)</b>						
<b>Cycle/stage (110€)</b>						
<b>Compétition (220€)</b>						

	<b>trop peu</b>	<b>peu</b>	<b>corrects</b>	<b>élevés</b>	<b>trop</b>	<b>Sans opinion / non</b>
	<b>élevés</b>	<b>élevés</b>			<b>élevés</b>	<b>concerné-e</b>

**Licences (FFV 60€, FFV jeune 30€, FSGT 34€)**

**Faut-il réduire l'adhésion pour les personnes suivantes? \***

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	<b>ne sait</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
	<b>pas</b>		

**Les adhérent·e·s ne pratiquant pas  
Les adhérent·e·s participant bénévolement à l'organisation  
d'évènement et à la vie de l'association**

**La saison prochaine, vous allez vous réinscrire? \***

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- oui
- non
- peut-être
- ne sait pas

**Pour quelles raisons ne vous réinscriveriez-vous pas?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'ne sait pas' *ou* 'peut-être' *ou* 'non' à la question '17 [reinscription]' (La saison prochaine, vous allez vous réinscrire?)

Veillez écrire votre réponse ici :

**Avez-vous été victime de propos/comportements sexistes, voir de violences sexuelles ou sexistes?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Une femme' *ou* 'Autre' à la question '1 [genre]' (Vous êtes?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui

- Non

**Si vous le souhaitez, vous pouvez témoigner anonymement ici, qu'il s'agisse de propos sexiste ou d'agression.**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '19 [violencesexistes]' (Avez-vous été victime de propos/comportements sexistes, voir de violences sexuelles ou sexistes?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

### **Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Sans opinion / non concerné-e	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
-------------------------------------	----------------------------	------------------------	--------------------	-------------------------

**Il n'y a pas besoin de retirer ou d'ajouter un type de support / une catégorie de bateau. (420, planche, etc.)**

**Il y a le bon nombre de supports pour chaque type de supports. (Le bon nombre de 420, le bon nombre de planches, etc.)**

**Le CVAN est un club convivial et accueillant. Le matériel est en bon état.**

**Les stages et cycles répondent à vos attentes.**

### **Quel(s) support(s) faudrait-il retirer ou acheter au CVAN?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

----- Scenario 1 -----

La réponse était 'Plutôt pas d'accord' *ou* 'Pas du tout d'accord' à la question '21 [opinion]' (Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? (Il n'y a pas besoin de retirer ou d'ajouter un type de support / une catégorie de bateau. (420, planche, etc.)))

----- ou Scenario 2 -----

La réponse était 'Plutôt pas d'accord' *ou* 'Pas du tout d'accord' à la question '21 [opinion]' (Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? (Il y a le bon nombre de supports pour chaque type de supports. (Le bon nombre de 420, le bon nombre de planches, etc.)))

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Que voudriez-vous voir en plus/en moins dans les stages auxquels vous participez?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Pas du tout d'accord' *ou* 'Plutôt pas d'accord' *ou* 'Plutôt d'accord' à la question '21 [opinion]' (Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? (Les stages et cycles répondent à vos attentes.))

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Selon vous, le CVAN n'est pas accueillant et convivial: précisez**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Plutôt pas d'accord' *ou* 'Pas du tout d'accord' à la question '21 [opinion]' (Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? (Le CVAN est un club convivial et accueillant.))

Veillez écrire votre réponse ici :

### **L'entrée au CVAN**

Nous vous demandons ici comment se passe l'entrée au CVAN

### **Comment avez-vous découvert le CVAN? \***

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Par les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, ...)
- Par une recherche internet
- Par votre partenaire (conjoint·e, concubin·e, épouse/époux, petit·e copin·e, ...)

- Par des ami·e·s
- Par vos parents
- Par vos enfants
- Par d'autres membres de votre famille
- En vous promenant devant
- Par des collègues / camarades de classe
- Lors de régates
- Par l'école
- Par les clubs voisins (Base nautique municipale, NACK)
- En naviguant devant
- Par un flirt / un date / un rendez-vous
- Autre:

**Avez-vous fait découvrir le CVAN à d'autres personnes? (Que ces personnes soient entrées ou non au CVAN après) \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**À qui avez-vous fait découvrir le CVAN? (que la personne soit maintenant adhérente ou non)**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '26 [fairedécouvrir]' (Avez-vous fait découvrir le CVAN à d'autres personnes? (Que ces personnes soient entrées ou non au CVAN après))

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- À vos enfants
- À vos parents
- À d'autres membres de votre famille
- À des ami·e·s
- À des collègues / camarades de classe
- À votre partenaire (conjoint·e, concubin·e, épouse/époux, petit·e copin·e, ...)
- À un flirt / un date / un rendez-vous

- Autre:

**Cette saison, avez-vous rencontré des difficultés pour vous inscrire au CVAN? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontré pour vous inscrire?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '28 [PBinscrit]' (Cette saison, avez-vous rencontré des difficultés pour vous inscrire au CVAN?)

Veillez écrire votre réponse ici :

## **La voile et les sports**

Pour finir, nous vous demandons plus d'informations sur vos pratiques sportives.

**Depuis combien d'années avez-vous commencé la voile? (Que ce soit au CVAN ou ailleurs) \***

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je ne fais pas et n'ai pas fait de voile
- 1
- 2
- 3 à 5
- 5 à 10
- 10 à 20
- 20 à 30
- 30 à 40
- 40 à 50
- 50 à 60
- 60 à 70
- 70 à 80

- 80 à 90+

**En 2022-2023, avez-vous pratiqué la voile dans d'autres clubs/structures? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Dans quels autres clubs pratiquez-vous actuellement? Depuis combien de temps pratiquez-vous dans ces clubs?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '31 [autrelieupratique]' (En 2022-2023, avez-vous pratiqué la voile dans d'autres clubs/structures?)

**Avez-vous pratiqué dans d'autres clubs de voile avant 2022? (Clubs/structures où vous n'avez pas pratiqué en 2022-2023) \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Dans quels clubs avez-vous pratiqué avant 2022?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '33 [autrelieupasse]' (Avez-vous pratiqué dans d'autres clubs de voile avant 2022? (Clubs/structures où vous n'avez pas pratiqué en 2022-2023))

**Possédez-vous un bateau ou support de pratique? (Dériveur, Planche, aile de wing, foil, habitable, ...) \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

**Que possédez-vous?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '35 [proprio]' (Possédez-vous un bateau ou support de pratique? (Dériveur, Planche, aile de wing, foil, habitable, ...))

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Avec votre matériel personnel, où pratiquez-vous?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '35 [proprio]' (Possédez-vous un bateau ou support de pratique? (Dériveur, Planche, aile de wing, foil, habitable, ...))

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Sur l'Erdre
- En rivière ou sur plan d'eau intérieur (autre que l'Erdre)
- Sur la côte
- En mer
- En haute-mer
- Autre:

### **Quels autres sports et activités de loisir pratiquez-vous ou avez vous pratiqué plus d'une année?**

Veillez écrire votre réponse ici :

### **Remarque libre, complément d'information**

#### **Souhaitez-vous ajouter quelque chose, préciser des éléments? Faites-le ici:**

Veillez écrire votre réponse ici :

#### **Étiez-vous présent·e à l'assemblée générale 2023 du CVAN? \***

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.



Les sports sont régulièrement associés à des groupes sociaux spécifiques. Or, il existe plus d'un groupe pratiquant une activité. La question qu'il convient alors de se poser est celle des modes d'appropriations d'une pratique par un groupe. Sans chercher à faire ici de comparaison ou proposer de modèle général, nous nous intéresserons à un club de voile associatif, afin de déterminer comment la pratique est appropriée par rapport aux normes du champ de la voile. Nous produisons donc une monographie de cette association, constituée d'observations participantes ou non, d'entretiens, d'un questionnaire et d'étude d'archives. Nous montrons ainsi que le cadre dans lequel évoluent les pratiquant·e·s (organisation de l'association et environnement), bien que les séparant en groupes distincts, les unit autour de la défense de leurs conditions de pratique et de la « convivialité ». Les pratiquant·e·s sont de classe supérieure, cependant, ils ne respectent pas les normes du champ de la voile et termes de style de pratique. L'histoire sociale de l'association, construction syndicale, en fait aujourd'hui une association de découverte pour toutes les nouvelles classes supérieures. En montrant qu'une association peut avoir une orientation particulière de la pratique selon son cadre, son histoire et son champ, nous montrons qu'il est possible d'avoir des appropriations spécifiques d'une pratique.

pratique de la voile – association – mode d'appropriation – Nantes – sociologie du sport

Sports are often associated with specific social groups. However, there are, of course, myriad social groups practicing an given activity. The question that we can therefore ask is how a group appropriates a particular practice. Without wanting to make a comparison or propose a general model, we will focus on a non-profit sailing club, in order to determine how the practice of sailing is appropriated in relation to the norms of the field of sailing. We therefore produce a monograph of this non-profit club, based on participant and non-participant observation, interviews, a questionnaire and archival studies. We show that the framework in which the members advance (organization of the association and natural environment), although separating them into distinct groups, unites them around the defense of their practice conditions and “conviviality”. The practitioners are upper-class, yet they don't respect the norms of the sport and conventional sailing styles. The social history of the club, originally created by a union, makes the organization today a space of discovery of the sport of sailing for all new upper class people. Showing how such a non-profit organization can have its own particular position based on its history, framework, and public, we demonstrate how it's possible that a practice like sailing might be uniquely appropriated

sailing – non-profit organisation – appropriation – France – sociology of sport